

QUÉBEC: LE GRAND SONDAGE DE L'ÉTÉ



Pourquoi fêter?

Un texte de Gérard Bouchard, page A19



Notre cinéma s'exporte-t-il?

Cahier Cinéma, page C1



Chanter oui, chanter non

Cahier Arts + Spectacles, page D1



L'économie bousculée

Cahier Économie, page F1



La révolution soccer

Cahier Sports, page G1

MONTRÉAL | SAMEDI 23 JUIN 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 240 > 184 PAGES > 13 CAHIERS 2 \$ TAXES EN SUS | ÎLES-DE-LA-MADELINE 2,50 \$

L'idée de mondialisation perd du terrain

Favorables au projet il y a quelques mois, les Québécois se montrent maintenant plus préoccupés

YVES BOISVERT

L'opposition bruyante au projet de Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) semble avoir produit ses effets.

Alors qu'il y a seulement deux mois, les Québécois se disaient majoritairement favorables au projet et satisfaits des effets du libre-échange nord-américain, ils se montrent beaucoup plus préoccupés aujourd'hui.

Voilà une des observations étonnantes contenues dans le grand sondage SOM que publie *La Presse* aujourd'hui. Les résultats détaillés, accompagnés d'articles d'analyse, sont publiés dans toutes les sections du journal.

Selon SOM, qui a interrogé 968 personnes entre le 15 et le 20 juin, 52,4 % des Québécois estiment que la mondialisation sera peu (36,4) ou pas du tout profitable au Québec. Il s'en trouve 7,7 % pour croire que le phénomène sera « très profitable » et 33 % pour dire qu'il sera « assez profitable ».

De même, la majorité des répondants (52,5 % contre 42,5 %) estime que la mondialisation « constitue une menace pour la démocratie ».

Les répondants se montrent aussi sceptiques face aux vertus de l'ALENA: 31,2 % des gens pensent qu'elle a été très ou assez profitable au Québec; 55,4 % des gens pensent qu'il l'a été peu ou pas du tout.

Un sondage CROP du mois d'avril affirmait pourtant que 50 % des Québécois estimaient que l'ALENA leur avait été bénéfique.

Voir **MONDIALISATION** en A2
 Chez-nous: la chronique d'Yves Boisvert, page A5
 Une tonne d'ours: l'éditorial d'André Pratte, page A18



Julie Brosseau concentre toute son attention sur un fleurdélysé, version char allégorique, afin qu'il soit fin prêt pour le défilé de nuit de la Fête nationale qui se mettra en branle aujourd'hui, vers 21 h 15, à l'angle de la rue Notre-Dame et de l'avenue McGill College, au centre-ville de Montréal. Nos informations, page A3.

Québec révisé les méthodes d'archivage de la SQ

LAURA-JULIE PERREAU

EMBÊTÉ PAR LA PERTE des documents d'enquête qui ont mené à l'abandon de la poursuite contre le « pape » Jean-Grégoire, Québec promet de revoir les politiques d'archivage de la police dans les dossiers d'agression sexuelle sur des enfants.

Après avoir jonglé pendant plus de quatre jours avec l'affaire des Apôtres de l'amour infini, le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, a reconnu qu'une réévaluation des règlements de la Sûreté du Québec est nécessaire.

maine démontrent que le temps d'archivage a un impact majeur sur les causes de délits à caractère sexuel, tout particulièrement lorsque les victimes sont des enfants (voir autre texte en B5).

C'est sous cette catégorie que tombait la poursuite qui visait Jean-Gaston Tremblay, vrai nom du pape de la secte de Saint-Jovite, puisque d'anciens pensionnaires qu'il avait à sa charge alors qu'ils étaient mineurs ont déposé des plaintes de grossière indécence, d'atteinte à la pudeur et de voies de fait contre lui pour des actes sur-

Les éléments recueillis cette se-

maine démontrent que le temps d'archivage a un impact majeur sur les causes de délits à caractère sexuel, tout particulièrement lorsque les victimes sont des enfants (voir autre texte en B5).

C'est sous cette catégorie que tombait la poursuite qui visait Jean-Gaston Tremblay, vrai nom du pape de la secte de Saint-Jovite, puisque d'anciens pensionnaires qu'il avait à sa charge alors qu'ils étaient mineurs ont déposé des plaintes de grossière indécence, d'atteinte à la pudeur et de voies de fait contre lui pour des actes sur-

nus entre 1964 et 1975.

Ces plaintes ont mené à une première enquête en 1977, qui a été abandonnée en 1980, faute de preuve. Vingt ans plus tard, une deuxième investigation basée sur les mêmes allégations a entraîné l'intervention musclée de la Sûreté du Québec au monastère de Saint-Jovite en avril 1999 et l'arrestation subséquente de Jean-Gaston Tremblay, Lise Garand et Ruth-Ann Guzal.

Voir **MÉTHODES** en A2

Deux adolescents, qui avaient 10 ans en 1993, lorsqu'ils ont enlevé, torturé et assassiné le petit James Bulger, 2 ans (notre photo), vont être remis en liberté en dépit d'une longue campagne de la mère de la victime pour empêcher cette libération. Aujourd'hui âgés de 18 ans, ils devraient recevoir de nouvelles identités qu'un juge a interdit à la presse de révéler. En Grande-Bretagne, la chasse à l'homme est commencée, écrit de Londres Isabelle Hachey. À lire en page A21.

Cinar rembourse Téléfilm

L'entreprise pourra en revanche présenter de nouveaux projets

JACQUES BENOIT

CINAR REMBOURSERA à Téléfilm Canada la « totalité » des fonds que l'organisme a investis, sous une forme ou l'autre, dans des productions de la société montréalaise qui n'y avaient pas droit.

Selon l'entente intervenue entre Cinar et Téléfilm, la maison de production lui rendra ainsi, sur une période de deux ans, environ 2,594 millions de dollars.

Cinar aura également à payer des intérêts sur la somme due, au taux préférentiel (6,25 % en ce moment), auquel s'ajoutera un intérêt additionnel composé de 2 % qui sera calculé mensuellement.

Les productions touchées par l'entente sont celles pour lesquelles a été révoqué, ou sera révoqué, leur statut à titre de productions canadiennes, par le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens (BCPAC).

Par la même entente, Cinar fait un pas de plus vers sa réhabilitation, du moins dans ses rapports avec Téléfilm, car elle peut désormais présenter de nouveau des demandes d'accréditation de ses projets de coproductions.

Or, sans ce statut ou cette accréditation, il est impossible à une maison de production d'obtenir de l'aide financière de l'organisme fédéral.

« Les gens sont contents, ça fait longtemps qu'on attend ça. C'est une bonne nouvelle pour Cinar et aussi

pour les acheteurs potentiels », a déclaré Louise Sansregret, vice-présidente, relations avec les investisseurs et relations publiques.

Au dire cependant de Jeanine Basile, porte-parole de Téléfilm, « ce n'est que la reprise d'évaluation des demandes d'accréditation ».

Car il y a un hic : pour une période de cinq ans, rétroactive au 9 novembre 1999, date à laquelle Téléfilm a mis fin à son évaluation des projets de Cinar, l'organisme fédéral ne lui accordera aucune aide financière. Autrement dit, Cinar n'aura pas un sou de Téléfilm avant le 9 novembre 2004.

Cependant, à partir de janvier prochain, si jamais il se juge satisfait des changements apportés par l'entreprise à ses méthodes de contrôle administratif, Téléfilm pourrait « reconsidérer les modalités de la suspension de cinq ans », selon les termes du communiqué de Cinar.

Pour l'exercice 2002-2003, Cinar pourrait toucher ainsi de Téléfilm 800 000 \$, 1,3 million pour 2003-2004 et enfin 1,8 million pour 2004-2005.

Enfin, si jamais les fondateurs de Cinar, Micheline Charest et Ronald Weinberg, en cédaient le contrôle (ils possèdent 63,9 % des droits de vote, et ont été au cœur du scandale qui a éclaboussé l'entreprise), Téléfilm annulerait sa décision de refuser toute aide à Cinar pour cinq ans, mais, ceci, pas avant janvier 2002.

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles cahiers C et D	Loteries A2, B8
- horaires-spectacles D17	Monde A22-A28
- Télé-horaire D2	Mon toit cahier J
Actualités A21	Mots croisés H15, H18
Avis B10, G10	Mot mystère H15
Bridge H17	Ni bête ni méchant H17
Carrières cahier I	Petites annonces E1
- formation I14	- immobilier E1-E3
Décès G8, G9	- marchandises E3, E4
Échecs H17	- emploi E4-E7
Économie F1 à F10	- automobile E8, G10
Éditorial A18	- affaires F2
Encans B10	Philatélie H17
Êtes-vous observateur? H14	Plus B1-B5
Feuilleton H15	Politique A4-A9
Forum A19	Restaurants D18
Horoscope H15	Vacances-voyage cahier H
Jardiner J8	Vin D19
	Sports cahier G

MÉTÉO Voir B8
 Nuageux
 Maximum 22 > minimum 13



jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com • jaibesoindevacances.com

VACANCES SIGNATURE Achat-rachat 17 jours à partir de 629\$	Vols à partir de Bruxelles 549 \$ Paris 769 \$ Nice 869 \$ Vancouver 599 \$ Calgary 599 \$	Escapades au Portugal incluant vol, hébergement, voiture 14 jours à partir de 1399\$	Forfaits tout inclus Varadero 798 \$ Punta Cana 927 \$ Puerto Vallarta 847 \$ Cancun 998 \$ Cayo Coco 897 \$ Cayo Largo 898 \$ Bayahibe 897 \$ Holguin 868 \$	SuperClubs Cuba à partir de 998 \$	multi-voyages Tél. : (514) 858-0011 1 888 302-6221
--	---	--	--	---	---

DEMAIN DANS LA PRESSE

Le retour de l'été

Le cahier L'Été est de retour dans *La Presse* du dimanche avec une série de portraits d'originaux et patenteux dont le premier, Gérard Mailloux, de Baie-Saint-Paul, fabrique ses instruments de musique, restaure de vieux chars et sculpte des personnages colorés, polis à la manière du débosseleur qu'il fut dans une autre vie. Aussi, dans la série *Conseils d'ami*, Marc Labrèche vous dit ce qu'il compte lire cet été. À ne pas manquer demain dans le cahier L'Été.



LOTERIES LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 9-9-1 > À quatre chiffres : 7-3-9-2

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURÈMÈNT (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

MONDIALISATION

Suite de la page A1

Ce même sondage faisait ressortir que 57 % des Canadiens et 60 % des Québécois étaient favorables à la création de la ZLEA (contre 25 % d'opposants au Canada).

Parlant de mondialisation, le sondage SOM fait ressortir qu'aux yeux des Québécois, même si elle n'a pas poussé une note en public depuis des mois pour cause de bébé, c'est encore Céline Dion qui « représente le mieux le Québec à

l'étranger » (53,5 %). Isabelle Boulay la suit à 11,4 %.

Par contre, quand il s'agit de déterminer quel artiste « incarne le mieux le Québec d'aujourd'hui », Céline Dion, toujours première, tombe à 27 %. Isabelle Boulay est de nouveau deuxième, à 16 %, et fait intéressant, Richard Desjardins est le troisième avec 11,4 %.

Pas si étonnant que l'ami de la forêt performe bien, quand on

constate que les Québécois ont soif d'engagement politique : à 55 %, ils estiment que les artistes devraient « afficher leurs convictions politiques ». Une opinion qui passe à 66 % chez les 18-24 ans.

Quand on demande aux répondants si le cinéma américain prend trop de place, la moitié exactement dit que oui, et autant répond non.

Le sport le plus pratiqué? Le vélo. Le sport le plus bénéfique

pour les jeunes? Le soccer, d'après les répondants (30 %, contre 21 % pour le hockey). Mais les jeunes, eux (18-24), choisissent le hockey à 31 % contre 18 %!

Au plan politique (voir en page B1), le sondage SOM dit que les Québécois accordent une légère avance à Bernard Landry en terme de « compétence » (35 % contre 31 % pour Jean Charest). Mais ils jugent sévèrement sa performance: le taux de satisfaction envers le

nouveau premier ministre, après 100 jours, n'est que de 39,3 %. À la question référendaire de 1995, les gens voteraient OUI à 39,4 % et NON à 52,1 %; 8,5 % n'ont pas répondu. Le Parti libéral, avec 44,8 %, est en avance de 8,3 points sur le Parti québécois (36,5) dans les intentions de vote. Finalement, 28,5 % des répondants disent qu'ils voteraient « probablement » ou « certainement » pour un nouveau parti politique de gauche.

MÉTHODES

Suite de la page A1

Depuis, les procédures judiciaires suivent leurs cours, mais la disparition de documents de la première enquête a obligé les procureurs de la Couronne à abandonner la semaine dernière les poursuites étant donné qu'ils ne pouvaient divulguer toute la preuve à l'avocat de la défense, Michel Massicotte.

Énigme non résolue

« On ne connaissait pas nous-mêmes l'existence de ces documents, mais dans d'autres documents que nous avons remis à la défense, il en était question. Il y avait là-dedans des témoignages de personnes-clés », a déclaré le procureur Jean-Pierre Boyer à *La Presse*. « L'inspecteur a fouillé tous les tiroirs de la Sûreté du Québec et du palais de justice. La disparition de ces documents est inexplicable ».

La Sûreté du Québec n'est pas d'accord et s'appuie sur le temps d'archivage pour justifier la carence. « Les règles d'archivage étaient différentes à l'époque. Ils ont été détruits après le temps de conservation réglementaire », a avancé le capitaine Michel Martin, après deux jours de vérification à l'interne.

Aucun fichier, aucune donnée, aucune note ne prouve cependant cette destruction systématique. « Mais je suis certain que les agents l'ont fait selon les règles de l'art », a-t-il soutenu. Il ne pouvait expliquer cependant pourquoi certains écrits de la même époque existent toujours, alors que d'autres ont pris le large.

Guy Cournoyer, un des avocats qui a participé à la commission Poitras, rappelle que ses

collègues et lui ont relevé une faille importante dans les méthodes d'archivage du corps policier provincial.

Le rapport final de la commission, rendu public en 1999, consacrait quelques pages à la question de la rétention des dossiers. « La Commission s'est penchée sur certains dossiers d'enquêtes criminelles et a pu constater leur degré de désorganisation. Rien ne semblait dicter ni ce qu'ils devaient contenir, ni l'ordre de ce qu'ils contenaient, pas plus d'ailleurs qu'une indication quelconque de ce qu'ils avaient pu contenir, hormis les copies des formulaires qu'on y retrouvait », lit-on à la page 1076.

« La désorganisation du dossier d'enquête nuit considérablement à l'exercice du droit des accusés à une défense pleine et entière,

quand elle ne mène pas à la remise en liberté de criminels notoires faute d'avoir conservé des pièces à conviction essentielles. »

La commission d'enquête terminait son analyse par une recommandation. « On ne peut présumer de l'avenir et il est donc impératif, pour la poursuite comme pour la défense, que les modes et la période d'archivage soient revus en conséquences. »

Les modes de conservation ont été améliorés, assure la SQ, puisque depuis 1999 chaque dossier fait l'objet d'un suivi informatique. Pour le délai, il semble que le ministre de la Sécurité publique et le corps policiers ont peu réagi jusqu'à aujourd'hui. Mais des deux côtés, à la lumière de l'affaire des Apôtres, on assure que les lacunes seront corrigées.

L'absence de relève créera un « trou » dans plusieurs ministères

FRANÇOIS BERGER

LES FONCTIONNAIRES du Québec se font vieux et leur départ massif à la retraite pose un sérieux problème de relève pour l'État, qui sera décapité dans moins de 10 ans lorsque la majorité des cadres supérieurs, sous-ministres et présidents de sociétés gouvernementales actuellement en poste auront tiré leur révérence.

Une étude que vient de publier l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) prédit la retraite de 26 % de tous les fonctionnaires actuels, du commis au dirigeant d'organisme, qu'il s'agisse d'employés réguliers ou occasionnels, d'ici à 2010. Mais le Conseil du Trésor, responsable de la fonction publique, estime lui-même que l'appareil d'État va perdre plus de 40 % de son personnel régulier actuel au cours des dix prochaines années, en tenant compte des retraites, des démissions et des « fins d'emploi » qui surviennent notamment chez les employés en congé de maladie prolongé.

Ce sont plus de 21 000 postes réguliers (aussi appelés « permanents ») qui devront être comblés d'ici 2011, selon le Conseil du Trésor qui a lancé, il y a deux mois, la plus imposante campagne de recrutement des 20 dernières années. Déjà 50 000 personnes, des femmes à 83 %, ont posé leur candidature.

L'étude de l'ISQ indique que plus de la

moitié (51 %) des 67 000 employés permanents et occasionnels de la fonction publique (ce qui exclut les travailleurs des réseaux de la santé et de l'éducation) auront quitté leur poste en 2015. Les estimations du Conseil du Trésor prédisent pour leur part que les deux tiers du personnel régulier (comptant 52 000 personnes en ce moment) auront quitté la fonction publique à cette date-là.

Cette « hécatombe » dans les rangs des fonctionnaires — le même phénomène touchera les fonctionnaires fédéraux — constitue l'effet boomerang du fameux « baby-boom » des années 1950 qui a fourni le plus gros contingent de citoyens du même âge au XX^e siècle. Les « baby-boomers » ont tout fait en même temps: l'école, le mariage, le premier emploi, le divorce et maintenant la retraite.

Dans la fonction publique québécoise, l'âge moyen était de 44 ans, l'an dernier, soit cinq ans de plus que l'âge moyen de la population active (composée de l'ensemble des travailleurs et des gens à la recherche d'un emploi). La vaste majorité des fonctionnaires ont entre 40 et 54 ans.

Quant aux moins de 35 ans, ils ne représentent que 13 % de la fonction publique, tandis qu'ils sont 38 % de la population active. Leur présence chétive chez le plus gros employeur du Québec est en partie attribuable à la faible embauche de la décennie 1990. L'État québécois a connu sa plus forte croissance dans les années 1970.

C'est chez les hauts fonctionnaires que les départs à la retraite vont créer le plus de remous au cours des prochaines années. En 2010, 69 % des sous-ministres et des dirigeants d'organismes auront dû être remplacés et ils seront presque tous partis en 2015. Une situation similaire touchera les sous-ministres adjoints et associés ainsi que les cadres supérieurs et intermédiaires. Chez les professionnels du gouvernement, les techniciens et le personnel de bureau, les départs feront davantage sentir leurs effets en 2015.

Le départ des fonctionnaires de carrière va créer un « trou » à cause de la faible embauche de jeunes au cours des dernières années, les absents étant surtout ceux nés entre 1965 et 1975, qui auront entre 40 et 50 ans au sommet de la vague de départs dans 15 ans et qui auraient pu normalement assurer la relève. L'expertise risque de ne pas être transmise et ainsi de se perdre, pouvant entraîner des problèmes importants dans certains ministères.

Par exemple, aux Relations internationales, un ministère stratégique dans le contexte de la mondialisation, 40 % du personnel actuel sera parti dans dix ans et 70 % dans 15 ans. Aussi, les 235 conseillers actuels en affaires internationales, répartis dans plusieurs ministères et qui ont développé au fil des ans des contacts utiles à l'étranger, ne seront plus que 120 en 2010 et une soixantaine en 2015. La situation est semblable aux

Transports, à l'Industrie et au Commerce, au ministère de la Santé et des Services sociaux, à celui de l'Éducation et dans des organismes comme l'Office de la langue française, la Régie de l'assurance-maladie ou la Commission d'accès à l'information.

Pour que le savoir et les contacts des experts et spécialistes ne soient pas perdus, il faut leur adjoindre, sous forme de parrainage, des « apprentis » qui prendront leur relève, une pratique qui n'est pas encore adoptée dans tous les ministères et organismes, où des « plans de relève » sont en gestation.

Le Conseil du Trésor a déjà annoncé la création d'une « banque de candidats » destinée à combler cette année 1500 postes réguliers et 5000 occasionnels, et autant l'année prochaine. Dorénavant, il n'y aura qu'une seule liste d'embauche au lieu de deux listes séparées comme c'est le cas actuellement, l'une pour les réguliers et l'autre pour les occasionnels. Ces derniers doivent passer une deuxième sélection pour obtenir un poste régulier, une étape qui sera abolie d'ici à décembre prochain, a promis le Conseil du Trésor.

Le ministre responsable de l'Administration, Sylvain Simard, doit aussi annoncer d'autres mesures, mardi à Québec, afin de rajouter la fonction publique et assurer la relève.

matelas

Plus de 100 styles!

2 des meilleures façons d'économiser!

Option 1 • Nous payons la TPS et la TVQ! *
*Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et à la TVQ

Option 2 • Vous ne payez rien avant un an! **
**Aucun paiement mensuel • aucun intérêt • aucun dépôt

Nos prix sont imbattables!

Comparez, vous serez convaincu!

Charmeur de Sealy à partir de 169 ⁹⁹	ens. à partir de 299 ⁹⁹
Beautysleep Evasion de Simmons à partir de 199 ⁹⁹	ens. à partir de 399 ⁹⁹
Posturepedic de Sealy à partir de 299 ⁹⁹	ens. à partir de 489 ⁹⁹
Beautyrest de Simmons à partir de 449 ⁹⁹	ens. à partir de 799 ⁹⁹
Matelas « payer et emporter » à partir de 49 ⁹⁹	

LINEN CHEST
DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

CENTRE ROCKLAND : (514) 341-7810
LA CATHÉDRALE • centre-ville : (514) 282-9525
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD : (450) 671-2202
LES GALERIES LAVAL : (450) 681-9090

Livraison, installation, retrait et cadre de lit GRATUITS!

OKA Gestion informatique
OKA Itée
 Téléphone : (514) 282-9334
 Télécopieur : (514) 282-8060
 Courriel : oka@oka-info.com
www.oka-info.com
 Conseillers en informatique

ACTUALITÉS

Cent fêtes pour se « péter les bretelles »

La Fête nationale rend hommage aux festivals et événements du Québec

CHANTAL GUY

EN CHOISSISSANT la chanteuse Mitsou et le comédien Gilles Pelletier comme porte-parole de la Saint-Jean, le Mouvement national des Québécois, qui s'occupe de la fête à l'échelle de la province, souhaite voir rassemblés jeunes et moins jeunes dans un même élan de fierté pour les réalisations collectives du Québec.

Le thème de cette année, « Et si on se lançait des fleurs ? », invite la population québécoise à se « péter les bretelles » — si on peut dire — en famille, entre amis ou en foule pendant les nombreuses activités qui ont été organisées pour aujourd'hui et demain.

Le Comité de la Fête nationale, qui s'occupe des festivités de Montréal et de Laval, a choisi pour son défilé de nuit de mettre l'accent sur la capacité de fêter des Québécois, grands organisateurs de festivals et d'événements culturels.

En plus du défilé de nuit, cette année encore, les fêtes de quartier, le grand spectacle au parc Maisonneuve et les feux d'artifice sont de retour.

Environ une centaine de fêtes ont été organisées dans différents quartiers de Montréal et de Laval pour aujourd'hui et demain. Chaque année, elles attirent en moyenne 400 000 personnes, prouvant à leur façon le caractère indéniablement populaire de la Saint-Jean. Elles ont été financées par le secrétariat aux Loisirs et aux Sports du gouvernement du Québec qui a versé cette année une enveloppe budgétaire de 167 859 \$ aux fêtes de quartiers.

Selon Élise Rompré, coordonnatrice des fêtes de quartiers à Montréal pour le Comité de la Fête nationale, certaines manifestations sont en voie de devenir des traditions, comme par exemple la course de boîtes de savons au parc Ahuntsic, de plus en plus courue au fil des ans. M^{me} Rompré mentionne dans les nouveautés de 2001 la participation de la communauté grecque orthodoxe de Laval, la fête de la paroisse Saint-Stanislas de Kostka sur le Plateau Mont-Royal et le rassemblement culturel de la Ligue des Noirs du Québec au parc Van Horne. Pour une troisième année consécutive, la ville de Westmount soulignera elle aussi la Saint-Jean.

Dans plusieurs quartiers des feux de joie et des feux d'artifice seront présentés pour l'occasion. Une trentaine de tablées ont été organisées pour les gourmands. Et, bien sûr, plusieurs spectacles seront donnés, dont certains misent sur des figures connues du public : Les Respectables, Catherine Durand et Breen Leboeuf seront à Lachine aujourd'hui; Luck Merville à LaSalle demain; l'ensemble I Musici à Pierrefonds demain; Marc Déry à

Montréal-Nord demain et Daniel Boucher, qui aura la veille participé au spectacle sur les plaines d'Abraham, sera à Verdun demain. Infos sur les fêtes : www.fetenationale.qc.ca

Les festivals du Québec en 11 tableaux

Le défilé de nuit de la Fête nationale, qui en est à sa troisième édition, débutera à 21h15 aujourd'hui et se déroulera sur la rue Notre-Dame, entre la rue McGill et l'avenue de Lorimier. Il sera télédiffusé à compter de 22 heures, à Radio-Canada.

Le défilé de cette année rendra hommage au caractère festif des Québécois qui ont fait pousser des festivals au pied carré dans toute la province depuis une vingtaine d'années. Onze tableaux présenteront sous autant de thèmes (le vent, la neige, l'harmonie, la parole, etc.) l'importance pour le Québec de festivals et d'événements tels que le Festival international de jazz de Montréal, le Festival des montgolfières de Saint-Jean-sur-Richelieu, le Carnaval de Québec, le Grand prix de Montréal ou les Francofolies, pour ne nommer que ceux-là. Le violoncelliste Claude Lamothe, Jici Lauzon et Charles Biddle sont les participants connus au défilé de nuit, qui se terminera avec l'incontournable feu d'artifice visible du pont Jacques-Cartier.

Le grand spectacle

Marie-Jo Thério sera en bonne compagnie masculine pour le traditionnel grand spectacle de la Fête nationale au parc Maisonneuve, qui débutera à 21h demain. Daniel Lavoie, le groupe Loco Locass, Bruno Pelletier et Richard Séguin uniront leurs voix pour interpréter les grands classiques du répertoire québécois et, dit-on dans le communiqué, quelques belles surprises tenues secrètes... Le spectacle sera diffusé dès 21h30 à la télé de Radio-Canada et sur les ondes du réseau RockDétente.

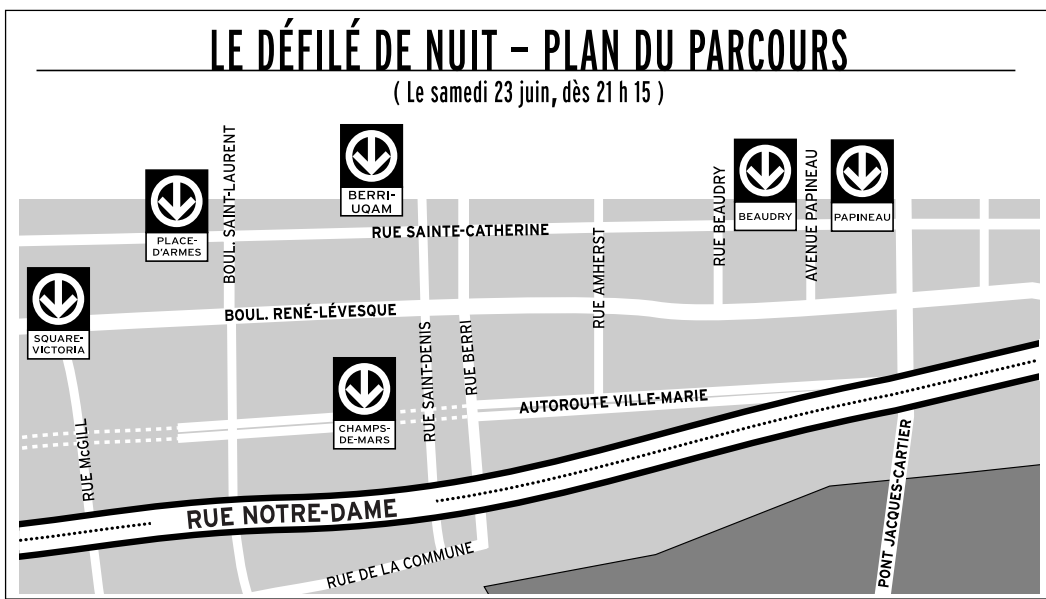
Le grand spectacle de la Fête nationale sera précédé d'animations pour toute la famille dès 12h30 au parc Maisonneuve, et suivi de la répétition générale du spectacle à 15h, d'un souper populaire à 17h et de deux animations sur scène du groupe Les Respectables, à 17h30 et 19h45.

Afin d'éviter les pépins

Demain, Le boulevard Viau, entre Rosemont et Sherbrooke et le boulevard Rosemont, entre Viau et Pie-IX seront fermés à la circulation de 16h à 1h du matin. La rue Sherbrooke sera fermée entre Pie-IX et Viau de 12h30 à 1h du matin. Il sera interdit de stationner dès 7 h du matin dans ce quadrilatère. Seuls les résidents détenant une preuve de résidence pourront circuler en tout temps dans le secteur.



On s'affairait, hier, aux derniers préparatifs des célébrations de la Saint-Jean photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©



OUVERT/FERMÉ DU LUNDI 25 JUIN

- Ouvert**
- Bell (Service à la clientèle)
 - Biodôme
 - Biosphère
 - Bourses canadiennes et américaines
 - Casino
 - Cosmodôme
 - Courts de tennis
 - Golf municipal
 - Insectarium
 - Jardin botanique
 - Maison de la culture Frontenac
 - Marché Bonsecours
 - Marchés publics
 - Pataugeoires (sauf: Beauclerk et Campbell seront fermées)
 - Parc Angrignon
 - Piscines extérieures
 - Plage Jean-Drapeau
 - Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire
 - Société des alcools du Québec (sauf celles situées dans un centre commercial fermé)
 - Terrains sportifs
 - Tour de Montréal

> Il y aura collecte d'ordures ménagères et collecte de matières recyclables ce lundi, 25 juin.



La Presse ne paraît pas le lundi 25 juin

- Fermé**
- Arénas
 - Banques
 - Bibliothèques de quartier
 - Bibliobus
 - Bureaux Accès Montréal
 - Bureaux de la Ville de Montréal
 - Caisses
 - Centres de loisirs (sauf: centre Lajeunesse, le YMCA du Parc et le centre du Plateau seront ouverts le dimanche 24 juin et lundi 25 juin, alors que les centres Gadbois, Saint-Damase, Ogilvy, William-Hingston, Ste-Claire, Saint-Justin, Laurier, Jean-Claude-Malépart, le complexe sportif Claude-Robillard et le centre récréatif Poupart seront ouverts les lundis 25 juin et 2 juillet seulement). Le CRC Saint-Donat sera ouvert le lundi 25 juin seulement.
 - Centre sportif du Parc olympique (fermé 24 juin et 1^{er} juillet)
 - Centre d'histoire de Montréal
 - Chapelle historique du Bon Pasteur
 - Grands magasins
 - Hydro-Québec (urgences: 1-800-790-2424)
 - Loto-Québec
 - Maisons de la culture
 - Phonothèque
 - Piscines intérieures (sauf: Hochelaga, YMCA du Parc et le centre aquatique de Rivière-des-Prairies seront ouvertes les 24 et 25 juin; centre du Plateau ouverte le 24 juin tandis que les piscines Joseph-Charbonneau, Édouard-Montpetit, Lévesque, Quintal, Schubert, Claude-Robillard, Sophie-Barat et Gadbois seront ouvertes le 25 juin).
 - Planétarium
 - Postes Canada

VOTRE PRIME LANCÔME



Jusqu'au 2 juillet 2001, avec tout achat de 30 \$* ou plus de produits Lancôme, recevez cette prime comprenant les articles suivants :

- SUPPORT À COSMÉTIQUES NOIR
- ROUGE SENSATION Rouge à lèvres multi-sensations Nude 4
- VINÉFIT Hydratant Énergisant Complet FPS 15, 9 ml
- DÉFINITIFS Mascara Haute Définition
- AROMATONIC Eau de soin énergisante, 15 ml

*Avant les taxes. Jusqu'à épuisement des stocks. Une prime par personne. Ne peut être combinée à aucune autre offre spéciale.

LANCÔME PARIS

2835463A

CARTE-CADEAU ÉLECTRONIQUE LA PUCE-À-PORTER

AILES LES AILES DE LA MODE

LA CARTE LES AILES MASTERCARD

Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE-FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com
 Grande ouverture : Centre Bayshore - Ottawa - Août 2001

Cliche froisse les Gaspésiens et s'excuse

Selon le ministre, il n'y aurait plus de problèmes d'emploi en Gaspésie si les Gaspésiens étaient remplacés par des Lavallois

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

LAVAL – Le ministre responsable de la région de Laval, David Cliche, a dû s'excuser, hier, quelques heures après qu'il eut malencontreusement froissé les Gaspésiens en voulant vanter les Lavallois.

De passage à Laval pour annoncer des investissements, le ministre délégué à la Recherche, à la Science et à la Technologie, lui-même député de la région de Laval, a ainsi voulu vanter l'entrepreneurship lavallois : « Si les Gaspésiens étaient remplacés par magie par des Lavallois, il n'y aurait sans doute plus de problèmes d'emploi en Gaspésie, parce que l'emploi est une question d'entrepreneurship. »

Sa remarque a fait sursauter la députée libérale de Bonaventure, dans la région gaspésienne, qui lui a demandé des excuses. « C'est une déclaration scandaleuse, inconvenante et totalement méprisante, comme si les

Gaspésiens étaient les seuls responsables de la situation économique actuelle », s'est-elle exclamée.

Quelques heures plus tard, le ministre diffusait un communiqué, dans lequel il s'excusait formellement : « Je présente mes excuses aux Gaspésiennes et Gaspésiens qui auraient pu être vexés par mes propos. Je n'ai surtout pas voulu blesser les Gaspésiens qui sont aux prises avec une situation économique difficile et de qui nous devons tous être solidaires. »

Le premier ministre Bernard Landry lui-même souligne souvent, dans ses discours prononcés partout au Québec, à quel point la situation économique de la Gaspésie le préoccupe, notamment le chômage endémique. Il a déjà annoncé une série de mesures pour tenter de sortir la Gaspésie du marasme.

Le ministre Cliche a plus tard admis que sa déclaration « portait à confusion ». Il a communiqué avec des représentants politiques et socio-économiques de la Gaspésie pour expliquer le sens de ses propos.

M. Cliche a tenté de justifier sa déclaration

en expliquant qu'il voulait surtout vanter « la qualité exceptionnelle de l'entrepreneurship lavallois ».

Effectivement, dans le contexte, c'est ce qu'il semblait vouloir faire. Juste avant de tenir ces propos controversés, il venait d'affirmer que Laval était devenu « le royaume de la moyenne et de la petite entreprise », une région où il n'y a pas de grande entreprise, mais où d'innombrables petites entreprises sont branchées sur la grande entreprise et créent ainsi beaucoup d'emplois. Il venait également de rapporter que les employeurs de la région se plaignaient d'une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée dans plusieurs secteurs.

Laval « est la région avec le taux de chômage le plus bas au Québec », autour de 7,3 %, disait le ministre Cliche.

Le ministre Cliche se trouvait en compagnie de son collègue du Travail Jean Rochon, pour annoncer l'octroi de subventions totalisant 581 341 \$ du Fonds national de formation de la main-d'oeuvre, pour la réalisation de sept projets de formation dans la région de Laval.



David Cliche

PHOTOTHÈQUE La Presse

L'État souverain tente les syndicats de plusieurs pays

LIA LÉVESQUE
Presse Canadienne

IL N'Y A PAS que sur la mondialisation et l'opposition au travail des enfants que les syndicats de ce monde se rejoignent.

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) tenait, vendredi à Montréal, un forum sur le rôle des syndicats sur la question nationale, avec des invités provenant de syndicats de l'Écosse et du Pays basque espagnol.

Rencontrant la presse dans le cadre de ce forum, le président de la CSN, M. Marc Laviolette, le secrétaire général de la Scottish Trades Union Congress, M. Bill Speirs, le secrétaire général de la centrale du Pays basque ELA (Eusko Langi Akatarsuna pour Solidarité des travailleurs basques), M. Jose Elorrieta, de même que la responsable des affaires internationales de la même centrale, Mme Laura G. De Txabbarri, ont laissé entendre qu'il y avait bien des ressemblances entre leur combat respectif pour un État souverain ou, à tout le moins, plus autonome.

La première similitude qui saute aux yeux est que « nous sommes des syndicats de nations sans État », expliquait M. Jose Elorrieta, du Pays basque.

La seconde est que « nous sommes aussi des syndicats très représentatifs du peuple et des travailleurs », des syndicats de pays développés, qui croient qu'il y a des raisons politiques et sociales pour favoriser l'avènement d'une plus grande souveraineté politique chez soi, ajoutait-il.

Les trois croient aussi qu'il vaut mieux « faire front commun contre la mondialisation et le néo-libéralisme », qui dépassent les frontières des pays, rapportait M. Elorrieta.

Chacun en est toutefois à un degré d'avancement différent dans l'avènement de sa souveraineté politique. Chacun insiste sur la nécessité que cette souveraineté mette en valeur les questions sociales avant tout.

« Nous sommes convaincus que la souveraineté du 21^e siècle doit être la souveraineté sociale », opinait M. Elorrieta.

Au Québec aussi, dit M. Laviolette, « il faut lier les revendications sociales à la question nationale ». La CSN, qui est ouvertement souverainiste, croit que la souveraineté est un outil pour définir une meilleure société, plus juste et mieux en mesure de répartir la richesse.

On ne manquera pas d'anesthésistes

DENIS LESSARD

QUÉBEC — La situation est serrée, mais il n'y a pas de raison de s'inquiéter outre mesure ; il n'y aura pas de rupture de services dans les hôpitaux du Québec à cause d'un manque d'anesthésistes.

Selon le Dr Jean Montreuil, président de l'Association des (480) anesthésistes du Québec, le nombre de ces spécialistes est en augmentation depuis deux ans en raison de la décision d'ouvrir la porte à 135 étudiants supplémentaires sur cinq ans.

Le départ d'un troisième anesthésiste sur cinq de l'hôpital Anna-Laberge, en Montérégie, faisait craindre le pire aux dirigeants de l'établissement pour l'été. L'hôpital doit faire appel à des spécialistes de l'extérieur pour dépannage, et a prévu un système de transfert vers d'autres hôpitaux en cas d'urgence.

Selon le Dr Montreuil toutefois, il ne faut pas s'alarmer. « On manque d'anesthésistes, mais actuellement on ne prévoit pas de crise majeure dans les hôpitaux », explique-t-il. Des discussions sont déjà en marche avec Québec et la fédération des médecins spécialistes pour trouver une solution au problème ponctuel d'Anna-Laberge, dit-il. « Dans tous les établissements où il n'y a que quatre ou cinq anesthésistes, ajoute-t-il, un ou deux départs causent des problèmes. »

Mais avec 520 anesthésistes au lieu de 480, « la situation serait plus confortable ». Cette spécialité répond à des demandes de service. Au début des années 1990 on fermait les plateaux techniques, maintenant qu'on les rouvre, la pression devient plus grande, selon lui.

« Depuis deux ans, il y a plus d'anesthésistes qui entrent qu'il y en a qui prennent leur retraite. On va tendre vers l'équilibre dans un an ou deux », de dire M. Montreuil.

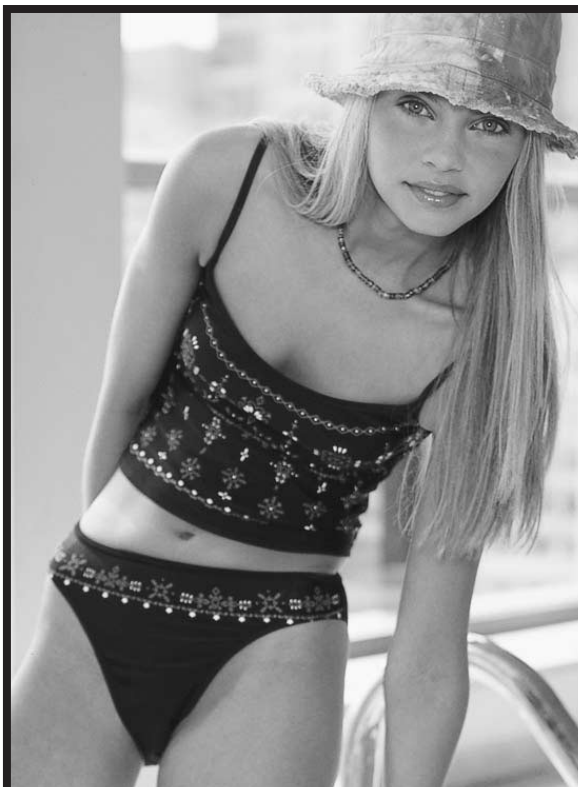
notre fameux soldes semi-annuel

de **25 à 50%** de rabais sur nos prix originaux

Les quantités sont limitées.



Centre commercial Rockland (514) 344-9295
Centre Fairview Pointe-Claire (514) 697-3310



SPORT ACTIF
LE TANKINI BANDANA

Une exclusivité Simons, un maillot imprimé petites fleurs hippies en contraste sur marine, turquoise, indigo ou rouge. 4 à 12.

39.95
Rég. 48.00*

LE BIKINI TRIANGLE CARREAU EN LIGNE

C'est la forme plein soleil de l'été, un triangle qui ne passe pas inaperçu avec ses carreaux en ton de jaune sur fond rouge orangé et liséré marine. 6 à 14.

39.95
Rég. 48.00*

S O L D E

M O D E

S O L E I L

LE DEUX-PIÈCES FLEURS À GOGO

Les hibiscus fleurissent en plein soleil sur le deux-pièces brassière athlétique et culotte bikini coordonnée. Turquoise sur rouge brique. 6 à 14. Jupette à coordonner 12.99

49.95
Rég. 65.00*

LE TANKINI EFFET DENIM

C'est le maillot jeans avec son haut à découpe princesse, surpiqué et brodé en contraste vif, sur culotte coupe garçon. Bleu denim. 6 à 12.

19.99
Chaque pièce Rég. 25.00*



2959571A
VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS, GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS



la maison **simons**

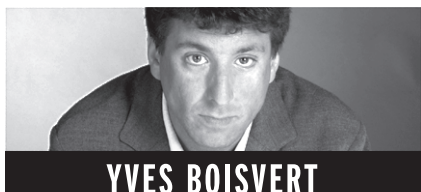
NOS MAGASINS SERONT OUVERTS LE DIMANCHE 24 JUIN ET FERMÉS LE LUNDI 25 JUIN BON CONGÉ À TOUS!

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca

Chez-nous



C'est l'année où Lucien Bouchard a démissionné « pour des raisons personnelles ».

L'année où Yves Michaud, à défaut de devenir député, est devenu affaire.

L'année où deux, trois cocktails Molotov n'ont détruit ni les Second Cup ni ce qu'on appelle la « paix linguistique ».

L'année où Gérard Larose, enquêtant sur l'état de la langue française, a dit qu'il fallait arrêter d'être « sur la défensive ».

L'année où Céline Dion a eu son bébé, mais on a dit qu'on n'en parlerait plus.

Où tout cela nous mène-t-il ? A peu près au 24 juin 2001. Et puisque c'est la fête « nationale du Québec », c'est peut-être un bon moment pour avancer qu'à travers quelques événements se dessine insensiblement une nouvelle façon de voir « la nation » québécoise.

Pensons seulement à la fête elle-même. Comme la Saint-Jean-Baptiste était autrefois la fête exclusive des Canadiens français, on l'a d'abord rendue plus politique en la déclarant la fête nationale du Québec. Mais du même coup, il a fallu, en la rendant « québécoise », fournir quelque effort pour la dépouiller le plus possible de son « ethnicisme ». C'est la fête de tous les Québécois, n'est-ce pas ?

Revenons seulement 11 ans en arrière. En 1990, au défilé, dans un grand élan d'« ouverture », on avait gentiment demandé à une vingtaine d'enfants de toutes origines ethniques de tirer un énorme « mouton de Troie ».

Cela se voulait un clin d'oeil au traditionnel mouton de Jean-Baptiste ; en même temps qu'un signe de renouvellement social à travers les communautés culturelles. Charmant et bucolique.

On n'avait pas insisté sur le fait que le modèle, le « cheval de Troie », lors de la fameuse guerre antique, était un instrument de guerre. Ceux qui manipulaient ce cheval avaient réussi à s'introduire sournoisement dans la ville barricadée pour y semer la mort... Rien de vraiment rassurant comme vision, à bien y penser, mais justement, il ne fallait pas trop y penser.

On n'a pas revu le mouton et d'année en année, cela sent un peu moins l'artifice. Parce que les choses sont plus naturelles. Parce que les premiers enfants de la loi 101 commencent eux-mêmes à avoir des enfants. Et que la « nation » s'invente chaque jour dans la rue. Comme au restaurant chinois, où le vieux serveur parle le cantonnais et balbutie l'anglais. Mais où les jeunes servent en français des chauffeurs de taxi nés au Pérou qui ont convaincu le patron d'importer de l'Inca Cola. Cela n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est la banalité même de cela !

L'affaire Michaud, même si elle est indissociable des luttes internes du Parti québécois, arrive comme un autre symbole. Celui du rejet officiel et radical — même brutal — du nationalisme ethnique à la Lionel Groulx.

Si, comme le dit Bernard Landry, il y a une sorte de consensus autour du fait que le Québec forme une « nation », il y en a une autre qui veut que l'on ouvre le plus généreusement possible ce concept.

Cela se passe au moment même où l'historien Gérard Bouchard, frère de Lucien, qui s'impose depuis quelques années comme un des meilleurs penseurs du Québec, fait des remous chez les intellectuels en proposant de « jeter les souches au feu de la Saint-Jean ». Les souches ethniques, bien entendu.

Pour un historien, et pour un souverainiste, voilà qui n'a rien d'orthodoxe. Non pas qu'il renie le passé, bien entendu ; mais la vision qu'en donne le discours historique chez les francophones. L'homme récuse le nationalisme ancien de la « survivance » canadienne-française, devenu « inopérant ».

La nation québécoise a certes à ses yeux une dimension « ethnique », en ce sens qu'elle s'appuie sur une « francophonie nord-américaine » — 93 % des Québécois parlent le français comme langue première, seconde ou tierce. Mais l'Histoire du Québec, dit-il, a depuis longtemps « construit » une mémoire qui ne s'adresse qu'aux Canadiens français. Elle doit changer pour devenir accessible aux non-Canadiens français et, plutôt que viser la spécificité à tout prix, faire

ressortir l'universel dans ce passé collectif. Et mieux faire mettre en lumière l'apport des autres Québécois.

À quoi doit servir une nation, au fait ? demande Bouchard. À être différente à tout prix des autres ? Ou bien, comme le professent les Américains dans leur Constitution, à « rendre ses membres plus heureux » ? Choisir la première option, c'est un peu s'enfermer, exclure les groupes ethniques, dit-il. On devine qu'encore là, il a remué quelques puces ici et là.

Parlant de spécificité, l'on demandait récemment à Gilles Vigneault si l'ouverture au monde n'amenait pas la perte de l'originalité des cultures, si la Côte-Nord qu'il a chantée avait par le fait de l'ouverture vu disparaître une partie de l'originalité. Il répondait ceci : « Peut-être, mais l'originalité, c'est à quel prix ? Tout est là ! Être original dans la misère, c'est beau pour le cinéma, la télé ou la radio, les journaux et tous les moyens de communication. Même Internet. Mais pour ceux qui sont dans la misère, c'est de la merde ! »

Eh oui, ce qui est de nous change sans cesse. Certaines années plus que d'autres, cela apparaît avec plus de clarté. On se dit que « Chez-nous » a bien changé. Et que le mot lui-même — nous — ne peut plus avoir le même sens.

Bonne fête.

La note parfaite contre les blues de l'été

Solde de démonstrateurs

2001 330i 7 000 km Argent/cuir noir, ensemble Premium, ensemble sport Harmon Kardon 53 495 \$	2000 323i 9 300 km Argent/intérieur beige, ensemble Premium, syst. alarme phares au xénon, Harmon Kardon 41 995 \$	2000 323i 5 600 km Noir cosmos/beige, 5 vit., ensemble sport III, roues de 17 po, Harmon Kardon 41 995 \$
2001 X5-3.0 11 900 km Bleu topaze/cuir noir, manuelle, 5 vit., glaces teintées, marche-pied en aluminium, sièges à commande électrique 599 \$ + tx*	2001 325ci 11 500 km Rouge Sienna/cuir noir, automatique, ensemble Premium et beaucoup plus 599 \$ + tx**	2001 X5-3.0 11 800 km Noir jet/cuir noir, ensemble sport, glaces teintées 699 \$ + tx***

Location de 36 mois, 16 000 km
Valide jusqu'au 30 juin 2001. Taxes en sus.
*6500 \$ + premier et dernier versement
**6500 \$ + premier et dernier versement
***7800 \$ + premier et dernier versement

Le plaisir de conduire.
BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest (514) 731-7871
Visitez notre site web : www.bmwcanbec.com

GRAND SOLDE DE L'ÉTÉ!

JUSQU'À 600\$ DE RABAIS SUR LES MEUBLES

NOUVEL ARRIVAGE!

ENSEMBLES DE MEUBLES COMPLETS À PARTIR DE **399\$**

TECK • ROTIN DE RÉSINE • CUIR/RÉSINE • ALUMINIUM

INSTALLATION GARANTIE AVANT LE 15 JUILLET!

RIEN À PAYER AVANT 2002! à partir de **11 199\$**

Trevi
LE N°1 DE LA PISCINE
MEUBLES • SPAS • SOLARIUMS
www.eTrevi.com

Photos à titre indicatif seulement. Quantités limitées. Taxes en sus.
L'offre peut prendre fin en tout temps.
*Installation de votre piscine creusée avant le 15 juillet, suite à l'approbation du crédit et du plan d'aménagement.

BLAINVILLE 11, boul. de la Seigneurie O.
BOUCHERVILLE 1235, rue Ampère
BOUSSARDVILLE 8705, rue Taschereau
CHATEAUGUAY 115, boul. St-Jean-Baptiste • CHOMEDEY Comptoir Trevi Express 1730, boul. des Laurentides
FABREVILLE 515, boul. Curé-Labelle
MASCOCHE 285, montée Masson
POINTE-AUX-TREMBLES 11800, rue Sherbrooke Est • POINTE-CLAIRE 2315H, aut. Transcanadienne • TROIS-RIVIÈRES-QUEST 4445, boul. Royal • NEPEAN (Ontario) 1872, Merivale Road.

CONCOURS « ON SE LA COULE DOUCE ! »
PLUS DE 16 000 \$ EN PRIX!
À GAGNER : 3 SPAS VIKING SUPRÊME
3 CHAUFFE-TERRASSE
3 ENSEMBLES DE JARDIN RAPSODY

Bulletins de participation disponibles dans les magasins Trevi. Détails et règlement en magasin. Tirage le 20 juillet 2001.

4 JOURS! Supersolde Jeu • ven • sam • dim

Surplus d'articles ménagers

Nos acheteurs ont brisé tous les records! Nos magasins et notre entrepôt principal débordent littéralement et nous devons faire notre plus grand solde à ce jour! Plus de 10 000 000 \$ d'articles cadeaux et d'articles ménagers à liquider? Profitez-en!

2965002

Ensemble à sauté antiadhésif 3 pièces
\$29.99 **FAITES VITE**
\$9.99

Service de vaisselle pour 8
\$129 **LES PLUS BAS PRIX EN VILLE**
\$49.99 **PRIX IMBATABLE**

Coutellerie 72 pièces en acier inox 18/10
Design Solingen
Service pour 12 avec coffret de luxe
PRIX INCROYABLE \$459 **LES PLUS BAS PRIX EN VILLE**
\$99.99

Patio acrylics Verre High Ball ou Old Fashion
\$199 Cour. \$79.99 Chacun

Design italien Ens. à pâtes 5 pces
\$14.99 Cour. \$59.99

Bols et assiettes à fruits en verre gauré
\$15.99 Cour. \$39.99

Panier à pique-nique avec service 16 pièces
\$19.99 Cour. \$79.99

BENIX & Co. 7335 Boul. DECARIE
IMPORTATEURS D'ARTICLES MÉNAGERS DE QUALITÉ
Faites vite pour profiter du meilleur choix. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Lun.-mer. 10 h à 18 h - Jeu.-ven. 10 h à 21 h - Sam. 9 h à 17 h - Dim. 10 h à 17 h

3213 AUTOROUTE 440
Chomedey, Laval, en face du Carrefour Laval à côté de Yellow Plus

Fusions: Québec amende la loi 29

Les comités de transition seront mieux outillés pour le redéploiement des employés

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Québec vient de donner aux comités de transition un outil qu'ils réclamaient pour limiter les effets des plannings d'emplois obtenus par plusieurs syndicats municipaux, notamment à Montréal.

Un des amendements apportés à la loi 29, adoptée jeudi, autorise le gouvernement à intervenir par le biais de décrets pour empêcher que la reconduction des plannings d'emploi actuels ne soit utilisée comme un frein au redéploiement des pompiers, cols bleus ou cols blancs d'un arrondissement à l'autre, au sein d'une nouvelle ville fusionnée, sans ajout de personnel.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, s'est notamment rendue aux demandes du comité de transition de Montréal, qui craignait que sans cet amendement l'intégration des conventions collectives ne vienne simplement recréer les conditions

existantes dans les 27 municipalités de l'île. « Pour être en mesure de faire un budget équilibré, on a besoin de ces outils-là », dit la porte-parole du comité de transition de Montréal, Isabelle Hudon.

Claude Héту, responsable du secteur municipal au Syndicat canadien de la fonction publique — le plus important joueur au Québec — n'est pas d'accord. « On leur avait dit que ce n'était pas nécessaire de mettre cet amendement, lance-t-il. Tout le monde a peur d'avoir peur. Le gouvernement, plutôt que de gouverner en législateur, gouverne en exécutif. On est proches d'un État de dictature ! »

Pour chaque unité d'accréditation (pompiers, cols bleus, cols blancs etc.), le nouveau plancher d'emploi sera la somme des plannings d'emplois actuels. Mais ce dont Québec voulait s'assurer, c'est que l'assise territoriale des plannings ne soit plus chacun des arrondissements issus des anciennes villes, mais bien l'ensemble de la

nouvelle ville. De cette façon, la « dilution » des plannings, du fait que ce ne sont pas toutes les municipalités qui en ont, donnera bel et bien aux comités de transition la marge de manoeuvre qu'ils attendaient.

Ainsi, le comité de transition de Montréal pourra manoeuvrer plus librement s'il juge que certains employés sont excédentaires à Montréal, par exemple, et qu'on devrait les déployer dans une ou plusieurs autres parties de la nouvelle ville. Les syndicats argumentent plutôt que même après la fusion, on devra maintenir dans chacune des villes actuelles dotées de plannings le nombre d'employés fixés par ces plannings. La question est particulièrement controversée chez les pompiers de Montréal, qui bataillent depuis plusieurs années pour conserver un plancher d'emploi que la Ville juge trop élevé par rapport aux besoins.

Si les syndicats se battent pour les plannings, affirme Claude Héту,

c'est pour les générations futures et non pour les employés actuels, déjà assurés par la loi de conserver leur emploi. « Est-ce qu'il y aurait derrière tout ça (les changements à la loi) une volonté de recourir plus à la sous-traitance ? » demande-t-il.

Par ailleurs, les autres amendements apportés par M^{me} Harel qui font désormais clairement obligation aux municipalités de fournir aux comités de transition les employés municipaux requis pour leurs travaux ont soulevé l'ire du maire de Westmount, Peter Trent. Westmount et 13 autres municipalités de l'île de Montréal opposées aux fusions boycottent depuis plusieurs semaines les travaux du comité de transition de Montréal, le privant de 120 des 500 employés municipaux sur lesquels il compte pour mener à bien la fusion.

« Encore une fois, c'est l'approche bulldozer, fulmine le maire Trent. Ils se foutent complètement des élus municipaux et des citoyens qui ont élu leurs conseillers

et leurs maires. C'est le conseil municipal qui est souverain et le Parti québécois sait très bien ce que ça veut dire, souverain. » M. Trent compte consulter les avocats de sa municipalité avant de décider de la levée de ce boycott, qui est lié à la tentative judiciaire de ces municipalités de faire invalider la loi 170 enclenchant le processus des fusions. Le procès est terminé et on est en attente du jugement.

Le comité de transition souhaite pour sa part pouvoir compter sur cette main-d'oeuvre des villes de banlieue d'ici juillet. « On va écrire aux maires et aux directeurs généraux, explique Isabelle Hudon. On n'attendra pas nécessairement le jugement. On va faire une liste à chacune des municipalités des gens qu'on désire avoir et sur quelle base. »

cyberpresse.ca Pour en savoir plus sur le feuilleton judiciaire des fusions : www.cyberpresse.ca/fusions

Rationaliser les édifices a permis de sauver 330 millions

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Le gouvernement québécois a économisé en frais de loyer quelque 330 millions \$ depuis cinq ans, en rationalisant les espaces qu'il occupe dans ses édifices.

Cette économie a été réalisée par la Société immobilière du Québec (SIQ), l'organisme qui sert de bras immobilier au gouvernement québécois.

La SIQ administre un parc immobilier comprenant 2,7 millions de mètres carrés en espaces, ce qui en fait un des plus importants gestionnaires immobiliers du Québec, indique le rapport annuel que la SIQ vient de publier.

Le parc immobilier de l'organisme regroupe 1010 immeubles répartis à travers le Québec, notamment des édifices à bureaux, des palais de justice, des établissements de détention, des postes de police et des centres de transport.

En 1995, la SIQ a commencé à rationaliser les divers baux que les ministères et organismes du gouvernement détenaient un peu partout. Cette mise en ordre a été possible quand le marché immobilier était favorable aux locataires. La SIQ a alors diminué le taux des espaces qui étaient inoccupés pour faire baisser la facture des loyers. C'est ainsi qu'on a atteint au 1^{er} mars dernier un taux de vacance de 1,6 %. Ce taux était à 6,6 % en 1997.

Mais la situation est en train de changer depuis 2000. La SIQ a un plan d'action « pour se prémunir contre la rareté actuelle et appréhendée des espaces disponibles et contre une hausse démesurée des prix », affirme dans son rapport annuel le président et directeur-général de la SIQ, Jean-P. Vézina.

Parmi les mesures qui ont été prises, on signale un recours systématique aux appels d'offres pour la location de grandes superficies, et la renégociation avant échéance de baux importants. Des édifices ont été achetés à Montréal et à Québec, afin de répondre aux besoins d'espace des différents ministères.

Bernard Landry en mission en Europe à la mi-juillet

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne

QUÉBEC — Bernard Landry effectuera en juillet un voyage à caractère surtout politique, pour sa première sortie européenne comme premier ministre. M. Landry sera en Belgique, où il aura un entretien avec le président de la Commission européenne, Romano Prodi, et avec le ministre-président de chacune des deux communautés de Belgique, le flamand Patrick Dewael, et le wallon Jean-Claude Van Cauwenberghe.

Le gouvernement du Québec est particulièrement impressionné par le fonctionnement du modèle belge. « Ce sont des représentants de la Belgique qui vont présider les travaux de la Commission européenne à compter du 1^{er} juillet prochain. Dans leurs secteurs de compétence, ce sont des dirigeants wallons et flamands qui vont présider les réunions internationales », a relaté la ministre québécoise des Relations internationales, Louise Beaudoin.

Dans le système canadien, le Québec doit constamment se battre pour faire avancer ses dossiers sur la scène internationale, même dans les secteurs de sa compétence, a noté M^{me} Beaudoin. La chose est beaucoup plus facile pour les deux communautés belges.

M. Landry se rendra par la suite en Allemagne, à l'invitation personnelle du ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber.

M. Landry doit prendre la parole au Parlement bavarois, le Landtag. Il s'adressera aux

élus directement du Parquet de cette institution, devenant le premier dirigeant étranger à bénéficier de ce privilège depuis Jacques Delors en 1991 (alors président de la Commission européenne).

Dans la troisième partie de sa mission, M. Landry sera à Berlin, redevenue capitale de toute l'Allemagne depuis la réunification du pays en 1990. Il se rendra alors au Bundestrat, une des deux chambres du parlement allemand. Ce Bundestrat, une chambre haute qui pourrait être comparée à une sorte de Sénat canadien mais doté de beaucoup plus de pouvoirs, est composé de 69 élus provenant des 16 Länder (provinces) qui composent le pays. Le premier ministre québécois rencontrera le président du Bundestrat, Kurt Beck, qui est aussi ministre-président de la Rhénanie-Palatinat.

Par ailleurs, M. Landry sera accompagné au cours de sa tournée par une quarantaine de représentants du milieu québécois des affaires provenant principalement des organismes publics ou du mouvement coopératif.

À cet égard, M. Landry prononcera à Bruxelles une conférence devant des gens d'affaires réunis par la Fédération des entreprises de Belgique et son équivalent flamand, le Vlams Economische Verbond.

À Munich, capitale de la Bavière, il ouvrira une séance de travail impliquant la Société générale de financement et la Bayerische Landesbank.

ATTENTION

PUISSANTES

SENSATIONS

PATHFINDER

1,8% **
FINANCEMENT À L'ACHAT



399\$ PAR MOIS, location 48 mois*

0\$ acompte disponible

- DISPOSITIF ANTI-BLOCAGE DES ROUES «TOUT TERRAIN»
- RADIO AM/FM/CD AVEC 6 HAUT-PARLEURS, 100 WATTS
- JANTES EN ALLIAGE 16 PO
- SYSTÈME ANTIVOL ET ANTIDÉMARRAGE AVEC CLÉ À PUCE
- ENSEMBLE ÉLECTRIQUE
- DIFFÉRENTIEL AUTOBLOQUANT ARRIÈRE
- MOTEUR V6 DE 250 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour le Pathfinder XE 2001 (SCLG51 AA00). Acompte ou échange équivalent de 4 295 \$. Limite de 24 000 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit par NCFI. **Taux de financement de 1,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122



Quelle belle nuit !
En voici une autre
... à moitié prix.

Avec votre carte VISA*, obtenez une deuxième nuitée à 50 % de rabais* lors d'un week-end de deux nuitées, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001.

Appelez le 1 877 901-2082 et demandez le code de tarif VSPO.

50%
de rabais pour la deuxième nuitée.



*Offre valable pour deux nuitées consécutives, du jeudi au dimanche, à n'importe quel établissement Marriott International Inc. au Canada, entre le 4 juin et le 30 septembre 2001. Restrictions applicables. Offre selon disponibilité. **Une nuitée à titre indicatif à réserver entre 4 h et 11 h. *Marque de commerce de Marriott International Inc. **Marque de commerce de Visa Int'l. Visa Canada est un usage autorisé. © Marque de commerce de Visa Canada.







CHIRURGIE AU LASIK

Vous nous connaissez... faites nous confiance !



Marc Mullie MD

Depuis 1993 nous sommes là, les deux visages derrière Laservue...

Nous avons opéré des milliers de personnes comme vous — frères, soeurs, parents et amis ainsi que nombre de personnalités connues. Ces personnes ont été libérées du port de lunettes ou verre de contact.

La chirurgie au Lasik, c'est sérieux. C'est pourquoi nous nous y dévouons à temps plein. L'un de nous a lui-même été opéré au Lasik (M.M.). Pour une rencontre personnelle avec l'un de nous n'hésitez pas à nous contacter.



Gordon Balazsi MD



LASERVUE
Faites confiance à l'expérience
(514) 738-6666
www.laservue.net

9000 résidents de Québec réclament 54 millions au Sommet des Amériques

Presse Canadienne

QUÉBEC — Plus de 9000 résidents de Québec ont déposé en Cour supérieure, hier, une requête en recours collectif de 54 millions contre l'organisation du Sommet des Amériques.

Le groupe de citoyens, avec, pour requérant, un résident de la rue D'Aiguillon, Denis Sylvain, réclame que l'organisation soit condamnée à verser à chacun la somme de 3000 \$ en dommages et intérêts, ainsi qu'un montant équivalent à titre de réparation pour atteinte à des droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés.

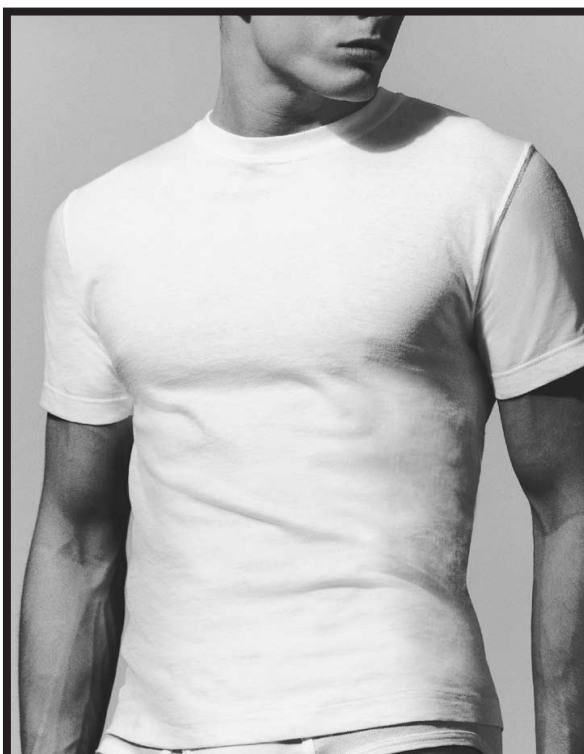
Il s'agit de personnes qui, à l'occasion de la tenue du Sommet des Amériques, en avril à Québec, résidaient dans le périmètre de sécurité ou aux abords de celui-ci, et qui estiment avoir subi un préjudice physique, moral ou matériel à cause de cet événement.

« L'élément le plus important que nous reprochons dans ce recours consiste en ce que l'État a manqué à son obligation de protéger ses citoyens, devoir que tous les pays du monde doivent remplir, même dans les républiques de bananes », a indiqué vendredi M^e Daniel Petit, qui représente le groupe à Québec.

M^e Petit a affirmé que plusieurs de ces citoyens se retrouvaient aujourd'hui à l'hôpital en raison de troubles d'anxiété causés par le Sommet. « Il y a, par exemple, une dame se déplaçant en fauteuil roulant qui n'a pu recevoir les soins habituels en raison du périmètre de sécurité, et qui, par conséquent, n'a pas été nourrie et n'a pu aller aux toilettes pendant toute la durée du Sommet », a déploré M^e Petit.

L'avocat a également rapporté le cas d'une personne qui a dû dormir sur un banc public pendant deux jours parce qu'elle n'avait pas accès à son logement, situé dans le périmètre de sécurité.

« La liberté de circulation n'a vraiment pas été respectée, dans un secteur où il y a beaucoup de gens vivant seuls. Beaucoup de personnes se sont barricadées parce qu'elles avaient peur », a déclaré M^e Petit, estimant que l'État aurait dû loger les résidents ailleurs.



LE TRENTEN ET UN®

MAILLOT ENCOLURE RONDE

Un rapport qualité-prix imbattable ! Pur coton peigné, coutures amincies pour un confort incomparable. Un élément essentiel dans le jeu des superpositions. Blanc ou gris chiné. P.m.g.tg.

9.⁹⁹

TRIO CALEÇONS CLASSIQUES

Une valeur Simons vraiment exceptionnelle. Un emballage de 3 dessous pur coton, taille haute à coutures surpiquées, élastique logo intérieur ratiné pour un confort quotidien incomparable. Blanc pur. P.m.g.tg.

10.⁹⁹

S O L D E

M O D E

S O L E I L

CALEÇON BOXEUR

Allure actuelle, confort moderne. Pur coton peigné, solides coutures surfilées et amincies, élastique logo ton sur ton à l'intérieur ratiné de haute qualité pour un confort supérieur. Noir, blanc, gris chiné. P.m.g.tg.

11.⁹⁹

Rég. 15.00*

CALEÇON ESSENTIEL

Pur coton peigné, coutures renforcées, surfilées et amincies, élastique logo ton sur ton, tissage ratiné souple de haute qualité pour un confort supérieur. Noir, blanc, gris chiné. P.m.g.tg.

6.⁹⁹

Rég. 8.00*



VALEURS MODE EXCLUSIVES, PRIX EXCEPTIONNELS, GARANTIE DE QUALITÉ SIMONS DANS TOUS NOS RAYONS




la maison **simons**

NOS MAGASINS SERONT OUVERTS LE DIMANCHE 24 JUIN ET FERMÉS LE LUNDI 25 JUIN BON CONGÉ À TOUS!

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 STE-CATHERINE OUEST • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

BONNE FÊTE QUÉBEC!



Bernard Landry
Premier ministre du Québec


Chères Québécoises,
Chers Québécois,

Notre fête nationale est un moment privilégié pour exprimer, dans la joie et la bonne humeur, notre fierté d'appartenir à la nation québécoise. Une nation qui sait créer, construire et partager.

Cette année, nous aimerions profiter de cet événement rassembleur pour créer tout particulièrement une rencontre entre les jeunes et leurs aînés. Que partout au Québec, le plaisir de la fête vienne nourrir et renforcer notre solidarité.

Le Québec, ce coin de terre que nous aimons de tout notre cœur, mérite une fête grandiose, à l'image du peuple qui l'habite. Un peuple vaillant et dynamique que nous sommes très fiers de représenter.

Bonne fête nationale à toutes et à tous!



| SANTÉ |

Romanow se dit prêt à examiner la question du ticket modérateur

Presse Canadienne

SASKATOON — Roy Romanow, qui préside une commission fédérale chargée d'examiner les soins de santé au pays, se dit prêt à envisager la question du ticket modérateur, ce qui ne signifie pas pour autant qu'il sera utilisé prochainement.

Jeudi, en Suède, le premier ministre Jean Chrétien déclarait que le système de soins de santé canadien devrait peut-être songer à adopter, comme les Suédois, le ticket modérateur.

Comme les coûts ne sont pas tellement élevés, l'utilisation du ticket modérateur dans ce pays n'empêche pas les gens de rendre visite au médecin, a précisé M. Chrétien.

M. Romanow, ancien premier ministre de la Saskatchewan, a indiqué qu'il n'écarterait aucune possibilité dans le cadre de son étude sur le système de soins de santé canadien. Mais «rien ne prouve que le ticket modérateur a eu un impact important sur l'utilisation des soins de santé». Et il faudrait amender la loi actuelle sur la santé, qui interdit l'imposition de frais modérateurs, a-t-il rappelé.

Le ticket modérateur a été mis à l'essai en Saskatchewan, de 1968 à 1971. Au terme de l'expérience, on a constaté qu'il n'avait eu pratiquement aucun impact sur le coût des soins de santé, et que ceux qui avaient réduit leur utilisation étaient surtout les gens démunis et les personnes âgées.

«Les gens qui ont le plus besoin de soins de santé au pays sont souvent les plus démunis. Je ne crois pas qu'une telle situation soit tellement profitable ou compatible avec les valeurs canadiennes», a commenté Peter Barrett, président de l'Association médicale canadienne.

Robert Evans, de l'Université de la Colombie-Britannique (UBC), auteur de plusieurs textes sur le ticket modérateur, croit que cette formule transfère simplement les coûts des gens plus fortunés aux moins nantis.

«L'entêtement à parler du ticket modérateur pour les soins de santé est bien compréhensible quand on se rend compte que beaucoup de gens y voient leur profit», écrit M. Evans dans une étude réalisée en collaboration avec Morris Barer, de l'UBC, et Greg Stoddart, de l'Université McMaster.



Photo CP

Le premier ministre Jean Chrétien, qui a dû se désinfecter les pieds hier à son retour de Stockholm, déclarait jeudi dernier que le système de soins de santé canadien devrait peut-être songer à adopter, comme les Suédois, le ticket modérateur.

Les employés de soutien des hôpitaux de Halifax seront en grève mardi

Presse Canadienne

HALIFAX — Le syndicat représentant 2900 travailleurs de la santé de la région de Halifax a confirmé hier qu'il déclencherait comme prévu une grève générale mardi à minuit, ce qui force les directions d'hôpitaux à préparer en vitesse un plan d'urgence pour maintenir les services essentiels.

«C'est une honte (...) qu'en cette époque, avec un système de soins de santé dans l'état que l'on sait, (nous ayons) à nous rendre jusqu'à l'avis de grève», a déclaré la présidente du Syndicat des employés gouvernementaux de la Nouvelle-Écosse, M^{me} Joan Jessome, après avoir déposé les documents requis au ministre de la Santé, hier.

Cette procédure permet aux employés de soutien des hôpitaux — mais pas aux infirmières — de débrayer légalement dans neuf établissements.

Bob Smith, l'administrateur en chef de la région régionale de la Santé de Halifax, qui supervise les hôpitaux, se dit «très préoccupé» par l'annonce du syndicat.

M. Smith soutient que les hôpitaux, qui ont déjà fermé des lits et annulé des chirurgies en prévision des arrêts de travail, ne peuvent réduire davantage les services aux patients.

«Je suis inquiet depuis le début, a-t-il précisé. Quand vous gérez des opérations aussi complexes et que vous les comprimez subitement, (...) vous vous retrouvez dans une situation où il y aura inévitablement des erreurs.»

La semaine dernière, les hôpitaux de Halifax ont fermé 307 lits sur 1400, en plus d'annuler 109 chirurgies.

Les deux parties tentent d'en arriver à une entente de dernière minute sur la façon d'offrir les services d'urgence pendant une éventuelle grève. Jusqu'à mainte-

nant, les propositions du syndicat à cet égard ont été rejetées par les hôpitaux.

Les chirurgiens craignent de ne pas pouvoir exécuter certaines opérations contre le cancer si le syndicat n'augmente pas le nombre d'employés de soutien qui devront rester en poste pendant la grève, a indiqué M. Smith.

«Nous devons être en mesure d'alimenter nos blocs opératoires en matériel stérile, et ce, de façon continue», a-t-il expliqué.

Le syndicat admet que la grève affectera les soins offerts aux patients, mais assure qu'il y aura suffisamment de personnel pour maintenir les opérations contre le cancer et faire en sorte que «personne n'aura à déplorer de perte de vie».

L'avis de grève survient au lendemain de la tentative maladroite du gouvernement conservateur de faire adopter au parlement, en dernière lecture, un projet de loi qui enlèverait le droit de grève aux travailleurs du secteur de la santé.

Parmi les employés qui ont le droit de faire la grève, on compte les techniciens médicaux qui préparent les blocs opératoires, les laborantins qui effectuent des analyses médicales et les techniciens en radiologie.

En fin de journée, jeudi, le président de l'assemblée législative de la Nouvelle-Écosse, Murray Scott, a approuvé une motion du NPD qui demandait de poursuivre jusqu'à vendredi les audiences publiques sur le projet de loi, de sorte que ce dernier ne pourra devenir loi avant la date annoncée par le syndicat pour le début de la grève. Le plus tôt serait jeudi prochain.

La présidente du syndicat, Joan Jessome, exige que le gouvernement retire son projet de loi avant de retourner à la table des négociations.

30%
à 50%
DE RABAIS
sur plus de 500 montures en plus du 2 pour 1

SOLDE

FORFAIT 2 PAIRES

199\$

incluant montures sélectionnées et lentilles plastique simple vision avec traitement résistant aux rayures.

Ces offres sont valides jusqu'au 28 juillet 2001 et ne peuvent s'ajouter à tout autre escompte.

Greenfield Park
466-2166

Longueuil
677-4747

St-Jean-sur-Richelieu
348-1155

Montréal
Centre-Ville
875-1001

Angle St-Joseph/
St-Laurent
270-4747

Place Versailles
354-1220

Rosemont
593-8840

Ville St-Laurent
856-2002

Laval
Chomedey
629-9800

Pont Viau
663-4747

Pointe-aux-Trembles
642-2540

Repentigny
654-5477

Pointe-Claire
694-7773

St-Jérôme
436-2893

St-Hyacinthe
774-7188

Drummondville
478-4171

Trois-Rivières
372-1313

Victoriaville
752-4646

Sherbrooke
Galeries Quatre-
Saisons
565-3632

Carrefour de l'Estrie
822-4747

Gatineau
568-1918

LUNETTERIE
**NEW
LOOK**
Michel Laurendeau opticien

Visitez
notre site Internet
www.newlook.ca

Betty Barclay



OGILVY

Boutique au 3^e étage
1307, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal QC H3G 1P7

Tél. : (514) 842-7721 poste 252
Courriel : bettybarclay@scaniaimports.com

2969317

LA SAISON DE L'HERBE À POUX VOUS EFFRAIE?

Si vous souffrez d'ALLERGIE À L'HERBE À POUX, les médicaments en vente libre ne suffisent peut-être pas.

Contactez votre spécialiste en allergie avant le début de la saison de l'herbe à poux pour discuter d'un traitement rapide et pratique.

Visitez-nous à
www.pollinex.com

Allergy
Therapeutics[®](Canada) Ltd.



29687303

296822A

Examen de la vue sur place par des optométristes



Le chef de l'Alliance canadienne Stockwell Day.

Photo REUTERS

Stockwell Day n'a jamais songé à démissionner

JENNIFER DITCHBURN
Presse Canadienne

OTTAWA — Stockwell Day reconnaît que les remous qui agitent l'Alliance canadienne depuis deux mois lui ont fait vivre des moments douloureux et difficiles sur le plan personnel, mais il affirme qu'il n'a jamais songé à démissionner.

Au cours d'une entrevue téléphonique accordée à la Presse Canadienne, M. Day a déclaré qu'il refusait d'accorder un tant soit peu de crédibilité à ses détracteurs.

« On m'a accordé un mandat démocratique fort en juillet dernier et je prends au sérieux mon rôle de leader, qui consiste à défendre la constitution de notre parti, a-t-il indiqué.

« Nous sommes un nouveau parti d'à peine un an. Démissionner constituerait un dangereux précédent pour ceux qui veulent travailler hors de notre constitution et de façon non démocratique. »

Selon une source proche du cabinet du leader, M. Day serait parti-

culièrement irrité des critiques de Rick Anderson, jadis conseiller de Preston Manning, et il refuserait de lui donner la satisfaction de le voir démissionner.

Stockwell Day a fait plusieurs allusions voilées à M. Anderson et à d'autres alliancistes proches de Preston Manning, « qui travaillent activement contre moi depuis juillet dernier ».

Le leader, qui a finalement comblé plusieurs postes au sein de son cabinet fantôme en faisant appel à de fidèles partisans, reconnaît qu'il n'a pas pris nécessairement la meilleure décision lorsqu'il a choisi son équipe, l'été dernier.

Il avait alors nommé Chuck Strahl au poste de leader parlementaire et Ian Todd à celui de chef de cabinet. MM. Strahl et Todd n'avaient pas appuyé sa candidature au leadership et par la suite, ils ont fait partie de ses détracteurs.

« Je voulais être le premier leader politique de l'histoire à effectuer un changement de leadership sans changement de la garde, mais c'est une attente irréaliste. Lorsque

la situation se complique, ce sont ceux qui vous appuient depuis longtemps qui sont prêts à faire un effort additionnel. »

M. Day affirme que même si le leader conservateur Joe Clark devait refuser de former une union de la droite avec son parti, l'Alliance resterait, aux prochaines élections, le choix de la plupart des électeurs qui souhaitent avoir autre chose que « le système à parti unique que nous avons actuellement ».

Par ailleurs, une autre association de circonscription de l'Alliance canadienne a réclamé hier la démission de Stockwell Day. Il s'agit de celle de Prince Albert, en Saskatchewan, qui est représentée par le député Brian Fitzpatrick.

M. Fitzpatrick a évité de peu d'ajouter son nom à la liste des députés qui ont réclamé la démission de Stockwell Day, préférant lui laisser la chance de remettre le parti en piste pendant l'été. Il a cependant précisé que si cela ne devait pas se produire, il y songerait sérieusement.

Le chef de police de Saskatoon suspendu

Agence France-Presse

LE CHEF DE la police de Saskatoon, dont certains membres ont été pointés par Amnistie Internationale pour leur comportement à l'égard des Indiens, a été mis à l'écart hier, 15 mois avant la fin de son contrat de trois ans.

Le maire de la deuxième plus grande ville de Saskatchewan, Jim Maddin, n'a donné aucune raison pour la suspension de Dave Scott,

affirmant simplement à la presse qu'il fallait reconstruire les ponts entre la police et la communauté. En avril 2000, deux policiers ont été inculpés de violence de fait sur un Indien, Darrell Night, qu'ils avaient séquestré avant de l'abandonner sans veste, sur une route isolée de campagne, par une nuit glaciale d'hiver. Le chef de police continuera de toucher son salaire de 150 000 dollars par an jusqu'à la fin de son contrat.

Pour les **BONS DÉBARRAS**

les **ECO-CENTRES** sont là !

Une bonne façon, pour les Montréalais, de se débarrasser de leurs vieilles affaires... **même les dimanches durant l'été !**

Du 13 mai au 2 septembre inclus	
Lundi, mardi, mercredi	9 h à 18 h
Jeudi, vendredi	9 h à 20 h
Samedi	9 h à 17 h
Dimanche et jours fériés	12 h à 17 h

Bois, peint ou réutilisable, béton, asphalte, brique ou terre non contaminée... Métal, incluant gouttières ou jantes de pneus! Matériaux de construction usagés, toilettes, lavabos. Appareils électro-ménagers, petits et gros, meubles et luminaires, ordinateurs très obsolètes, vieilles cartouches d'imprimante et autres encombrants indésirables, mais recyclables ou réutilisables. Pneus, vélos, poussettes, trottinettes, lunettes... et bien sûr, les résidus verts (feuilles, branches, sapins, foin) qui seront transformés en copaux ou compost! Le papier, le carton, le plastique, le verre et les contenants recyclables... Et apportez vos résidus domestiques dangereux !

RENSEIGNEZ-VOUS

Éco-centre de l'Acadie
1200, boul. Henri-Bourassa Ouest
(514) 872-1376

Éco-centre de la Petite-Patrie
1100, rue des Carrières
(514) 872-7706

Éco-centre de la Côte-des-Neiges
6925, ch. de la Côte-des-Neiges
(514) 872-3517

Éco-centre de Saint-Michel
2525, rue Jarry Est
(514) 872-3267

Éco-centre d'Eadie
1868, rue Cabot
(514) 872-8359

2061227A
Ville de Montréal

Nouvelle chaîne TV canado-québécoise en Europe et en Afrique cet automne

LOUISE LEDUC

QUÉBEC et Ottawa espèrent la mise en ondes dès cette automne en Afrique et en Europe d'une toute nouvelle chaîne de langue française, TV5 Canada Québec International. Les deux gouvernements ont consenti des subventions totalisant 17 millions dans ce qui se veut une vitrine du Québec et du Canada à l'étranger.

Si le projet voit le jour, il pourrait compenser les pertes d'emplois qu'entraîne pour Montréal la restructuration de toute la chaîne TV5, qui s'apprête à rapatrier à Paris tous les signaux dirigés sur les États-Unis et l'Amérique latine, chose qui se faisait de Montréal jusqu'à maintenant.

Du côté de Québec, qui a versé 5 millions de dollars dans le nouveau projet, on est résolument positif et convaincu que tout ira rondement. « Nous prévoyons qu'environ 70 % du contenu des émissions qui seront diffusées en Afrique et en Europe proviendra des réseaux publics, précise Marjolaine Perreault, attachée de presse de la ministre de la Culture, Diane Lemieux. Pour les 30 % restants, nous comptons établir des alliances avec des chaînes privées telles que TVA. »

Le président des employés de TV5, Serge Larochelle, est tout aussi enthousiaste. « Vos d'ici, les emplois créés pourraient être aussi nombreux que les emplois que nous risquons de perdre dans la restructuration (une vingtaine). Cette chaîne serait aussi très intéressante du fait que nous en aurions le plein contrôle, alors qu'actuellement, il revenait à l'Europe de choisir les émissions mises en ondes. »

Par ce nouveau signal, les émissions québécoises et canadiennes n'auraient donc plus à se tailler une place parmi des émissions belges ou suisses, par exemple.

Si le projet est emballant, la plus grande prudence est de mise à Ottawa, qui a allongé 12 millions. Là, on ne parle pas encore de la future chaîne comme d'une chose acquise, mais on fait plutôt état dans le communiqué diffusé hier d'amorce de discussions.

Charles Vallerand, directeur des communications et du marketing à TV5, note lui aussi que la chose est loin d'être faite. « Développer des marchés en Europe et en Afrique n'est pas une mince affaire », admet-il.

Projections trêmes

Pour un temps limité! Jusqu'à **12 mois** sans paiement, ni intérêt*
*Détails en magasin.

RCM GUIDE PLUS+ GEMSTAR

Projection de 52" P52027 **1888\$****
• Filtre en peigne numérique à 3 lignes
• Entrée S-Vidéo • Guide horaire Guide Plus+ Gold
• Télécommande multimarques
• Écran protecteur intégré

SONY

Projection de 43" K94075 **BASE GRATUITE! 2388\$**
• Puissance audio de 34 watts
• Filtre en peigne numérique à 3 lignes
• Entrée vidéo à composants • Écran protecteur intégré
• Télécommande multimarques

SONY

Projection de 53" K95395 **2788\$**
• Puissance audio de 40 watts
• Filtre en peigne numérique 3D Y/C
• Entrée vidéo à composants • Écran protecteur intégré
• Télécommande multimarques

HITACHI GDM

Projection de 43" GFD0109 **BASE GRATUITE! 2988\$**
• Compatible pour la télévision haute définition (1080i)
• Filtre en peigne numérique 3D Y/C
• Écran protecteur intégré • Télécommande multimarques

Panasonic GDM

Projection de 51" P510401 **3288\$**
• Compatible pour la télé à haute définition (1080i)
• Filtre en peigne numérique 3D Y/C
• Écran protecteur intégré • Télécommande multimarques

PROSCAN GDM

Projection de 52" P52010 **3288\$**
• Compatible pour la télévision haute définition (1080i)
• Filtre en peigne numérique 3DY/C
• Écran protecteur intégré

Entrée (S)VCA pour ordinateur
Ordinateur portatif vendu séparément

Durant tout le mois de juin obtenez, avec achat, un sac à dos gratuit d'une valeur de 30\$.†
Plusieurs spéciaux sur baladeurs, caméras, lecteurs DC portatifs, DVD, mini-chaînes, portatifs, magnétoscopes, téléviseurs, caméscopes... Profitez-en!

SAC À DOS d'une valeur de 30\$
*Disponibilité de tous les produits identifiés.

Pour un temps limité. Détails en magasin. Les illustrations peuvent différer. †Sur produits identifiés.

Ouvert - dimanche le 24 juin
Fermé - lundi le 25 juin

Dumoulin

Électronique • Informatique • Photo • Communications

Centre-ville de MONTRÉAL * ST-LÉONARD * POINTE-CLAIRE * LONGUEUIL * BROSSARD * ST-BRUNO * LAVAL * LASALLE *

8251, 8390, rue St-Hubert 2050, boul. St-Laurent 6870, Jean-Talon Est 2355, rte Transcanadienne 2203, chemin Chambly 5705, boul. Taschereau Les Promenades St-Bruno 1599, Autoroute Laval Ouest 7197, boul. Newman
Électronique: (514) 398-4777 Électronique: (514) 293-7755 Électronique: (514) 255-5577 Électronique et informatique: (514) 468-1993 Électronique: (650) 468-1993 Électronique: (450) 681-7770 Électronique: (514) 368-9927
Informatique: (514) 385-1777 Informatique: (514) 288-7973 Informatique: (514) 255-7054 Informatique: (514) 468-5631 Informatique: (514) 468-8867 Informatique: (514) 441-5020 Informatique: (514) 688-1001 Informatique: (514) 368-8697
(Sud de la Métropolitaine) (Stationnement facile) (Langlier & Galeries d'Anjou) (MEGA MALL/boul. des Sources) (Près de Caré-Poirier) (A Fest du Mail Champlano) (Entrée #1) (Sortie boul. Industriel) (Près du Carrefour Angrignon)

CHÂTEAUGUAY 102, St-Jean-Baptiste 692-6769 • DRUMMONDVILLE* 740, boul. St-Joseph 474-2727 • GATINEAU* 195, Bellefeuille 246-2533 • GRANBY* 633, Dufferin 372-7732 • GRAND-MÈRE 2601, 6^e avenue 533-5533
JOLIETTE* 404, St-Viateur 759-6956 • LASARRE 31, 5^e avenue E. 333-6710 • LA TUQUE 586, rue Commerciale 523-6115 • MAGOG* 1739, Sherbrooke 843-6621 / 1739, Principale O. 843-6627
MANIWAKI* 100, rue Principale Sud 449-5974 MONT-LAURIER* 1771, boul. Paquette 623-1343 • ROUYN-NORANDA 463, Larivière 764-6920 • SHAWINIGAN* 4370, boul. Royale 539-0808
SHERRBROOKE* 1112, du Conseil 565-3177 / 2222 King O. 566-0261 • SOREL* 1815, Marie-Victorin 742-4511 • ST-HYACINTHE 2487, avenue Ste-Anne 773-7353 • ST-JEAN 391, du Séminaire 348-9377
ST-JOVITE* 315, route 117 425-2748 • STE-MARTINE 789, St-Jean-Baptiste 427-2217 • TROIS-RIVIÈRES 5115, boul. Jean XXIII 693-4755 • VAL-D'OR 1817, 3^e avenue 824-3994 • VICTORIAVILLE* 525, Bois-Francis Sud 357-2208

| COLLISION EN PLEIN VOL |

Les Snowbirds sont cloués au sol

Presse Canadienne

LONDON — Il faudra probablement attendre plusieurs jours avant qu'une équipe d'experts militaires puisse examiner les débris de l'avion qui est entré en collision, jeudi, avec un autre appareil avant de plonger dans les eaux du lac Érié, en Ontario, pendant une démonstration des Snowbirds.

D'ici là, les huit autres avions Tutor CF-114 de la célèbre escadrille acrobatique canadienne resteront cloués au sol. Un des appareils porte une « cicatrice » d'un mètre de long sur une aile.

« Nous tentons actuellement de réunir les membres de l'équipe », a déclaré le major Bruce Hayter, principal enquêteur de la Direction de la sécurité des vols au quartier général de la Défense nationale à Ottawa. « Lorsqu'ils seront regroupés, nous commencerons à interroger les témoins et les pilotes, et nous continuerons à recueillir des preuves. »

Personne n'a été tué lors de l'accident qui s'est produit pendant une présentation destinée aux médias.

Les passagers civils sont souvent autorisés à prendre les commandes de l'avion lorsque le pilote juge qu'il n'y a aucun risque à le faire, a admis vendredi le major Hayter. Mais il est encore trop tôt pour déterminer si cela s'est produit dans ce cas, a-t-il ajouté.

Le pilote de l'appareil qui est tombé dans le lac Érié, le major Robert Painchaud, âgé de 38 ans, de Lac-Saguay, près de Mont-Laurier, s'en est tiré indemne et a obtenu son congé de l'Hôpital général St. Thomas-Elgin, environ cinq heures après l'accident.

Le passager de l'avion, le sergent David Wilson, du centre de recrutement des forces armées, à London, a été admis au Centre des sciences de la santé de London et était considéré dans un état stable.

Le deuxième avion impliqué dans la collision était piloté par le capitaine Warren Wright, âgé de 32 ans, qui volait avec les Snowbirds depuis deux ans.



Une vedette de la Police provinciale de l'Ontario participe aux recherches, en collaboration avec les équipes de spécialistes du ministère de la Défense, afin de recouvrer les débris de l'appareil qui s'est abîmé dans le lac Érié.

Jusqu'à maintenant, les eaux agitées du lac Érié ont empêché l'équipe de plongeurs de la Police provinciale d'entreprendre une enquête préliminaire sur les lieux de l'accident.

L'accident a encore soulevé des questions sur l'avenir des Snowbirds et des appareils vétustes de l'escadrille.

Les petits réactés, les seuls Tutor encore en service au pays, ne sont pas munis de véritables boîtes noires, mais plutôt d'un système de prise de renseignements qui ne résiste pas aux chocs.

Il est actuellement prévu que les Tutor resteront en service jusqu'en 2002. Entre-temps,

les Forces canadiennes devront consulter des études récentes afin de déterminer si les appareils peuvent voler encore plusieurs années.

Les appareils Snowbird ne participeront pas au Festival aérien de London, ce week-end.

Les États-Unis accordent le statut de réfugié à un Français

Agence France-Presse

WASHINGTON — Un juge de Los Angeles a notifié officiellement au Français Karim Kamal, 39 ans, que les États-Unis lui accordaient un droit d'asile, une décision rare pour un Européen de l'Ouest, décision qui reste susceptible d'appel par les services d'immigration américains (INS).

Il y a une semaine, la justice américaine avait déjà confirmé l'octroi à ce Français du droit d'asile, accordé pour la première fois le 16 décembre 2000, en raison d'une sombre affaire politico-judiciaire en France impliquant la garde de sa fille Lauriane.

Hier, à l'issue d'une nouvelle audience, la juge Christine Stancill a confirmé son statut de réfugié politique.

« L'INS se réserve le droit de faire appel » de cette décision, a indiqué un porte-parole, sans préciser si tel serait le cas. « Nous examinons encore de très près cette affaire et nous avons 30 jours pour présenter un recours », a-t-il ajouté.

Karim Kamal, condamné par contumace en France pour dénonciation calomnieuse et enlèvement d'enfant, a quitté son pays après avoir tenté en vain d'obtenir l'ouverture d'une enquête judiciaire sur des sévices sexuels présumés sur sa fille mineure, Lauriane.

21062821

L'Expert-entretien, pare-chocs



à pare-chocs.

FAITES RIMER SILENCE AVEC PERFORMANCE

Midas vous offre les systèmes d'échappement haute performance Ravin.^{MC} Une conception unique, une fabrication de qualité et une technologie d'avant-garde.



SILENCIEUX AVEC TECHNOLOGIE Z-WAVE :

- Concept d'écoulement fluide pour plus de chevaux-vapeur et un couple accru
- Sonorité Ravin pour réduire les hautes fréquences et augmenter les basses
- Acier aluminé de calibre 16 pour une durabilité supérieure
- Construction au soudage MG pour une performance sous pression

FORFAIT ENTRETIEN D'ÉTÉ

- ◆ Lubrification, vidange d'huile à moteur et remplacement du filtre
- ◆ Inspection du système de refroidissement
- ◆ Appoint des liquides pour freins, pour la transmission et pour la servodirection
- ◆ Permutation des pneus et réglage de la pression des pneus
- ◆ Inspection des phares, feux, boyaux et courroies
- ◆ Vérification de la batterie (dans les ateliers participants)
- ◆ Inspection GRATUITE des freins en 45 POINTS
- ◆ Inspection de courtoisie

29,99\$
PLUS TAXES.
S'applique à la plupart des véhicules.

Tous les détails dans les ateliers Midas participants
LES OFFRES PRENNENT FIN LE 15 JUILLET 2001.



www.midas.com

• BOUCHERVILLE 641-4600 • CHAMBLY 447-3100 • CHÂTEAUGUAY 691-8181
• DOLLARD-DES-ORMEAUX 683-8322 • KIRKLAND 694-6670 • LACHINE 634-7079
• LAFONTAINE 438-9187 • LASALLE 363-7022 • LAVAL (CHOMÉDEY) 681-1601
• LAVAL (PONT-VIAU) 687-5120 • LAVAL (ST-MARTIN) 688-9101 • LONGUEUIL 670-6160
• MONTRÉAL (CÔTE-DES-NEIGES) 735-2577 • MONTRÉAL (N.-D.-G.) 461-0404
• MONTRÉAL (ROSEMONT) 526-1627 • REPENTIGNY 581-1370 • ROSEMÈRE 437-4476
• ST-CONSTANT 635-2990 • ST-EUSTACHE 473-1443 • ST-HUBERT 676-0291
• ST-JEAN 348-3861 • ST-LAURENT 956-9000 • ST-LÉONARD 259-4681
• TERREBONNE 471-7550 • VERDUN 765-9589

21064105

©Corporation Midas International 2001

L'inspection obligatoire des véhicules dès 2002

KARINE TREMBLAY

L'inspection obligatoire des véhicules pourrait devenir chose réelle dès décembre 2002.

Dans le cadre de son plan d'action sur les changements climatiques, le gouvernement prévoit en effet mettre sur pied un programme permanent d'inspection et d'entretien des véhicules lourds et légers.

Une démarche que juge essentielle l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA), qui estime que le Québec est à ce chapitre 12 ans en retard sur ses voisins. La plupart des États américains ainsi que l'Ontario ont en effet des programmes d'inspection permanents.

« Il est d'autant plus important pour le Québec de légiférer sur la question qu'il est situé au bout du tuyau d'échappement de l'Amérique industrielle. Il doit donc faire lui-même des efforts s'il veut que les pollueurs extérieurs en consentent eux aussi », souligne le président de l'AQLPA, André Bélisle.

Ce dernier a remis hier au ministère de l'Environnement le dernier rapport technique réalisé dans le cadre du projet pilote « Un air d'avenir », dont il est porte-parole et dans le cadre duquel il s'est penché sur la réduction des émissions atmosphériques polluantes.

Une série de recommandations ont également été faites, recommandations selon lesquelles les véhicules légers devraient être inspectés une fois tous les deux ans, tandis

que les véhicules lourds devraient l'être annuellement, étant donné qu'ils sont responsables d'une très large partie des émissions causant des problèmes atmosphériques tels que le smog, les pluies acides et l'effet de serre.

Le Québec compte 120 000 véhicules lourds et 85 % d'entre eux sont dotés d'un moteur diesel. Or, les moteurs diesels émettent jusqu'à 100 fois plus de particules fines qu'un moteur à essence. Ces particules fines sont considérées comme des agents cancérogènes.

« On est tous victimes... et tous responsables », dit M. Bélisle, qui croit la population prête à faire les efforts qui s'imposent.

« Dans 80 % des cas, le problème résulte d'une simple mise au point. Peu de gens lisent le manuel d'entretien de leur véhicule et respectent ce qu'il prescrit », souligne-t-il.

Selon le rapport de l'AQLPA, les inspections volontaires menées au cours des dernières années ont révélé un taux d'échec de 16 % en ce qui concerne les véhicules légers et 13 % en ce qui a trait aux véhicules lourds.

« Comme les tests s'effectuaient sur une base volontaire, on peut présumer que, dans les faits, le nombre de véhicules non conformes est plus élevé », mentionne une porte-parole de l'AQLPA, Jocelyne Lachapelle.

Celle-ci souligne que l'organisme dont elle fait partie présidera vraisemblablement le comité consultatif que mettra en place le gouvernement afin de définir les éléments qui encadreront le programme d'inspection des véhicules.

| ÉQUITÉ SALARIALE |

Le jour J approche à grands pas

CATHERINE GAUTHIER

À MOINS D'UN sprint final intense, bon nombre d'entreprises risquent de ne pas arriver à terminer l'implantation de leur programme d'équité salariale pour la date butoir du 21 novembre prochain.

« Les gens ont sous-estimé l'ampleur du travail », affirme Serge De Gagné, vice-président principal en rémunération au Groupe-conseil Aon, une firme de consultants qui aide les compagnies à réaliser l'exercice. Selon lui, la Loi sur l'équité salariale est complexe et les employeurs sont peu familiers avec ce genre de législation. « Ça prend du temps pour faire un bon travail. »

La Loi sur l'équité salariale au Québec a été adoptée en novembre 1997. Son but est de corriger les écarts salariaux dus à la discrimination systématique fondée sur le sexe pour les personnes occupant des emplois majoritairement féminins. Cette loi s'applique à toute entreprise qui compte dix salariés ou plus, qu'elle soit du secteur privé, public ou parapublic. Depuis son adoption, les employeurs ont donc eu quatre ans pour identifier les catégories d'emplois et comparer leur valeur, estimer les écarts salariaux et déterminer les ajustements. Au 21 novembre, ils devront afficher les résultats et procéder à ces ajustements salariaux.

Dans les centrales syndicales, l'inquiétude à l'approche du jour J se fait sentir de plus en plus. « Il y a de quoi être inquiet ! s'exclame Carole Gingras, directrice du service de la condition féminine à la FTQ. Plusieurs petites et moyennes entreprises n'ont même pas encore commencé l'exercice, et celles qui l'ont terminé sont très rares. »

La Commission de l'équité salariale, chargée de l'application de la loi, est incapable de tracer le portrait de la situation. « Selon la loi, rien n'oblige l'employeur à nous faire un rapport, souligne Johanne Tremblay, respon-

sable des communications. Mais on voit que les gens travaillent fort. »

Les dernières données statistiques remontent au mois de novembre 2000, alors qu'un sondage réalisé par SOM et l'Ordre des conseillers en ressources humaines et en relations industrielles agréés du Québec démontrait que 58 % des entreprises n'avaient pas achevé la moitié du processus et que 35 % n'avaient même pas commencé la démarche. Les représentants de la FTQ et de la CSN accusent la Commission et le gouvernement d'être en partie responsable de cet important retard. « La Commission est tout sauf proactive », estime Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN. « On ne la sent pas vigilante, tout comme on ne sent pas la volonté du gouvernement de faire passer le message que le temps presse », ajoute Mme Gingras, de la FTQ.

Cinq mois avant la date fatidique, la Commission s'appuie à faire un envoi massif dans les entreprises pour rappeler que le 21 novembre approche à grands pas. Les sessions d'information pour les employeurs sont également plus nombreuses.

Au 21 novembre, les entreprises qui n'auront pas terminé l'exercice sont passibles d'amendes allant de 1000 \$ à 25 000 \$. « Selon l'article 115, des poursuites pourront être intentées contre les entreprises si des travailleuses se plaignent, explique Johanne Tremblay. La commission pourra également décider de faire une enquête de son propre chef si elle soupçonne qu'un employeur n'a pas accompli la tâche. »

Selon Mme Tremblay, il n'est aucunement question de repousser la date butoir, même si plusieurs employeurs semblent avancer à pas de tortue. Cette affirmation plaît aux centrales syndicales. « Si on repousse la date, cela ne finira jamais ! » dit Carole Gingras.

Les responsables ont sous-estimé l'ampleur de la tâche.

Le tabagisme diminue également la qualité de vie des fumeurs

Presse Canadienne

OTTAWA — Selon une étude de Statistique Canada, le tabagisme réduit non seulement l'espérance de vie des fumeurs, mais il diminue également leur qualité de vie.

L'étude indique qu'un fumeur est plus susceptible d'être limité dans ses activités de la vie quotidienne — et beaucoup plus tôt — qu'un non-fumeur.

« Des liens ont été établis entre le tabagisme et divers problèmes de santé chroniques, allant de la bronchite à l'asthme et à l'hypertension », affirment les auteurs de l'étude.

Un non-fumeur âgé de 45 ans, en 1995, pouvait espérer vivre sept ans de plus sans incapacité qu'un fumeur, soit 25 ans contre 18. Quant aux non-fumeuses, leur espérance de vie sans incapacité était de huit ans supérieure à celle des fumeuses.

Les auteurs de l'étude jugent ce constat comme étant « remarquable », car le risque de vivre avec une incapacité « s'accroît avec

l'âge et que les non-fumeurs jouissent d'une durée de vie supérieure à celle des fumeurs ».

À ce sujet, 55 % des non-fumeurs âgés de 45 ans en 1995 atteindront 80 ans. Seulement 30 % des fumeurs peuvent espérer vivre jusqu'à cet âge. En fait, l'espérance de vie d'un non-fumeur est de 73 ans, sept ans de plus qu'un fumeur.

Chez les femmes, la proportion des non-fumeuses de 45 ans qui deviendront octogénaires est de 70 % comparativement à 40 % des fumeuses.

Selon les auteurs de l'étude, plusieurs facteurs peuvent expliquer ce phénomène. « Les fumeurs souffrent plus souvent que les autres de plusieurs maladies à la fois, tandis que les non-fumeurs adoptent souvent des comportements plus sains, notamment une activité physique régulière, une consommation d'alcool modérée ainsi que de meilleures habitudes alimentaires », écrivent-ils.

General Motors du Canada Limitede présente le **FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL** en collaboration avec **Radio-Canada** et **Bluete**.

On craque pour le Jazz

Le Choix du Président, fier commanditaire du Festival International de Jazz de Montréal

Le Choix du Président
On craque pour la marque!

provigo Loblaws maxi

ÉCONOMISEZ 1⁰⁰
à l'achat de boissons gazeuses
LE CHOIX DU PRÉSIDENT
Choix de saveurs Caisse de 24
3⁹⁹ PRIX RÉGULIER 4⁹⁹

VALIDE JUSQU'AU DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2001
* CONSIGNATION DES CANNETTES EN SUS
UN SEUL COUPON PAR ACHAT PAR CLIENT

Amnistie internationale lève le voile sur la torture des homosexuels

KARINE TREMBLAY

LA SITUATION des homosexuels dans le monde n'est pas rose. Persécutions, tortures, harcèlement, viols, mises à mort : les histoires d'horreur sont légions. Mais elles demeurent souvent bâillonnées par la loi du silence.

Pour corriger la situation, Amnistie internationale publie un rapport dans lequel est raconté le cauchemar de milliers de personnes qui ont été victimes de mauvais traitements en raison de leur homosexualité, réelle ou supposée. La diffusion de cet accablant rapport s'inscrit dans la foulée d'une campagne internationale contre la torture des gays et lesbiennes que lançait hier l'organisation humanitaire

« Au cours de cette campagne, on va inviter nos membres à faire des gestes concrets, par exemple en écrivant à leur gouvernement pour dénoncer l'intolérable. Nous sommes plus d'un million de membres répartis dans une centaine de pays ; notre but, c'est de se mobiliser afin de faire reculer la torture », mentionne Carol Michaud, porte-parole du réseau de soutien des droits des lesbiennes, gays, bisexuels, travestis et transsexuels d'Amnistie internationale.

Il admet que la tâche n'est pas aisée. L'homosexualité demeure un sujet tabou pour plusieurs. Bien des organisations hésitent à défendre les droits des homosexuels et les homosexuels eux-mêmes craignent souvent de porter plainte par crainte des représailles.

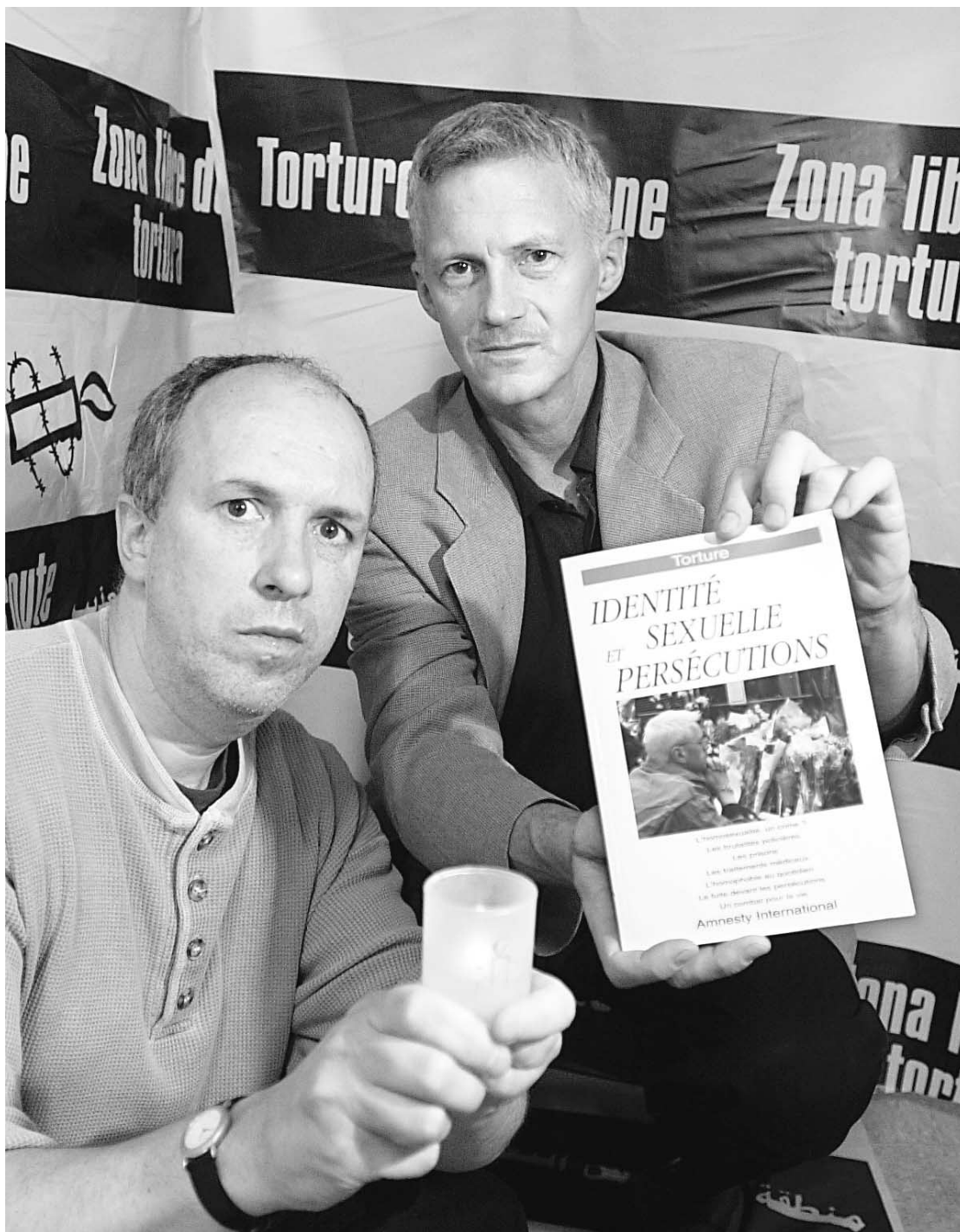
« Les gays et lesbiennes forment une minorité oubliée. Beaucoup de tabous règnent. Aucun traité ou texte international ne s'attarde à l'orientation sexuelle. On est encore à l'étape de mondialiser les solidarités dans ce débat », déplore M. Michaud.

Plus de 70 pays considèrent les relations homosexuelles comme étant des infractions. Dans certaines régions du globe, elles sont même passibles de la peine de mort.

José, lui, n'a pas frôlé l'exécution. Mais le harcèlement répété, les menaces qui planent et l'obligation de mentir sur son orientation sexuelle étaient en train de le miner à petit feu. En 1990, il a donc quitté Mexico pour venir s'établir à Montréal.

« Maintenant que j'ai goûté à la liberté, je ne retournerais plus vivre au Mexique. C'est terrible de devoir se cacher tout le temps, de mentir sur qui on est et d'avoir peur, continuellement », confie l'homme de 43 ans.

D'autres n'ont pas sa chance d'avoir trouvé une terre d'asile. En effet, lorsqu'ils quittent leur pays pour un autre plus accueillant, les immigrants homosexuels se heurtent souvent au mur de la discrimination.



Carol Michaud, d'Amnistie internationale, ainsi que l'avocat Noël Saint-Pierre, spécialisé dans le droit des réfugiés, espèrent une mondialisation des solidarités à travers la campagne lancée hier par Amnistie internationale, campagne visant dénoncer et contrer la torture des homosexuels dans le monde.

« Les immigrants arrivent d'un pays où la haine était leur lot. Ils ne déclareront pas toujours d'emblée ce pour quoi ils demandent le statut de réfugié. Lorsque la question de l'homosexualité vient sur le tapis, on leur dit souvent de demeurer discrets pour éviter les embrouilles. Du côté de la justice, il y a des

problèmes évidents d'attitude qui rendent difficile l'accès à un même niveau d'équité pour les personnes homosexuelles », explique M^e Noël Saint-Pierre, avocat spécialisé dans le droit des réfugiés qui a traité plusieurs dossiers de persécutions liées à l'orientation sexuelle.

La Banque Royale refuse d'ouvrir un compte à un groupe antigays

KARINE TREMBLAY

ESTIMANT être lésé dans ses droits, le Comité du non 2006 part en croisade contre la Banque Royale du Canada, qui a refusé de lui ouvrir un compte parce qu'il s'est publiquement opposé à la tenue des Jeux gays à Montréal.

« À la banque, ils nous ont clairement dit qu'ils ne pouvaient s'associer avec une organisation qui s'oppose à la promotion de l'homosexualité. J'en suis resté estomaqué. J'ai toujours été contre l'intolérance et voilà que ça m'arrive à moi », exprime le président du Comité du non 2006, Daniel Cormier.

Le conseiller principal des affaires publiques de la Banque Royale, division Québec, Raymond Chouinard, confirme que la banque a refusé d'ouvrir un compte au Comité du non 2006 en raison des objectifs qu'il poursuit.

« Nous ne pouvons accorder un appui, même indirect, à un organisme qui mène des campagnes discriminatoires », de noter M. Chouinard.

Formé en avril dernier à la suite de la volonté exprimée par la Ville de Montréal d'accueillir les Jeux gays en 2006, le Comité du non 2006 regroupe une douzaine d'organismes qui condamnent les activités comme les Jeux gays qui font, selon eux, la promotion de l'homosexualité.

« Parce que c'est un style de vie néfaste pour la société et pour les individus qui le pratiquent », note M. Cormier.

Il précise cependant qu'il n'est en rien homophobe, citant en exemple sa participation à la marche contre l'homophobie qui s'est déroulée à Pointe-Claire récemment.

La possibilité de se tourner vers une autre institution bancaire n'a pas été retenue par le Comité du non, qui tient à faire de son cas un exemple.

« On est dans nos droits et on a l'intention d'obtenir des services de la Banque Royale. Selon nous, elle est dans l'illégalité en nous refusant des services. Probablement que c'est une décision qui a été prise par un directeur de compte qui n'était pas d'accord avec nous, sans que celui-ci consulte quelqu'un pour s'informer sur la légalité de la chose », prétend M. Cormier.

Ce à quoi Raymond Chouinard répond qu'en tant que compagnie privée, la Banque Royale a toute liberté d'agir et qu'elle est en droit de refuser des services à un organisme dont elle n'endosse pas les visées.

UN RÉSEAU QUI GAGNE À ÊTRE CONNU !

Prix d'excellence de la santé et des services sociaux - Édition 2000

Félicitations aux lauréates et aux lauréats

PRIX RECONNAISSANCE DE CARRIÈRE : Madame Gisèle Duprix St-Germain, Montérégie

PRIX D'EXCELLENCE

- Centre de santé de Témiscaming Abitibi-Témiscamingue
- Les Résidences Laurendeau, Légaré, Louvain Montréal-Centre
- Autisme et troubles envahissants du développement Montréal (ATEDM) Montréal-Centre
- Maternaide du Québec Mauricie et Centre-du-Québec
- Société Alzheimer de la Mauricie – Maison Carpe Diem Mauricie et Centre-du-Québec
- Réseau de santé du Témiscouata Bas-Saint-Laurent

MENTIONS D'HONNEUR

- Corporation Répit-Dépannage de Lanaudière - La Maison Clémentine Lanaudière
- CLSC du Plateau Mont-Royal Montréal-Centre
- Maison Hébergement pour Elles Montérégie
- Le Contrevent Chaudière-Appalaches

PRIX PARTENARIAT

- Programme accès jeunesse en Toxicomanie – région de Québec (Centre de réadaptation Ubald-Villeneuve, Centre jeunesse de Québec, Centre Jean Lapointe pour adolescents de Québec, Portage St-Damien)

FIÈVRE APHTEUSE

Fini les visites dans les porcheries

SÉBASTIEN RODRIGUE

L'ARRIVÉE MASSIVE de touristes étrangers au Canada, pendant la saison estivale, pousse la Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) à recommander fortement l'interdiction des visites dans les porcheries en raison des craintes d'épidémie de fièvre aphteuse au Canada.

Même si la crise européenne s'est partiellement résorbée, la FPPQ a demandé à ses 12 syndicats régionaux de mettre en garde quelque 4500 producteurs de porcs. « C'est parce qu'en période de tourisme, il y a de plus en plus de contacts avec des personnes venant de l'extérieur », explique Brigitte Guay, porte-parole de la FPPQ.

La Fédération recommande donc de limiter les visites dans les porcheries aux employés seulement. Les fédérations de producteurs laitiers, de bovins, d'agneaux et de moutons demandent pour leur part d'empêcher les visites d'étrangers et de désinfecter les visiteurs locaux.

La fièvre aphteuse, qui ne menace pas l'être humain, représente l'une des maladies animales les plus contagieuses pour le porc. Elle peut se transmettre d'un animal à l'autre, par un produit contaminé ou par les humains qui la transportent sur leurs vêtements ou leurs chaussures. Le virus peut également voyager par le vent si les conditions climatiques le permettent, comme ce fut le cas en Grande-Bretagne.

Chez F. Ménard, de L'Ange-Gardien, les Européens ne peuvent toujours pas zieuter l'intérieur des installations, mais les mesures d'hygiène habituelles restent les mêmes pour les autres visiteurs. « C'est possible de visiter en respectant un retrait de 12 heures (depuis le dernier contact avec un porc) et en prenant une douche », rappelle Luc Ménard, directeur de la production pour l'entreprise produisant 12 000 bêtes par semaine.

« C'est toujours le même monde qui vient à la porcherie et on n'est pas fort pour faire visiter de toute façon », nuance Lucie Taylor, copropriétaire de la ferme Yvon Deslandes, à Saint-Valérien-de-Milton. Mme Taylor refuse les visites d'étrangers et posera beaucoup de questions aux autres qui souhaiteraient explorer sa porcherie de 2000 cochons et 300 truies.

« S'il y avait une épidémie, on ne pourrait plus faire d'exportation et les prix chuteraient », note Mme Taylor. L'année dernière, les éleveurs québécois ont exporté plus de 250 000 tonnes de viande de porc pour une valeur de 668 millions.

Il y a un mois, l'Agence canadienne de l'inspection des aliments (ACIA) a lancé une campagne de publicité télévisée pour sensibiliser les citoyens à cette maladie. À la télévision de Radio-Canada, un responsable de l'agence avait aussi avancé l'hypothèse selon laquelle la fièvre aphteuse se trouverait peut-être en zone urbaine. Cette hypothèse avait poussé la FPPQ à inviter ses membres à encore plus de prudence. Interrogé par *La Presse*, la porte-parole de l'ACIA remet aujourd'hui cette hypothèse en question.

« Il n'y a pas de risque zéro, mais on les réduit le plus possible et on se prépare à y répondre », résume Frédérique Moulin, porte-parole de l'ACIA. Les régions avec de fortes concentrations de porcs sont les plus à risques, en raison de la promiscuité entre les animaux. Au Québec, par exemple, environ trois millions de porcs sont concentrés dans la région de Chaudière-Appalaches.

L'ACIA impose toujours le passage sur des tapis désinfectants aux aéroports. Le Canada maintient également un embargo sur la viande en provenance de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la France et des Pays-Bas notamment. L'épidémie avait principalement touché la Grande-Bretagne, au printemps dernier, où plus de 1,3 million de bêtes ont dû être abattues.

EN BREF

Orphelins de Duplessis : toujours pas d'entente

Les négociations entre les Orphelins de Duplessis et le gouvernement Landry étaient toujours au point mort, hier, chaque camp restant bien campé sur ses positions. Le porte-parole des Orphelins, Bruno Roy, espérait toujours reprendre les discussions et obtenir davantage que les 25 000 \$ non indispensables consentis par Bernard Landry mercredi. Le Comité d'appui aux Orphelins de Duplessis, présidé par l'ex-ministre Denis Lazure, espère qu'une entente sera bientôt conclue.

Une collecte d'aliments... à la Saint-Jean

CHACQUE ANNÉE, durant les Fêtes, les Montréalais donnent en masse des denrées alimentaires pour les plus démunis. Dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, ils sont aussi invités à le faire pour la Saint-Jean-Baptiste, en déposant un sac de provisions, contenant uniquement des aliments non périssables, sur le seuil de leur porte aujourd'hui. Des collectes auront lieu ce matin et cet après-midi. Ceux qui aimeraient faire des dons mais habitent des immeubles d'appartements, devront appeler au 483-2561 ou au 488-9058 pour que les équipes de collecte leur rendent visite. Ils peuvent aussi se rendre au 2121, Oxford.



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse © Bernard Dion, président de la Ferme J. P. Dion et Fils, à Saint-Liboire, est un des nombreux producteurs de porcs qui interdisent leurs installations aux visiteurs.

Super célébration d'été

Rabais exceptionnels partout en magasin!

Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas.

MATELAS <p>Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix! À partir de 169⁹⁵ Meilleure offre! ou ne payez rien avant un an. *Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.</p> <p>SIMMONS CANADA INC. Nous avons les produits</p> <p>Sealy</p> <p>TEMPUR (seulement en magasin)</p> <p>FENÊTRES Nos prix sont imbattables! Stores horizontaux et verticaux stores plissés • stores en bois tentures romaines • dentelles canotnières bouffantes parures complexes • tissus rembourrage • carpettes tapis mur-à-mur et bien plus!</p> <p>Service à domicile gratuit 331-5260</p> <p>Levolor HunterDouglas SILHOUETTE • DUETTE • LUMINETTE</p>	LITERIE DUVETS <p>Contraction en cloison</p> <p>Simple 89⁹⁵ Double 109⁹⁵ Grand 119⁹⁵ Très grand 149⁹⁵</p> <p>OREILLERS DE DUVET BLANC 27⁹⁵</p> <p>TAIES D'OREILLERS EN PERCALE Assortiment d'imprimés Légères imperfections Paire 2⁹⁵</p> <p>Wamsutta Springmaid ASSORTIMENT DE DRAPS PLATS Simple 6⁹⁵ Double 9⁹⁵ Grand 14⁹⁵ Tr. grand 19⁹⁵</p>	LITERIE Springmaid ENSEMBLES COMPLETS <p>Simple 79⁹⁵ Double 99⁹⁵ Grand 149⁹⁵</p> <p>OREILLER CLASSIQUE CANNON 6⁹⁵</p> <p>COUVRE-MATELAS « EASY FIT »</p> <p>Simple 9⁹⁵ Double 12⁹⁵ Grand 14⁹⁵</p> <p>ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle.</p> <p>Simple 16⁹⁵ Double 24⁹⁵ Grand 34⁹⁵ Très grand 44⁹⁵</p> <p>LITS EN LAITON ET EN FER Au prix garantis les plus bas!</p>	SALLE DE BAIN SERVIETTES MARTEX EXCALIBUR <p>Notre prix Bain 6⁹⁵ Essuie-main 4⁹⁵ Débarbouillette 2⁹⁵</p> <p>39⁹⁵</p> <p>DÉBARBOUILLETES 99 ¢</p> <p>Fieldcrest CANNON Serviettes de bain 4⁹⁵</p> <p>MARTEX STEVENS Essuie-main 1⁹⁵</p> <p>DRAPS DE BAIN Épais 37 x 65 po 11⁹⁵</p>	SALLE DE BAIN ROBES DE CHAMBRE
---	---	---	--	---

PORCELAINE • CRYSTAL • ARTICLES-CADEAUX • COUVERTS

SPAL <p>« Firenze » ou « Blackberries » achetez un ensemble de 20 mcx à 244⁹⁵</p> <p>recevez 4 assiettes creuses gratuites</p>	OLYMPIA Jumbo 1947 <p>Inox 20 morceaux 199⁹⁵ Inox avec accents or 20 morceaux 279⁹⁵</p>	ROYAL AMBYR COLLECTION DE CADRES PLAQUÉS ARGENT <p>Faits en Italie 58⁹⁵ à 109⁹⁵</p>	DARTINGTON COLLECTION BUGS & BEES <p>Verres à whisky (ens. de 4) 28⁹⁵ Verres à soda (ens. de 4) 28⁹⁵ Pichet 28⁹⁵</p>
--	--	---	---

COLLECTION GOURMET

AMBYR HOME DUO-DESIGN BATTERIE 10 PIÈCES <p>Acier inox. 18/10, 3 épaisseurs, base encapsulée, induction Notre prix 289⁹⁵</p>	COUTEAUX DE CHEF ACIER TREMPÉ <p>Ensemble de 3. Garantie à vie. Notre prix 87⁹⁵</p>	T-FAL RACLETTE ARCH <p>Notre prix 129⁹⁵</p>	COUTEAUX À STEAK LAGUIOLE <p>Ensemble de 6 Manches noirs 68⁹⁵ Manches inox 78⁹⁵</p>
--	---	--	---

PORCELAINE CRISTAL & CADEAUX

LISTE DE MARIAGE

LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

«Le supercentre de la mode maison»

Garantie sans conditions

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

gratuit	Centre Rockland	Place Portobello Brossard	Les Galeries Laval	La Cathédrale (centre-ville)
Service à domicile 331-5260	341-7810	671-2202	681-9090	282-9525

SOLARIUMS Zytco SPÉCIAL DU MOIS DE JUIN 30% d'ESCOMPTE SUR ACHAT DE STORES SUN-BLOCK À L'ACHAT D'UN SOLARIUM

NOUVEAU VERRRE SUPER ISO-BLOCK NOUVEAU MODÈLE 2001

514-335-2050 800-361-9232

CICATRICE CHIRURGICALE ÉTUDE DE RECHERCHE CLINIQUE

Avez-vous récemment subi une chirurgie abdominale ou à cœur ouvert? Vous pourriez être éligible à une étude clinique présentement menée par un dermatologue de votre région.

Une étude est en cours afin d'évaluer l'effet d'une crème sur la réduction du tissu cicatriciel. Si vous avez subi une chirurgie abdominale (ex. : hystérectomie, césarienne, chirurgie gastro-intestinale) ou à cœur ouvert dans les derniers 90 jours et qu'une cicatrice rouge, à l'aspect noueux, épaisse, douloureuse, et/ou accompagnée de démangeaisons se développe, nous vous invitons à participer à notre étude.

Pour plus de renseignements, veuillez appeler une infirmière de la compagnie Integrated Research Inc. au : **1 800 461-7546**

Une Montréalaise adepte du Falun Gong de retour de Chine

MARIE TISON
Presse Canadienne

Après avoir été détenue pendant plus d'un mois en Chine, une Montréalaise adepte du Falun Gong est de retour chez elle.

Mme Ying Zhu, une étudiante en affaires internationales à l'Université Concordia, a notamment attribué sa libération aux pressions exercées par la population canadienne.

« Je vous remercie de tout mon coeur », a-t-elle déclaré en conférence de presse hier, mentionnant l'intervention de l'Université Concordia, de l'Association des étudiants de Concordia, de la Fédération canadienne des étudiants, d'Aministie internationale, d'organisations non gouvernementales, de députés fédéraux, du gouvernement canadien et de « milliers de Canadiens au bon coeur ».

« Avec ma liberté retrouvée, je vais me consacrer à la libération de tous les adeptes du Falun Gong qui sont illégalement arrêtés et détenus en Chine, a-t-elle ajouté. Cette expérience m'a montré qu'une forte voix internationale en faveur de la justice peut mettre fin à cette persécution vicieuse. »

Mme Zhu, une citoyenne chinoise ayant obtenu un statut de résidente permanente au Canada, a été arrêtée le 10 mai dernier alors qu'elle se préparait à visiter son mari et ses parents dans la ville de Guangzhou.

Deux jours avant sa visite à Guangzhou, Mme Zhu avait participé à une manifestation en faveur du Falun Gong à Hong Kong, devant un immeuble dans lequel le président chinois Jiang Zemin donnait un discours.

Lorsqu'elle s'est présentée aux douanes, à la gare de Guangzhou, des agents ont découvert dans ses bagages un livre sur le Falun Gong et de la musique pour accompagner les exercices liés à cette pratique de méditation. Ils ont confisqué ce matériel, ainsi qu'un car-

net d'adresses, avant de transférer Mme Zhu dans un autre bâtiment et de l'enfermer dans une petite chambre pour une période de 33 jours.

Surveillance

Mme Zhu a raconté qu'elle ne pouvait pas communiquer avec qui que ce soit de l'extérieur et que des équipes de trois personnes se relayaient dans la chambre afin de la tenir à l'oeil.

Jour après jour, des agents l'ont interrogée sur les noms qui figuraient sur son carnet d'adresses et ont essayé de la convaincre d'abandonner la pratique du Falun Gong. Ils lui ont également montré des photos prises d'elle alors qu'elle manifestait à Hong Kong.

Mme Zhu a également raconté qu'un homme, qui se présentait comme un professeur de psychologie, avait tenté de l'effrayer en soutenant que ceux qui refusaient de laisser tomber le Falun Gong avaient des problèmes psychologiques et qu'il était nécessaire de les envoyer dans des hôpitaux psychiatriques.

Mme Zhu a pu rencontrer sa belle-soeur pendant 10 minutes, quelques jours après que des adeptes montréalais du Falun Gong eurent informé les médias canadiens de la disparition de l'étudiante.

Puis, le 12 juin, on a permis à Mme Zhu d'aller chez ses parents. Elle ne devait cependant pas quitter la maison et n'avait pas le droit de contacter qui que ce soit au Canada.

On lui a finalement permis de quitter la Chine le 18 juin.

« Ils m'ont dit que j'allais m'attirer des malheurs au Canada si je révélais que c'était le département de la sécurité du gouvernement chinois qui s'était occupé de mon cas », a-t-elle déclaré.

Mme Zhu est finalement rentrée à Montréal dans la nuit du 20 au 21 juin.

Lutte contre le blanchiment d'argent: six nouveaux pays sur la «liste noire»

Associated Press

PARIS — Le Groupe d'action financière internationale (GAFI), créé pour lutter contre le blanchiment d'argent à l'échelle mondiale, a publié hier sa « liste noire » actualisée des pays et territoires considérés comme ne coopérant pas à cette lutte.

Par comparaison avec le précédent rapport de juin 2000, six nouveaux pays font leur entrée dans cette liste peu glorieuse : la Birmanie, l'Égypte, le Guatemala, la Hongrie, l'Indonésie et le Nigeria. En revanche, quatre pays en sortent grâce aux progrès qu'ils ont réalisés depuis un an : le Liechtenstein, le Panama, les Bahamas et les Îles Caïmans.

La nouvelle « liste noire » comprend 17 pays : les six nouveaux venus, ainsi que 11 pays déjà présents sur la liste 2000 (les Îles Cook, la Dominique, Israël, le Liban, les Îles Marshall, Nauru, Niue, les Philippines, la Russie, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-les-Grenadines).

À trois de ces pays (Russie, Philippines et l'île de Nauru dans le Pacifique), le GAFI a même adressé un ultimatum : s'ils ne prennent pas des mesures significatives d'ici le 30 septembre prochain dans la lutte contre le blanchiment, de nouvelles sanctions pourront leur être imposées.

Concernant les quatre pays retirés de la « liste noire » cette année, le GAFI (branche

de l'OCDE basée à Paris et regroupant 26 pays dont les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Suisse) souligne qu'ils ont répondu aux « insuffisances » relevées l'an dernier dans la lutte contre le blanchiment des capitaux.

Le Groupe, présidé par l'Espagne au cours de l'année écoulée, se félicite des « mesures concrètes » prises par le Liechtenstein, le Panama, les Bahamas et les îles Caïmans pour la mise en oeuvre des réformes nécessaires. Toutefois, le GAFI continuera à suivre ces quatre pays de « façon rigoureuse ».

Le Liechtenstein, seul pays européen présent sur la liste 2000 (avec la Russie), a exprimé hier son soulagement d'être retiré de cette « liste noire ». « La principauté du Liechtenstein est à nouveau un partenaire égal et entier au sein de la communauté internationale », a réagi à Vaduz le premier ministre Otmar Hasler.

De son côté, Paris « se félicite des progrès réalisés par la plupart des pays non coopératifs depuis juin 2000 et appelle ces pays à maintenir leurs efforts », selon un communiqué du ministère de l'Économie et des Finances. Toutefois, pour tous les pays inscrits sur la « liste noire » actualisée, notamment les six nouveaux venus, la France appellera ses institutions financières à une « vigilance renforcée » dans leurs transactions avec eux.

bonne nuit, beaux rêves!



La route est longue ? Arrêtez-vous dans l'un de nos établissements au Québec. Confort, calme, qualité et accueil chaleureux vous y attendent — comme dans vos plus beaux rêves. De quoi améliorer votre handicap ! Chez nous, c'est satisfaction

garantie à 100% ou argent remis*.

Rien de plus, rien de moins !

Tarifs spéciaux pour groupes.

* Pour plus d'information à ce sujet, veuillez vous adresser à la réception.



Réservez votre chambre ou votre suite sans tarder !
Plus de 240 établissements partout au Canada et un seul numéro sans frais :

1 800 BO-REVES

1 800 267-3837 — www.choicehotels.ca

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

23 juin 2001

Page A15 manquante

Les robots du film A.I. : un avant-goût de notre futur?

Associated Press

NEW YORK – Dans le nouveau film de Steven Spielberg *A.I. (Artificial Intelligence)*, l'homme est entouré de robots à son image, qui font office d'ami, d'amant ou encore d'enfant de substitution. Il n'est pas exclu que la réalité puisse un jour rejoindre la fiction, selon des chercheurs spécialisés dans la robotique.

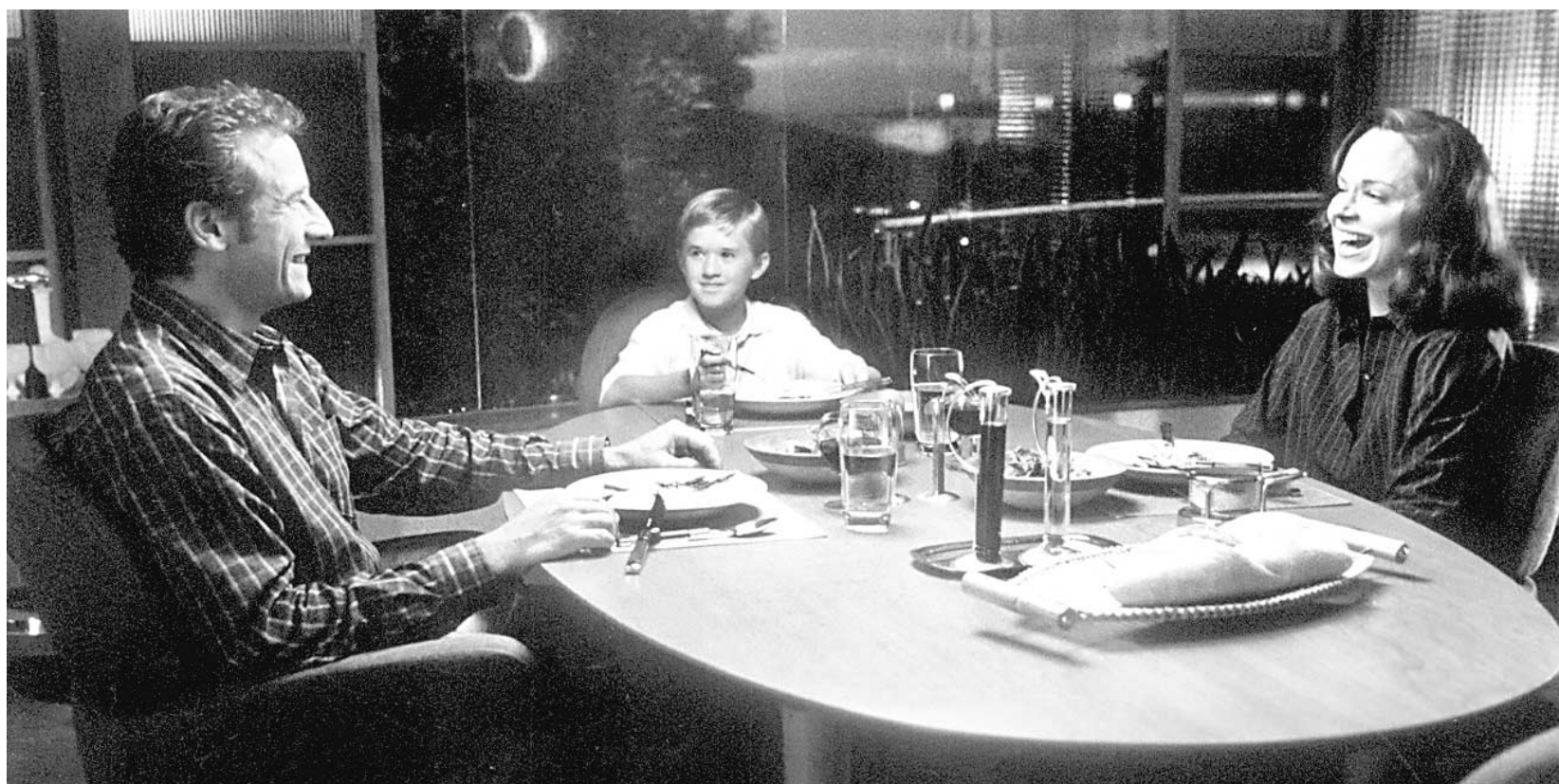
Dans *A.I.*, qui sort le 29 juin aux États-Unis, le personnage principal, un enfant robot baptisé David, exprime un amour — non réciproque — pour son propriétaire humain et aspire à être un véritable enfant.

Des robots qui expriment des émotions humaines, aiment et rêvent... La robotique est encore loin de telles prouesses, mais il n'est peut-être pas impossible qu'elle y parvienne un jour. Actuellement, les chercheurs travaillant sur des robots humanoïdes, c'est-à-dire qui imitent la forme humaine, tentent de construire des machines en mesure de comprendre des commandes vocales et d'y obéir.

Les firmes japonaises Honda et Sony ont déjà construit des humanoïdes qui peuvent marcher, faire un signe de la main et esquiver des pas de danse rudimentaires. Dans une décennie, ils devraient commencer à s'atteler à la tâche pour laquelle ils ont été créés : aider les personnes âgées, une population en pleine expansion au Japon.

Maja Mataric, professeur de robotique à l'Université de Californie du Sud, prédit que des humanoïdes de compagnie seront commercialisés d'ici cinq ans et qu'une équipe de football robotisée sera capable de battre des humains d'ici 2025... Elle a créé un robot humanoïde, Adonis, qui apprend actuellement à danser la Macarena. La NASA travaille de son côté sur un « Robonaut », un humanoïde capable d'accomplir des tâches dangereuses dans l'espace.

Mais quand des « robots humains »



Le film *A.I.* raconte l'histoire d'un enfant robot, baptisé David, qui tente de se faire accepter par ses parents humains.

comme ceux de *A.I.* pourraient-ils voir le jour? Les avis divergent. Jordan Pollack, chercheur en intelligence artificielle à l'Université Brandeis, pense que les limites de la technologie empêcheront leur apparition avant au moins un siècle.

En revanche, pour le scientifique Ray Kurzweil, auteur et inventeur, l'homme pourrait être capable de fabriquer dans quelques décennies de telles machines, qui selon lui réclameraient rapidement des droits civiques. « Dans 30 ans, nous aurons des machines qui reproduiront toute la variété de l'intelligence humaine », affirme-t-il. « Les gens se sentiront menacés par cette technologie. »

Toutefois, l'inventeur pense que les émotions humaines, surtout l'amour, ne seront

pas reproduites par les machines avant au moins 50 ans. Lorsque ce sera le cas, les machines seront devenues humaines, souligne-t-il.

Kurzweil évoque un thème de science-fiction inquiétant. À ses yeux, les robots pourraient un jour, pas si lointain, être plus malins que l'homme et faire ce qui leur plaît. Il évoque aussi un futur où l'homme et le robot fusionneront pour donner naissance à des androïdes.

À l'Université Carnegie Mellon, le chercheur en robotique Reid Simmons estime de son côté que les robots seront suffisamment intelligents dans 25 à 50 ans pour tenir des conversations intelligentes avec l'homme.

Créé par Cynthia Breazeal, chercheur en

robotique au Massachusetts Institute of Technology (MIT), Kismet est le robot qui se rapproche actuellement le plus du David de *A.I.* Il est le premier humanoïde capable de répondre à une émotion humaine en changeant son expression faciale. Avec son répertoire d'expressions faciales, Kismet suscite des réactions différentes chez l'homme. Les gens « ne le traitent pas comme une machine, mais comme une créature », explique sa créatrice. Le chien robot AIBO, commercialisé par Sony, provoque des réactions similaires.

Reste que les humanoïdes représentent une fraction de la recherche en robotique. La plupart des scientifiques travaillent sur des robots prévus pour des tâches précises, qui, pour des raisons d'efficacité, ressemblent rarement à l'homme.

Un autre McDo syndiqué ferme ses portes

La CSN ne croit pas aux prétextes invoqués

KARINE TREMBLAY

L'ANNONCE DE LA fermeture du McDonald's de la rue Peel, à Montréal, la veille de la fête de la Saint-Jean, constitue le comble de l'arrogance, selon le président de la CSN, Marc Laviolette, qui réclame de toute urgence une enquête publique du ministère du Travail.

« Le franchisé prétexte que c'est l'augmentation du loyer qui l'oblige à cette fermeture. Personne ne croit ça. C'est carrément prendre les Québécois pour des valises et si jamais le ministre du Travail ne commande pas d'enquête sur la question, c'est qu'il joue le jeu de McDonald's », affirme M. Laviolette.

Selon lui, il est clair que la décision de fermer le restaurant a été prise pour empêcher la conclusion d'une convention collective. Le restaurant de la rue Peel était accrédité CSN depuis novembre dernier. En avril, le propriétaire, Michel Marchand, avait fait savoir que son établissement fermerait au plus tard le 31 août. La CSN avait alors sommé le gouvernement du Québec de faire enquête, demande pour laquelle une réponse était attendue la semaine prochaine.

Parmi les 60 jeunes qui étaient employés du McDonald's de la rue Peel, 51 auraient accepté d'être transférés dans un autre restaurant de la chaîne.

Par ailleurs, un autre restaurant McDonald's, celui de Rawdon, a obtenu son accréditation CSN.

« Et nous avons la ferme intention de conclure une convention collective dans cet établissement », indique M. Laviolette, qui ajoute qu'une campagne dénonçant l'anti-syndicalisme devrait sous peu être lancée.

Fête St-Jean OUVERT!

VENDREDI 22 juin Jusqu'à 21h
SAMEDI 23 juin 9h à 17h
DIMANCHE 24 juin 10h à 17h
FERMÉ LUNDI 25 JUIN

Service expert et rapide!

On ouvre tôt le dim.

super Vente de Stores

LE MARCHÉ DU STORE
DIRECTEMENT DE NOTRE MANUFACTURE!

Meilleurs prix GARANTIS!

Vous achetez DIRECTEMENT de notre manufacture

Plus GRAND fabricant en Amérique du Nord!

verticaux pour portes patio

LAMELLES 3 1/2 po EN VINYLE
Neige ou albâtre. Temps limité! 39⁹⁹
Modèle *Primo* porte patio 75 po x 84 po

LAMELLES 3 1/2 po EN TISSU
Tissu texturé de couleur naturelle 79⁹⁹
Modèle *Derby* porte patio 75 po x 84 po

LAMELLES EN VINYLE CÔTELÉ
Choix de couleurs décoratives 83⁹⁹
Modèle *Valentino* porte patio 75 po x 84 po

LAMELLES EN VINYLE GRAVÉ
Motif gravé décoratif. 99⁹⁹
Modèle *Diego* porte patio 75 po x 84 po

LAMELLES EN LUXUEUX TISSU
Imprimé de dentelle. 106⁹⁹
Modèle *Monaco* porte patio 75 po x 84 po

LAMELLES DE VINYLE EN RELIEF
Choix de couleurs contemporaines. 129⁹⁹
Modèle *Finesse II* porte patio 75 po x 84 po

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

stores plissés/cellulaires

STORES PLISSÉS FILTRANT LA LUMIÈRE
Belle texture classique. 39⁹⁹
Modèle *Entrée* (29 1/2 po x 42 po) à partir de

STORES PLISSÉS SIMILI-LIN
Belle texture classique. 49⁹⁹
Modèle *Masquerade* (23 1/2 po x 42 po) à partir de

STORES CELLULAIRES FILTRANT LA LUMIÈRE
Fabrication cellulaire de haute qualité 84⁹⁹
Modèle *Medley* (23 1/2 po x 42 po) à partir de

STORES CELLULAIRES SEMI-OPAQUES
Bon contrôle de la luminosité 96⁹⁹
Modèle *Solid Tones* (23 1/2 po x 36 po) à partir de

horizontaux à minilamelles

STORES EN VINYLE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE
Minilamelles en vinyle sans plomb à texture décorative. Blanc ou albâtre. 6⁹⁹
Modèle *Camino* (23 po x 48 po) à partir de

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

STORES DE LUXE EN ALUMINIUM
Très recherchés! Minilamelles en un grand choix de couleurs décoratives. 10⁹⁹
Modèle *Seville* (18 po x 45 po) à partir de

stores de bois naturels

STORES EN BOIS VÉRITABLE 2 po
Teintures à l'huile naturelles en chêne d'or, blanc, parchemin ou acajou. 41⁹⁹
Modèle *Natura* (23 po x 42 po) à partir de

IMPORTATION! STORES EN BOIS DUR 2 po
Choix de cinq superbes couleurs avec accessoires en bois. 67⁹⁹
Modèle *Tango* (23 po x 30 po) à partir de

STORES EN BOIS DE TILLEUL AMÉRICAIN
Offert en une palette de 18 couleurs Lattes de 1 po ou 2 po 83⁹⁹
Modèle *Laredo* style (23 po x 30 po) à partir de

toiles de fenêtres classiques

TOILES DE FENÊTRES ASSOMBRISANTES
Vinyle 3 épaisseurs / 8 oz lavable. Lattes inférieures en bois dur. 14⁴⁹
Modèle *Deluxe II* (28 1/4 po x 58 po) à partir de

Des styles et des couleurs pour tous les budgets!

TOILES DE FENÊTRE OPAQUES
Fabriquées avec notre meilleur tissu 100% opaque 4 plis / 12 oz. (37 1/4 po x 70 po) 29⁹⁹
Modèle *Médaille D'Or* à partir de

stores de bois naturels

Lattes de 1 po ou 2 po et galons décoratifs en option!

Montréal LE MEGA-MARCHÉ DU STORE
3500, boul. St-Joseph Est (514) 259-3500

St-Eustache (450) 974-3434 • 260, boul Arthur-Sauvé
Terrebonne (450) 471-4791 • 900, boul Des Seigneurs
Repentigny (450) 582-9937 • 111, boul Industriel
St-Jérôme (450) 569-8332 • 2137, boul Labelle
Joliette (450) 752-4123 • 968, Papineau
St-Jean-sur-Richelieu (450) 348-0990 • 1050, boul Du Séminaire N.
St-Hyacinthe (450) 771-4266 • 2626, boul Casavant ouest

UNIQUEMENT au MÉGA CENTRE DE LIQUIDATION
UNE ADRESSE SEULEMENT: 3500, BOUL. ST-JOSEPH E. MTL.

STORES EN BOIS VÉRITABLE
Stores de haut de gamme non-réclamés
Modèles LAREDO et TANGO / Blanc ou Albâtre

41 1/2 po x 96 po 380^{00\$}
UN SEUL PRIX 49^{99\$}

95 1/2 po x 96 po 839^{00\$}
UN SEUL PRIX 69^{99\$}

IMMENSE CHOIX de grandeurs en stock!

Appelez 1-514-259-9999 pour le supermagasin le plus près de chez vous www.lemarchedustore.com

Coupez Épargnez!

10\$ de rabais

SUR ACHAT DE 50\$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE™

Expire le : 15 juillet 2001 code: 1830

20\$ de rabais

SUR ACHAT DE 100\$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE™

Expire le : 15 juillet 2001 code: 1830

50\$ de rabais

SUR ACHAT DE 250\$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE™

Expire le : 15 juillet 2001 code: 1830

100\$ de rabais

SUR ACHAT DE 500\$ et PLUS CHEZ LE MARCHÉ DU STORE™

Expire le : 15 juillet 2001 code: 1830

Anglais, Français, Espagnol, italien.

Y M C A

PROCHAINES SESSIONS (jour, soir) 3 juillet et 30 juillet Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville : (514) 849-8393
 posts 709, 719
 Hochelaga-Maisonneuve : (514) 255-4651

www.ymcamontreal.qc.ca/tangués

Attentats anti-américains appréhendés dans le Golfe

CHRISTOPHE de ROQUEFEUIL
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis ont donné hier l'ordre à leur flotte de guerre dans le Golfe de prendre la mer en raison de menaces crédibles d'attentats terroristes, et publié un « avis de prudence mondial » pour leurs ressortissants à l'étranger.

« Le gouvernement américain a appris que les citoyens et les intérêts américains à l'étranger peuvent être soumis à un risque accru d'actions terroristes émanant de groupes extrémistes », a affirmé le département d'État dans cet avis diffusé en fin d'après-midi.

Ces menaces sont liées au terroriste présumé d'origine saoudienne Oussama ben Laden, réfugié en Afghanistan, a ajouté le département d'État (ministère des Affaires étrangères).

Le communiqué mentionne également l'inculpation jeudi par une cour américaine de 13 Saoudiens et un Libanais membres d'un groupe pro-iranien, accusés dans le cadre d'un attentat anti-américain en Arabie saoudite en 1996.

Les autorités américaines ne sont toutefois à l'heure actuelle « pas informées de menaces spécifiques en réponse à ces inculpations », indique le texte.

Les ressortissants américains se voient conseiller de « maintenir un haut degré de vigilance » pour « réduire leur vulnérabilité », en variant par exemple leurs itinéraires

habituels et en se méfiant des colis suspects.

Ces menaces ne concernent pas des lieux ou cibles en particulier et plusieurs départements de l'administration américaine ont pris en conséquence des « mesures appropriées », selon un responsable américain.

« La menace est jugée crédible et indique que quelque chose pourrait intervenir prochainement », d'après cette source, qui a requis l'anonymat.

La 5^{ème} flotte américaine, basée à Bahrein, dans le Golfe, a quant à

elle reçu l'ordre d'appareiller.

Les États-Unis ont également indiqué hier avoir décidé la fermeture temporaire au public de leurs ambassades au Sénégal et à Bahrein afin de procéder à une revue des mesures de sécurité.

La réouverture sera décidée demain pour l'ambassade de Manama et lundi pour celle de Dakar, a déclaré un porte-parole du département d'État, Charles Hunter.

L'attentat de Dahrhan, perpétré en juin 1996, avait fait 19 morts et 372 blessés parmi les forces américaines basées en Arabie saoudite. Les

inculpations, décidées par un tribunal de Virginie, ont été annoncées jeudi par l'Attorney general (ministre de la Justice) John Ashcroft.

M. Ashcroft a indiqué que 14 personnes - 13 Saoudiens et un Libanais - membres d'un groupe radical pro-iranien étaient inculpées. Il a également indiqué que « des éléments iraniens » étaient en cause, sans toutefois donner de noms ou faire état d'inculpations d'Iraniens.

Une mise en garde similaire aux Américains, où qu'ils soient dans le monde avait été lancée le mois dernier, peu après qu'un jury new-

Yorkais eut jugé quatre membres du réseau ben Laden coupables de participation aux attentats contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie en 1998.

Le milliardaire d'origine saoudienne Oussama ben Laden, réfugié en Afghanistan, est également soupçonné de l'attentat suicide contre le destroyer *Cole*, qui a fait 12 morts en octobre 2000 à Aden.

Les États-Unis ont retiré dimanche de ce pays les agents du FBI enquêtant sur cette affaire à la suite de menaces d'attentat contre des intérêts américains au Yémen.



DIMANCHE 24 JUIN, Dès 10h PLEIN LA FÊTE!



À L'HIPPODROME DE MONTRÉAL

PARTICIPEZ
GRATUITEMENT
AU CONCOURS

3 DANS L'ORDRE
DANS LA 3^{ème} COURSE

Choisissez les 3 premiers
chevaux dans l'ordre au
fil d'arrivée.

10 000 \$
À GAGNER

Obtenez votre coupon
de participation à l'entrée
de l'hippodrome (18 ans et plus)

13 h

Début du programme
de courses

www.sonacc.com



METRO Namur

• SPECTACLES
La Volée d'Castors
La Bolduc
Présentation Unibroue

• CARROUSEL DE PONEY

• FREDO LE MAGICIEN
de Bouledogue Bazar

• JEUX GONFLABLES GÉANTS

• MASCOTTES

• MAQUILLAGE

• CHEVAUX MINIATURES

• CALÈCHES



CONCOURS « PLEIN LA FÊTE »

1^{er} PRIX

Un magnifique voyage
familial à **DISNEY**
2 adultes 2 enfants - 7 nuits
Valeur de **5000 \$**

Nom _____

Adresse _____

2^{ème} PRIX

Un **VOYAGE DE PÊCHE**
familial au Pays de Réal Massé
2 adultes 2 enfants - 5 jours
Valeur de **1200 \$**

Tel _____


Âge _____

Le concours s'adresse uniquement aux résidents du Québec âgés de 18 ans et plus. Déposez votre bulletin de participation dans l'une des boîtes à tirage identifiées à la promotion, le dimanche 24 juin, à l'Hippodrome de Montréal. Tirage vers 15 h. Règlements disponibles à l'Hippodrome de Montréal.

La Presse

ENTRÉE GRATUITE !


SONACC Hippodrome
Montréal



N'attendez pas d'être au bout du rouleau.

Problème de jeu? Appelez. Vous n'avez rien à perdre.
JEU: AIDE ET RÉFÉRENCE
 en tout temps (514) 527-0140 1 800 461-0140

Le jeu doit rester un jeu.



loto-québec

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
 GUY CREVIER > Président et éditeur
 MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
 PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Editorialiste en chef

Une tonne d'oursons



ANDRÉ PRATTE
 apratte@lapresse.ca

La mondialisation fait peur. Cette crainte n'est pas seulement le fait de quelques groupuscules de gauche, mais est partagée par un très grand nombre de Québécois.

Voilà ce qui frappe à la lecture des résultats du sondage SOM-La Presse publié aujourd'hui, à l'occasion de la Fête nationale du Québec. Dès lors on comprend mieux pourquoi tant de gens ont manifesté il y a deux mois, lors du Sommet de Québec.

Les données du sondage arrivent comme autant d'oursons en peluche catapultés vers ceux qui nous gouvernent :

> 52 % des Québécois interrogés pensent que la mondialisation sera peu ou pas profitable pour l'économie du Québec ;

> 64 % craignent que des sociétés québécoises ne passent sous le contrôle d'entreprises étrangères ;

> 53 % croient que la mondialisation constitue une menace pour la démocratie ;

> la moitié des Québécois estiment que la mondialisation menace la langue française.

D'où viennent ces craintes ? Le sondage ne donne pas de réponses, mais il fournit quelques indices. On constate que selon 55 % des personnes interrogées, l'ALENA a été peu ou pas profitable pour l'économie québécoise. Une donnée étonnante, compte tenu de la grande prospérité qui a suivi la signature de l'Accord, en 1994. Il faut dire que le débat continue de faire rage entre économistes quant à la part du libre-échange dans cette prospérité.

Quoi qu'il en soit, les Québécois se sont fait une idée à ce sujet. Une idée plutôt négative. Une idée qui inspire, évidemment, leurs craintes quant à l'avenir.

Depuis un quart de siècle, les Québécois se sont ouverts sur le monde. Leur confiance en eux-mêmes a crû à mesure que les succès internationaux de leurs entreprises et de leur artistes s'accumulaient. Ce qui fait que malgré l'inquiétude,

beaucoup de gens (51 %) pensent que la mondialisation va favoriser la diffusion de produits culturels québécois.

Nous n'avons pas peur de nous battre sur le marché mondial. Mais nous craignons de perdre le contrôle de notre économie, de notre politique, de notre société. Un contrôle que nous venons à peine — deux ou trois décennies — de prendre.

Ce n'est pas tant la mondialisation qui inquiète, que l'éloignement des lieux de pouvoir. Déjà, le citoyen ordinaire a l'impression de ne pas peser bien lourd sur les gouvernements nationaux. Imaginez la ZLÉA et l'OMC !

Les gouvernements auraient tort d'ignorer ce sentiment populaire. D'abord, ils doivent tenir ce débat dans la transparence. Surtout, ils doivent s'assurer que les citoyens pourront se prononcer, à un moment ou à un autre.

L'idée d'un référendum panaméricain sur la ZLÉA a été rejetée du revers de la main. On devrait, au contraire, l'étudier sérieusement. Si les élites changent la carte du continent sans jamais consulter les citoyens, ceux-ci finiront par croire que dans le nouvel ordre mondial, la démocratie est devenue impuissante. Les oursons ne suffisent plus à exprimer la colère populaire. La porte pourrait alors s'ouvrir, dangereusement, à d'autres systèmes de gouvernement.

■ ■ ■

Le défi de la mondialisation est doublement inquiétant pour les « petites nations », pour reprendre l'expression de Gérard Bouchard. Et triplement pour une petite nation qui se cherche encore, comme le Québec. L'inquiétude des Québécois n'a rien de honteux, nous la partageons avec les peuples du monde entier. Cependant, elle ne doit pas paralyser, mais stimuler.

Comme le souligne M. Bouchard, cette lutte du XXI^e siècle succède à celles que nos ancêtres ont menées, en leur temps et à leur manière. Il s'agit maintenant de vivre la mondialisation, d'y investir nos atouts d'aujourd'hui plutôt que de se barricader derrière notre passé.

En cette fin de semaine de la Fête nationale, tâchons donc de moins célébrer ce que nous fûmes ou ce que nous pensons être, pour rêver plutôt à ce que nous pourrions devenir.

Fausse note



MARIO ROY
 mroy@lapresse.ca

C'est une lutte qui reprend à intervalles plus ou moins réguliers, un peu comme une rage de dents : celle que mène la Guilde des musiciens contre une poignée de tenanciers de bars qui présentent des spectacles musicaux sans se plier aux normes syndicales de l'organisme.

Cette semaine, un nouveau débat sur ce thème a trouvé place dans nos pages mêmes. Le président de la Guilde, Émile Subirana, y réitérait sa conviction à l'effet que les représentations données en ces lieux doivent tomber sous sa juridiction. Et leurs prestataires, être rétribués au tarif syndical. Les établissements qui ne peuvent ou ne veulent pas se plier à ces exigences « n'ont qu'à fermer leurs portes », a-t-il souhaité.

Comme dans quelques autres dossiers, la Guilde fait preuve ici de ce manque de souplesse qui lui a souvent valu d'être qualifiée de passéiste, de rétrograde et de corporatiste.

On a déjà vu ces qualités s'épanouir dans l'univers syndical, bien entendu. Cependant, il est particulièrement affligeant de contempler leurs effets dans le domaine de la musique — une fausse note, pour ainsi dire. De la préhistoire à nos jours, l'histoire de cet art est jalonnée de luttes pour la reconnaissance, notamment économique, des compositeurs et des musiciens ; mais cette histoire constitue aussi une ode au changement perpétuel ainsi qu'à l'incessante adaptation des artistes et des institutions à cette évolution.

La Guilde, elle, est immobile. Et un tout petit peu insensible à la réalité.

La situation des bars-spectacles est diverse, mouvante, impossible à faire entrer dans un moule unique. Il est parfaitement exact que plusieurs tireraient le rideau s'il leur fallait travailler selon les normes salariales et associatives idoines.

Cette insaisissable diversité se retrouve également chez les musiciens qui s'y produisent et sont souvent les premiers à soutenir ce qu'ils estiment être des espaces de liberté, d'audace et d'expérimentation. Les praticiens du jazz, des musiques alternatives et, de façon générale, de la scène underground, déjà à peu près absents de la télé et de la radio, comptent énormément sur ces scènes n'offrant que des conditions imparfaites, certes, mais qui ont le mérite d'exister.

On marche dans ces établissements sur une ligne étroite tracée entre l'exercice d'une certaine forme de liberté et l'exploitation induite ? Sans doute. Mais le métier consistant à faire de la musique ne possède aucune des caractéristiques du travail en usine et il est impossible de l'encadrer sur le mode Teamsters.

En fait, cette situation présente une des multiples facettes — terriblement terre-à-terre, en ce cas — de l'élément de risque indissociable de la pratique de l'art, qu'il serait vain, et même dangereux, de vouloir totalement éliminer.

La Guilde des musiciens doit se comporter ici comme beaucoup d'institutions ont appris à le faire lorsqu'elles entrent dans des zones grises, floues, piégées. Fermer les yeux, tout simplement. Et réserver sa combativité pour des causes qui en valent la peine, comme il lui est aussi arrivé d'en défendre dans le passé.

Ces causes, on peut en être certain, ne manqueront pas dans l'avenir.

SONDAGE: LES FEMMES N'AIMENT PAS LE STYLE LANDRY



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

DOCUMENT

Érouv : « Une pratique religieuse qui ne cause pas d'inconvénient »

Nous publions ici un extrait du jugement rendu public jeudi par le juge Allan Hilton, de la Cour supérieure, au sujet de l'érouv.

La Ville a soutenu l'affirmation qu'elle a l'obligation en vertu de la loi d'observer la plus stricte neutralité et de ne pas favoriser avec force une religion au détriment d'une autre.

Les dispositions prévues dans les Chartes des droits empêcheraient assurément tout instrument de l'État d'établir une religion officielle ou d'introduire une discrimination contre une religion en particulier. Ceci étant dit, les dispositions de la Loi du Canada et de la Loi du Québec ne sont pas sans faire référence à la religion ou à certains de ses aspects. Comme il en est fait état plus bas, la Loi du Québec tient spécifiquement compte des fêtes religieuses chrétiennes et accorde certains avantages fiscaux à toutes les institutions religieuses. On ne peut donc pas dire que le corps législatif du Québec applique rigoureusement le concept de la neutralité absolue aux questions de nature religieuse.

Le préambule de la Charte canadienne, par exemple, mentionne que « le Canada est fondé sur des principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu et la primauté du droit ». L'article 6 du Code de procédure civile du Québec confère le statut de jours non ouvrables au dimanche, au Vendredi saint, au lundi de Pâques et au 25 décembre (en référence, en toute neutralité, au jour de Noël). De plus, en vertu du paragraphe 12 du chapitre 204 de la Loi sur la fiscalité municipale, les immeubles appartenant à une institution religieuse sont exempts de l'impôt foncier et de la taxe scolaire.

De toute façon, l'arrangement que recherchent les requérants n'exige pas de la Ville d'Outremont qu'elle soit associée de quelque manière à la religion juive orthodoxe, mais uniquement qu'elle tolère une pratique religieuse dont on n'a jamais fait la preuve qu'elle cause un inconvénient ou un préjudice indu aux résidents d'Outremont. Devant l'allégation de certains résidents du secteur concerné qui prétendent qu'une décision en faveur des requérants les mettra involontairement dans une sorte de zone religieuse dont ils ne pourront s'échapper tant qu'ils y habiteront, le conseiller juridique des requérants a raison de souligner que le secteur à l'intérieur d'un érouv n'est une zone religieuse que pour ceux qui croient qu'elle en est une. Cette croyance se limite aux juifs orthodoxes pratiquants et non aux résidents qui n'appartiennent pas à cette religion.

La Ville a aussi exprimé son inquiétude face à l'utilisation de l'espace aérien au-dessus des rues de la Ville, qui fait partie du domaine public. Elle s'inquiète de la possibilité que des requêtes semblables portant sur d'autres parties du domaine public soient présen-

tées si la Cour fait prévaloir les droits des requérants.

Il ne fait aucun doute que la Ville a intérêt à réglementer l'utilisation du domaine public qui inclut l'espace aérien au-dessus des rues de la Ville. Toutefois, dans le cas actuel, la Ville a refusé d'exercer son pouvoir de réglementation en faisant valoir que la Loi du Québec rend obligatoire la neutralité absolue dans les questions de nature religieuse et donc l'empêche d'acquiescer à la demande d'accommodement des requérants. La Cour maintient et souligne qu'elle considère qu'en vertu de la loi, la Ville fait erreur en prenant cette position. Au contraire, la Ville a le devoir constitutionnel d'accommoder les pratiques religieuses qui ne causent pas de préjudice indu à ses résidents.

La Ville peut réglementer de façon tout à fait adéquate l'installation d'érouvs d'une manière qui favorise l'exercice de ce droit tout en imposant des mesures au moyen desquelles ce droit est exercé. Ces mesures incluraient sans doute la réglementation de la hauteur des structures et du nombre d'érouvs qui pourraient être érigés dans chaque rue du secteur concerné. La Ville a toujours le choix d'exercer un tel contrôle réglementaire.

Enfin, bien que la Cour soit attentive aux inquiétudes de la Ville à l'effet qu'une décision en faveur des requérants pourrait créer un précédent quant à l'utilisation du domaine public par d'autres per-

sonnes invoquant la liberté de religion ou d'autres droits contenus dans la Charte, le conseiller juridique de la Ville n'a pas appuyé ses conclusions sur les répercussions dans les autres municipalités de l'île de Montréal qui ont permis l'installation d'érouvs. La Cour aurait pu s'attendre à ce que la preuve soit faite que les érouvs ont imposé des charges additionnelles et inattendues à Montréal, Ville Mont-Royal, Ville Saint-Laurent, Dollard-des-Ormeaux et Côte-Saint-Luc. Cette absence de preuve est suffisante pour disposer de cet argument qui allègue « l'effet d'entraînement », si souvent employé en dernier recours et sans succès dans les causes liées à la Charte des droits.

Par conséquent, la Cour décidera en faveur des requérants.

Bien qu'elle reconnaisse le droit des requérants d'ériger des érouvs là où le permettent les propriétaires des immeubles, la Cour estime qu'il serait préférable de permettre à la Ville d'Outremont de régler certains détails tels leur hauteur par rapport au sol, le nombre permis d'érouvs par pâté de maisons et la marche à suivre lorsque de nouveaux érouvs sont érigés ou lorsque ceux qui sont déjà en place sont retirés. La Ville est bien mieux placée que cette Cour pour prendre ces décisions et elle voudra sans aucun doute ne pas tarder à le faire. Il reste que l'exercice immédiat par les requérants des droits que leur reconnaît cette décision ne doit pas faire l'objet d'un retard tandis que la Ville réfléchit à ce qu'elle doit faire. Il en revient plutôt à la Ville d'adopter un plan réglementaire pour faciliter l'exercice de ces droits aussi rapidement qu'elle le croit judicieux. (...)



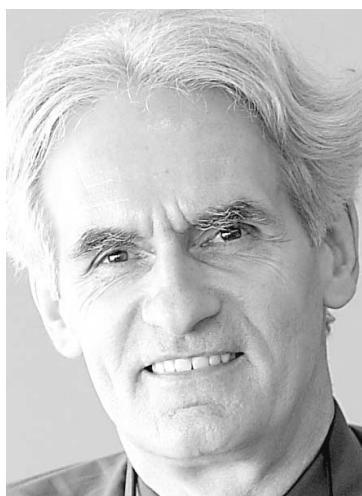
Un quartier de la ville d'Outremont où la communauté juive hassidim veut pouvoir étendre l'érouv, un fil qui permet le prolongement de leur maison.

FORUM



Pourquoi fêter ?

La symbolique de la Saint-Jean-Baptiste inspire des sentiments partagés



Gérard Bouchard

GÉRARD BOUCHARD

L'auteur est professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et chercheur à l'Institut interuniversitaire de recherche sur les populations.

Depuis peu, le 24 juin, j'appose un fleurdelisé à la porte de ma maison. Je ne le faisais pas auparavant. Pourquoi le fais-je maintenant ? En d'autres mots : quoi et pourquoi fêter ce jour-là ? Ou mieux encore : que faut-il s'employer à souligner ? Je pose la question avec l'intention d'y répondre pour moi-même ; mais d'autres sans doute se retrouveront dans l'exercice.

Pour le dire franchement, la symbolique de la Saint-Jean-Baptiste, comme telle, m'inspire des sentiments partagés. Je m'explique. C'est une symbolique qui évoque dans mon esprit une grande époque révolue : celle d'anciens combats toujours recommencés et combien courageux de la nation canadienne-française pour sa langue et sa religion, l'une et l'autre maltraitées, bafouées comme l'on sait dans les provinces canadiennes-anglaises jusqu'à une époque pas très lointaine ; celle d'une société très conservatrice, très inégale et finalement assez peu démocratique, comme l'étaient la plupart des sociétés d'Occident en ces temps-là ; celle d'élites timorées, complaisantes souvent, très attachées à leur culture mais démissionnaires dans l'arène de la politique et de l'économie (ce sont ces élites-là que Lionel Groulx lui-même, il est utile de le rappeler, a dénoncées énergiquement pendant toute sa vie) ; celle d'une société frileuse aussi (elle avait bien des raisons de l'être) qui, entièrement mobilisée pour assurer sa survie, profondément et justement pénétrée de sa fragilité, a donné dans la xénophobie (surtout les élites d'ailleurs, et beaucoup moins les classes populaires — c'est là une donnée importante, encore peu connue).

Une époque révolue donc, à cause de ce que cette société excluait, à cause de la naïveté (ou de la complicité ?) d'une bonne partie de ses élites qui sacrifiait les leviers économiques et politiques en se réfugiant souvent derrière le prétexte des valeurs culturelles ou spirituelles ; époque révolue aussi d'une société qui mettait la religion catholique au cœur du combat de la nation.

Mais une grande époque néanmoins, à cause de ses luttes inégales, méritoires, jamais abandonnées même si elles se sont soldées par bien des défaites ; à cause de l'acharnement des combattants oeuvrant à leur corps défendant avec des moyens dérisoires ; à cause de l'importance des enjeux engagés dans ces résistances — même si les autres nations d'Occident n'ont guère daigné leur porter attention. Une grande époque donc, qui mérite assurément de subsister de quelque façon dans la conscience d'aujourd'hui, sous la forme d'un héritage ou d'une tradition bien vivante. Et cependant, la mémoire de ces longues luttes s'étiolle néanmoins depuis quelques décennies, comme si

elle faisait injure à la diversité du Québec contemporain, ou comme si elle avait perdu toute pertinence pour les Néo-Québécois et même pour les Franco-Québécois (ces Canadiens français vivant au Québec).

Un nouvel éclairage

C'est de toute évidence parce que ces derniers n'ont pas su en tirer une signification renouvelée pour le temps présent. Il faut se convaincre qu'un important recadrage, sinon une réinterprétation en profondeur s'impose dans la représentation du passé canadien-français. Or, le nouvel éclairage qui pourrait commander toute l'opération est d'ores et déjà en place, c'est celui de la mondialisation et de la menace qu'elle fait peser sur les petites nations. Partout, c'est la diversité culturelle qui est en cause, c'est-à-dire des trajectoires originales, des expériences historiques très riches ayant donné naissance à des traditions, à des manières d'être au monde exprimées dans des sensibilités, des idéaux, des valeurs. Cette thématique n'est-elle pas au cœur de l'histoire canadienne-française ?

Cela dit, tout n'a pas la même portée dans ce patrimoine symbolique. Ce qu'il convient surtout d'y préserver, ce sont les contenus les plus universels, à savoir le souvenir d'épisodes, d'actions et d'aspirations qui sont les plus susceptibles de recouper l'expérience d'autres groupes ethniques, de revêtir une signification pour tous les membres de la nation. Il me semble que sous un tel éclairage, on devrait pouvoir aisément faire la place qui leur revient aux autres trajectoires, aux

autres mémoires qui se sont constituées en marge de la précédente ou en rapport avec elle : celles de l'Autochtone, de l'Anglo-Québécois, du Juif, de tous les autres. Est-ce qu'on n'aperçoit pas dans ces expériences de nombreux points communs qui sont autant de foyers de convergence ? C'est de cette façon qu'une mémoire québécoise bien vivante pourra prendre forme : en extrayant ce qu'il y a d'universel dans sa singularité, en se nourrissant des mémoires des uns et des autres, en se greffant sur les problèmes d'aujourd'hui et en fournissant un socle pour ce qui s'en vient.

Ainsi recyclée, insérée dans la trame des petites nations plurielles qui se cherchent un destin à l'aube de ce millénaire, la mémoire de la survivance canadienne-française pourrait alors avoir un avenir. Il devrait être facile de montrer que ces luttes séculaires, les conjonctures qui les ont commandées et l'angoisse qu'elles ont engendrée préfigurent à leur façon les défis et les incertitudes du temps présent. Et puis, cette conciliation des mémoires ne va-t-elle pas dans le sens des rapprochements interculturels en cours présentement dans notre société ?

Les petites nations

J'ai dit : les petites nations ; qu'on me comprenne bien, ce n'est pas là une autre forme, plus moderne, d'invitation au repli. Leurs rangs n'ont pas cessé de se gonfler depuis quelques années. Il faut désormais y inclure non seulement les nations de même taille que le Québec sur tous les continents,

mais aussi des nations beaucoup plus anciennes et réputées plus robustes, comme l'Italie, la France, le Brésil, le Mexique et bien d'autres (sans oublier le Canada lui-même). N'est-il pas remarquable que ces pays ressentent maintenant une fragilité, tiennent un discours et adoptent des réflexes qui rappellent ceux du Canada français d'hier ? Sur ce terrain-là, celui des petites nations, celui des cultures minoritaires, menacées ou périphériques, le Québec en a long à dire et il ne risque plus d'être isolé ou replié s'il sait réorienter sa vision de lui-même et des autres et s'il ajuste ses actions en conséquence. Il peut, au contraire, y trouver une force dont il a été privé jusqu'ici.

À propos des défis d'aujourd'hui auxquels sont confrontées les petites nations, j'ai évoqué surtout le devenir culturel, mais il y a bien plus que cela. Au moins deux autres enjeux se proposent. Le premier est de nature sociale. Comment parvenir à une distribution équitable de la richesse dans un régime capitaliste qui tend à se ré-ensauvager comme au 19^e siècle ? Comment assurer une protection minimale à l'ensemble des citoyens et une assistance raisonnable aux plus démunis si les politiques sociales sont désormais assimilées à des pertes de compétitivité sur le marché mondial ? L'autre enjeu concerne la démocratie. Partout, les citoyens perdent graduellement de leur capacité d'agir sur leur environnement collectif à cause de la dynamique interne du pouvoir étatique et, aussi, à cause du nouveau regroupement des centres de décision à l'échelle internationale.

À travers toutes ces conjonctures ou ces évolutions, se profile un problème encore plus général qui concerne l'État-Nation lui-même, aux prises avec une déperdition sans précédent de ses attributs. Comment dès lors pourra-t-il assumer efficacement sa nouvelle vocation de médiateur entre les citoyens et les instances du pouvoir mondialisé ? Comment sera contré le sentiment d'aliénation qui nous envahit progressivement ?

Il existe un autre terrain sur lequel les citoyens sont interpellés, c'est celui de la ré-intégration collective. Nous le savons : les anciens modes d'intégration des sociétés doivent être modifiés pour faire justice à la diversité des ethnies, des cultures, et pour rééquilibrer les rapports de force entre régions, classes et genres. Encore une fois, il y a ici beaucoup à apprendre de l'expérience québécoise, pour peu qu'on l'interroge sur le sujet. De nouveau aussi, toutes les nations sont concernées sous ce rapport ; chacune est sommée désormais d'inventer une équation pour elle-même, en accord avec ses caractéristiques et son histoire. Voilà l'horizon qui s'ouvre au Québec, en tant que nation. Et voilà autant de directions dans lesquelles nous pourrions nous engager collectivement, par delà nos différences et nos divergences.

Au-delà de l'entre-soi

Le 24 juin dans tout cela ? J'aimerais qu'on le dissocie complètement de la Saint-Jean-Baptiste, à cause de son identification trop exclusive avec la tradition catholique, et qu'on le dissocie aussi de la Saint-Jean, qui n'a aucune signification pour personne. Qu'on en fasse tout simplement la Fête nationale des Québécois, ainsi que nous y invitons depuis quelque temps la définition officielle. Je souhaiterais qu'elle soit une commémoration, mais dans le sens que j'ai dit plus haut, qui retient du passé ce qui peut rallier les diverses composantes de notre société et les projeter vers l'avenir. Il convient aussi d'en faire une célébration, mais de la solidarité : un geste d'ouverture au-delà de l'entre-soi que délimitent les frontières de l'ethnie, qu'elle soit majoritaire ou non. En d'autres mots : que cette fête soit non pas une exaltation de soi mais une prise de conscience de ce que nous pourrions faire ensemble, en tant que francophonie d'Amérique respectueuse de sa diversité. Chacun devrait bien trouver là de quoi s'occuper au moins une partie de la journée.

C'est à cela que je pense en affichant aujourd'hui le drapeau du Québec : une société, une nation en train de se refaire, un projet à préciser, un appel à ce qu'on me permette d'appeler la fraternité. Ce par quoi une petite nation, si elle le veut, peut devenir grande.



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

23 juin 2001

Page A20 manquante

MONDE



Photo AP

La mère de James Bulger, Denise Fergus, qui a fondé « Justice pour James », groupe de pression relativement bien organisé, a demandé aux futurs amis des deux jeunes adultes de les dénoncer à la première occasion. « Peu importe le montant d'argent que les autorités dépenseront pour tenter de protéger Venables et Thompson, il sera impossible pour eux de garder leur identité secrète auprès de leurs futures copines et de leurs compagnons de beuverie. »

La chasse à l'homme est ouverte en Grande-Bretagne

Libérés, les meurtriers de James Bulger risquent d'être poursuivis toute leur vie



LA PRESSE À LONDRES

Enfants, ils ont commis un meurtre sadique qui a choqué la nation britannique. Jeunes adultes, ils tentent de se faire oublier, à défaut de se faire pardonner. Depuis hier, ils sont libres. Et la chasse à l'homme est déjà commencée.

Le ministre de l'Intérieur, David Blunkett, a confirmé hier la libération sur parole de Jon Venables et Robert Thompson, huit ans après qu'ils eurent enlevé, torturé et assassiné James Bulger, un bambin de deux ans. Pour leur protection, on leur a accordé une nouvelle identité.

La déclaration du ministre a constitué le coup d'envoi d'un inlassable jeu du chat et de la souris entre les deux jeunes hommes et leurs nombreux ennemis.

Hier, il n'y a eu ni flashes, ni foule en colère, ni le moindre journaliste pour couvrir la sortie de prison des meurtriers les plus célèbres — et les plus détestés — de la récente histoire criminelle britannique.

Loin de la fureur populaire et du cirque médiatique, les garçons de 18 ans se sont probablement glissés dans des voitures anonymes qui les ont menés discrètement vers leur nouvelle vie, quelque part dans le nord de l'Angleterre.

La question est de savoir s'ils auront l'occasion d'en profiter très longtemps. Pleine de rage, Denise Fergus a juré hier que leur précieux anonymat ne fera pas long feu. « Peu importe où ils seront, quelqu'un les attendra. Toutes les pierres seront retournées », a-t-elle prévenu, dégoûtée par la décision de l'office des libérations conditionnelles.

La vie de Denise Fergus a basculé le 12 février 1993. Ce jour-là, Venables et Thompson, deux jeunes âgés de 10 ans, ont profité d'un court moment d'inattention de sa part pour lui enlever son fils de deux ans, James Bulger, dans un centre commercial de la région de Liverpool.

Mme Fergus était occupée à payer le boucher lorsque les enfants ont entraîné le bambin hors du centre, puis sur quatre kilomètres, à travers les rues de la ville, jusqu'à une voie ferrée déserte.

C'est là que les garçons l'ont torturé à

mort. Après lui avoir lancé de la peinture dans les yeux, ils l'ont battu à coups de briques et de barres de fer. Ils ont ensuite posé son corps ensanglanté sur les rails pour qu'il soit coupé en deux lors du passage d'un train de marchandises.

D'un bout à l'autre du pays, le choc s'est vite mué en profonde révolte devant l'horreur du drame — et l'âge des assassins. « Pendez-les ! » criait une foule furieuse peu après l'arrestation de Venables et Thompson, qui furent condamnés, devant un tribunal pour adultes, à une peine de détention indéterminée pour cet « acte de barbarie sans précédent ».

À l'époque, la charge émotive était telle que la Cour européenne a jugé par la suite que les deux enfants n'avaient pas eu droit à un procès juste et équitable.

Huit ans plus tard, les enfants sont devenus des hommes. Depuis hier, ils sont en liberté surveillée. Une clémence inacceptable pour de nombreux Britanniques, qui n'ont pas encore pardonné le crime perpétré par ceux qui ont été dépeints, à travers les années, comme de véritables monstres dans la presse populaire.

Vengeance ou rédemption

Depuis des jours, le débat entourant le destin des deux jeunes gens est polarisé entre ceux qui croient en leur rédemption et ceux qui estiment qu'ils s'en tirent beaucoup trop facilement.

« Ils n'ont pas été suffisamment punis pour ce crime prémédité et extrêmement violent, dit Lyn Costello, cofondatrice du groupe de pression Mothers against Murder and Aggression (MAMA). La famille de James n'a pas le sentiment que justice a été rendue pour leur enfant, pas plus que la vaste majorité des Britanniques. »

Un sondage non scientifique publié dans un quotidien de Liverpool indique en effet que cinq répondants sur six auraient préféré que Thompson et Venables croupissent derrière les barreaux encore plusieurs années, voire jusqu'à ce que tout le monde ait oublié leur existence.

Les partisans de la punition n'ont que faire des conclusions des psychologues et des travailleurs sociaux, qui affirment que les deux jeunes éprouvent des remords sincères et ont progressé à pas de géant depuis huit ans.

Et ils rejettent les recommandations du juge en chef du pays, Lord Woolf, qui a conclu en novembre qu'un transfert dans une prison ordinaire — inévitable depuis leur

passage à l'âge adulte — risquerait de réduire à néant toutes ces années de réhabilitation en les plongeant dans « l'atmosphère corrosive » du système carcéral.

Thompson et Venables, disent-ils, doivent maintenant réfléchir à leur horrible crime à l'ombre d'une vraie prison, sans être entourés d'une armada de professionnels aux petits soins comme ils l'ont été depuis leur arrestation.

De leur côté, les partisans de la libération soulignent que, selon une théorie largement acceptée, les criminels ne naissent pas violents ; ils sont plutôt le produit de leur environnement. Élevés tous deux dans un désert émotif et matériel, sans modèle parental valable, les deux jeunes ont maintenant droit à une nouvelle vie, à une nouvelle chance.

Dans ce débat émotif où les experts n'ont que de froides analyses à offrir contre les larmes des victimes, pas étonnant que l'opinion publique ait tendance à pencher du côté de ces dernières.

« Ce qui nous dégoûte particulièrement, c'est le montant d'argent qui a été dépensé pour eux, alors que les victimes n'ont à peu près rien reçu », dit Mme Costello. On estime que la réhabilitation des deux meurtriers a coûté plus de trois millions de dollars, alors que la famille Bulger n'a eu droit qu'à une compensation d'environ 17 000 \$.

Un terrain miné

Mais le prix de la liberté, pour Jon Venables et Robert Thompson, risque d'être encore plus élevé. À partir de maintenant, ils ont de nouveaux noms, de nouveaux passeports, de nouveaux numéros d'assurance sociale, de nouvelles adresses et un passé fictif soigneusement mémorisé au cours des derniers mois. Leurs familles devront aussi se couper de leur univers et effacer entièrement leur passé.

Se considérant trahi par la justice britannique, le père de James, Ralph Bulger, a juré de se faire vengeance lui-même et de pourchasser les meurtriers de son fils sans relâche.

M. Bulger a de nombreux supporters, les plus redoutables étant sans doute les journaux populaires, qui paient des sommes faramineuses pour obtenir des informations et qui lancent régulièrement des campagnes vindicatives contre les « mécréants » de la société britannique.

Dans ce contexte, Venables et Thompson auront sans doute du mal à camoufler leur véritable identité, et peut-être même à demeurer en vie. Ils sont peut-être libres, mais

ils sont désormais engagés sur un terrain miné.

Un seul faux pas, une seule indiscretion, et tout pourrait s'écrouler. « Ils proviennent tous deux de familles ouvrières pauvres, ils ne sont pas particulièrement sophistiqués et je présume qu'ils n'ont pas tout à fait perdu leur accent de Liverpool. Leur passé sera extrêmement difficile à cacher », estime Harry Fletcher, de l'Association nationale des agents de probation britanniques.

« Même s'ils bénéficient d'une injonction à vie qui empêche les médias de dévoiler leur nouvelle identité, je suis convaincu qu'il y a beaucoup de journalistes des tabloïds qui tenteront de les retrouver », poursuit M. Fletcher. Dimanche, le *News of The World* a d'ailleurs décrit avec précision la maison de Jon Venables, située à quelques mètres d'une voie ferrée et tout près de plusieurs garderies, selon l'hebdomadaire.

Denise Fergus a demandé aux futurs amis des deux jeunes adultes de les dénoncer à la première occasion. « Peu importe le montant d'argent que les autorités dépenseront pour tenter de protéger Venables et Thompson, il sera impossible pour eux de garder leur identité secrète auprès de leurs futures copines et de leurs compagnons de beuverie », a déclaré la mère du bambin assassiné qui a fondé « Justice pour James », groupe de pression relativement bien organisé.

Une photo récente de Robert Thompson, jamais publiée, circule depuis quelques jours à Liverpool et dans les salles de rédaction du pays. Les autorités redoutent que ce ne soit qu'une question de temps avant qu'elle ne soit diffusée sur Internet et dans la presse étrangère, qui n'est pas soumise à l'injonction imposée en janvier par un tribunal britannique pour protéger la vie des deux hommes.

« L'intérêt public ne serait pas servi en poursuivant les criminels maintenant que l'office des libérations conditionnelles a conclu que leur détention n'était plus nécessaire à la protection du public », a déclaré hier le ministre Blunkett dans le but de décourager d'éventuelles attaques vengeresses.

Penser que les deux meurtriers pourront avoir droit à une vie secrète normale est une « utopie », a rétorqué Robin Makin, l'avocat de Ralph Bulger. Même le premier avocat de Jon Venables est d'accord. En début de semaine, M^{re} Lawrence Lee a prédit que la vie de son ancien client « sera un cauchemar permanent ».

LIQUIDATION DE PATINS À ROUES ALIGNÉES DE L'ANNÉE 2000 !



Tecnica "Spitfire" et "Isis" (hommes) (femmes) Roues 76mm. ABEC 3



K2 "Velocity" (hommes et femmes) Roues 76mm. / 72mm.



Tecnica "Mustang" et "Luna" (hommes) (femmes) Roues 80mm. ABEC 7

Jusqu'à **60%** de rabais !

Prix à partir de **99,95\$**

On a le sport dans la peau

BERNARD TROTTIER SPORTS

3680, boul. Taschereau . Greenfield Park . 450-671-3793 | 2670, de Salaberry . Galeries Normandie . Montréal . 514-331-3340 | 183D, boul. Hymus . Pointe-Claire . 514-694-0240

ÉTATS-UNIS

Augmentation des inégalités

d'après AFP

WASHINGTON — Un nombre croissant d'Américains (44 %) considèrent que leur pays est divisé entre ceux qui ont des moyens et ceux qui n'en ont pas, selon une enquête d'opinion publiée hier par le Pew Research Center.

Une majorité de la population (53 %) demeure convaincue que les États-Unis ne sont pas divisés entre nantis et démunis au moment où la longue période de croissance des années 90 touche à sa fin. Toutefois ils étaient beaucoup plus nombreux en 1988 (71 %) à ne pas discerner d'inégalités flagrantes et n'étaient que 26 % à trouver leur pays socialement coupé en deux.

Se soigner aujourd'hui est moins à la portée de tous que par le passé, 27 % des personnes interrogées dé-

clarant qu'elles n'ont pas eu durant l'année passée assez d'argent pour cela, contre 22 % en 1998 et 15 % en 1976, selon des sondages réalisés à l'époque par l'institut Gallup.

Par rapport à 1998, le nombre de ceux qui déclarent avoir eu des difficultés à se nourrir progresse également, passant de 16 % à 21 %, ainsi que celui de ceux qui ont du mal à se vêtir (18 % à 21 %).

Le président George W. Bush « paraît avoir fait peu de progrès pour communiquer son souci pour les pauvres », selon le Pew Research Center : ainsi 43 % pensent que le président aide davantage ceux qui « ont les moyens ».

Cette enquête a été réalisée du 13 au 17 juin par téléphone auprès de 1200 adultes et comporte une marge d'erreur de plus ou moins 3,5 points de pourcentage.

TURQUIE

Le Parti de la vertu islamique interdit pour avoir violé la laïcité

d'après AP et AFP

ANKARA — La Cour constitutionnelle de Turquie a prononcé hier l'interdiction du Parti de la vertu islamique (Fazilet), principal parti d'opposition et troisième force politique du pays.

Selon le tribunal, cette formation, qui comptait 102 députés sur 550, a violé la laïcité, principe fondamental sur lequel repose l'État turc. L'instance constitutionnelle a également exclu deux de ses députés du Parlement et ils sont interdits de toute activité politique pendant cinq ans, tout comme trois dirigeants de la formation. Si 20 députés avaient été exclus, il aurait fallu organiser de nouvelles élections.

« L'obscurité est tombée de nouveau sur la démocratie turque : un parti qui n'avait jamais commis ou encouragé de crimes a été interdit », a déploré Abdullah Gul, député du parti désormais dissous. Le chef du Fazilet, Recai Kutan, qui s'était dit optimiste sur le sort du parti ces jours derniers, s'est muré dans le silence.

Parmi les députés interdits de politique figure Merve Kavakci, élue à Istanbul lors des législatives d'avril 1999 et qui avait tenté de participer à la session d'ouverture du Parlement la tête couverte d'un foulard, provoquant la colère de ses collègues pro-laïques.

Les députés du Parti de la vertu islamique auront désormais le choix entre rejoindre les rangs d'autres formations ou rester indépendants, ce qui risque de bouleverser l'équilibre au sein de la coalition de trois partis actuellement au pouvoir.

La décision de la Cour constitutionnelle pourrait mener à une scission au sein du mouvement islamiste et marquer la fin d'une époque, qui aura duré 30 ans,

au cours de laquelle l'islam politique a toujours été représenté par un seul parti.

L'apogée de cette époque fut en 1996, lorsque le chef du parti islamique d'alors, Necmettin Erbakan, devint premier ministre d'un gouvernement de coalition, qui s'effondra un an plus tard sous la pression de la toute puissante armée turque, garante de la laïcité de l'État.

Certains, les plus traditionnalistes au sein du Parti de la vertu islamique, devraient constituer dans la foulée un nouveau parti islamiste.

Le principal parti d'opposition, considéré comme plus modéré que certains de ses prédécesseurs, ne réclamait pas la création d'un État islamique mais un assouplissement des législations laïques, qui interdisent par exemple aux fonctionnaires ou étudiants de se voiler.

Cette décision risque d'être critiquée par l'Union européenne, qui fait pression sur la Turquie pour qu'elle se démocratise et cesse les violations des droits de l'homme avant de pouvoir rejoindre la famille européenne.

Le Fazilet est la 23^e formation politique interdite en Turquie par la Cour constitutionnelle depuis la création de cette dernière en 1962. La plupart de ces partis étaient d'obédience communiste, pro-kurde ou islamiste.

Le Fazilet est le quatrième parti islamiste à être interdit depuis 1972 après ceux de l'Ordre national, du Salut national et de la Prospérité (Refah). Plus de dix partis de gauche, dont le Parti communiste uni de Turquie et le Parti socialiste, ont été dissous depuis les années 60 sous l'accusation d'activités communistes, interdites en Turquie jusqu'en 1990.

Projet de recherche pour le traitement de la dépression

Centre de recherche FERNAND SÉGUIN



But: Évaluer l'efficacité d'un nouveau médicament dans le traitement de la dépression.

Profil des candidat(e)s recherché(e)s:
Être agé(e) de 18-65 ans et souffrir de dépression.
Êtes-vous triste? Avec moins d'énergie, de concentration, d'intérêt, d'appétit? Avec des changements de votre sommeil?

Il est possible que vous souffriez de dépression.

DURÉE DE L'ÉTUDE: 10 SEMAINES

AVANTAGES:
Évaluation exhaustive • Prise en charge rapide • Suivi de près

Chercheur principal : **Dr. Valérie Tourjman**
(514) 251-4015 poste 2357
(Laissez vos coordonnées)

Les Agences VOLT

SOLDE D'ENTREPÔT SUR TOUT*



■ Lampes ■ meubles ■ accessoires **30 à 70%**

*1330, rue Chabanel O. (à l'ouest du marché central)
(514) 384-0808
Sam. et dim. inclus. (10 h à 17 h)

Venez nous voir à notre nouvelle salle de montre
4084, boul. Saint-Laurent (au nord de Duluth)
(514) 842-2211
ouvert 7 jours semaine

www.ambiancevolt.com

CELAFÊTE

Odysée 2001

VIEUX-PORT DE • MONTRÉAL • OLD PORT DU 29 JUIN AU 2 JUILLET • 2001 • JUNE 29 TO JULY 2

Vendredi / Friday / June 29 Juin

La Volée d'Castors



Les Barachois

20h30 / 8:30 pm

Samedi / Saturday / June 30 Juin

Angèle Dubeau et la Pietà



Orchestre Métropolitain de Montréal
Dirigé par Yannick Nézet-Séguin / Directed by Yannick Nézet-Séguin



Lucille Chung
Éthel Guéret

20h30 / 8:30 pm

Animations / Entertainment
11h30 à 19h30 / 11:30 am to 7:30 pm

L'odyssée ferroviaire des temps modernes : une exposition et un wagon-cinéma aménagé pour votre divertissement.
The railway, a Modern Odyssey
An exhibition and a movie-theatre railcar. Very entertaining.

L'odyssée canadienne
De la découverte du pays à celle de l'espace...
À voir!
The Canadian Odyssey
Discover our country and space. A must see!

Dimanche / Sunday / July 1 Juillet

Catherine Durand



13h30 / 1:30 pm
+ une performance en soirée
+ an evening performance

Nelly Furtado
Jacynthe
Oliver Haze



Sylvain Cossette



20h30 / 8:30 pm

Cérémonie officielle / Official Ceremony

Au menu : salve de canons • musique militaire • Troupe d'honneur de la GRC • inspection de la garde • levée du drapeau • spectacle et partage de 5 gâteaux géants de la fête.

Scheduled: Gun salute • military music • RCMP Honour Guard • raising of the flag • show and sharing 5 giant birthday cakes.

11h30 / 11:30 am

Animations / Entertainment
11h30 à 19h30 / 11:30 am to 7:30 pm

Cosmoball : le grand jeu des planètes dans une immense sphère.
The great planet game in a huge sphere.

Le labyrinthe cosmique
À la découverte du temps perdu.
Cosmic Labyrinth
Seeking times lost.

Île du Cosmos Island
Soyez astronaute d'un jour!
Want to live a day in the life of an astronaut?

La tête dans les étoiles : un beau voyage en perspective!
Head in the Stars: a trip to enjoy!

Scène de l'espace culturel
Spectacles de trapèze, mouvements cosmiques...
Bon spectacle assuré!
Stage for Cultural events
Performance of trapeze artists, cosmic feats...
Guaranteed delight!







www.celafete.ca

| MACÉDOINE |

L'armée met brutalement fin à la trêve

d'après AFP

PRÈS D'ARACINOVO – L'armée macédonienne a lancé une attaque massive hier sur Aracinovo, un bourg occupé par la guérilla albanaise aux portes de Skopje, rompant brusquement une trêve fragile et mettant en danger le laborieux dialogue entre partis albanophones et macédoniens.

Ce réveil des combats porte en effet un coup dur à la recherche d'une solution politique au conflit qui a éclaté en février en Macédoine, alors que les Occidentaux redoublaient d'efforts pour convaincre les communautés albanaise et macédonienne de s'entendre sur des réformes de nature à faire retomber la tension, et inciter les rebelles à déposer les armes.

Mais après une accalmie des combats d'une dizaine de jours, les hélicoptères Mi-24 ont ouvert le feu à l'aube sur Aracinovo, localité albanaise perchée sur les collines à la sortie de Skopje. Elle était devenue le symbole des menaces contre la capitale depuis que l'Armée de libération nationale (UCK) en avait pris le contrôle, sans combattre, le 8 juin.

Toute la journée, les tirs de chars et d'artil-



Photo GEORGI LICOVSKI, AFP

Un hélicoptère macédonien pilonne les positions albanaises dans le village d'Aracinovo, à 5 km de Skopje, la capitale.

lerie, réguliers, parfois très rapprochés, se sont abattus sur le bourg et les collines voisines depuis les positions macédoniennes en anneau sur les hauteurs et dans la plaine, dégageant d'épaisses fumées au-dessus des toits rouges.

Les autorités ont annoncé que l'opération « allait se poursuivre » aujourd'hui, reconnaissant ses difficultés, les rebelles ayant construit « des fortifications et des bunkers ». Les combats ont également gagné plusieurs villages occupés par la guérilla dans la région de Kumanovo, plus au nord-est.

Alors que la guérilla ripostait depuis Aracinovo par des tirs de mortier et d'armes automatiques, un chef rebelle, le commandant Hoxha, joint par téléphone dans cette localité, a menacé de « tirer au mortier sur Skopje si l'attaque continuait ».

Le porte-parole du gouvernement, Antonio Milososki, a expliqué que l'armée tentait d'éloigner la menace sur la capitale, et affirmé qu'il n'y avait « aucune raison de ne pas reprendre » les négociations politiques amorcées la semaine dernière.

Le gouvernement, en décidant cette attaque, a pris cependant le risque d'attiser la colère des partis albanophones et de rendre plus improbable l'accord politique prévu dans le plan de paix du président Boris Trajkovski et réclamé par l'OTAN comme préalable à un déploiement de troupes pour superviser un désarmement de la guérilla, si celle-ci toutefois accepte de déposer les armes.

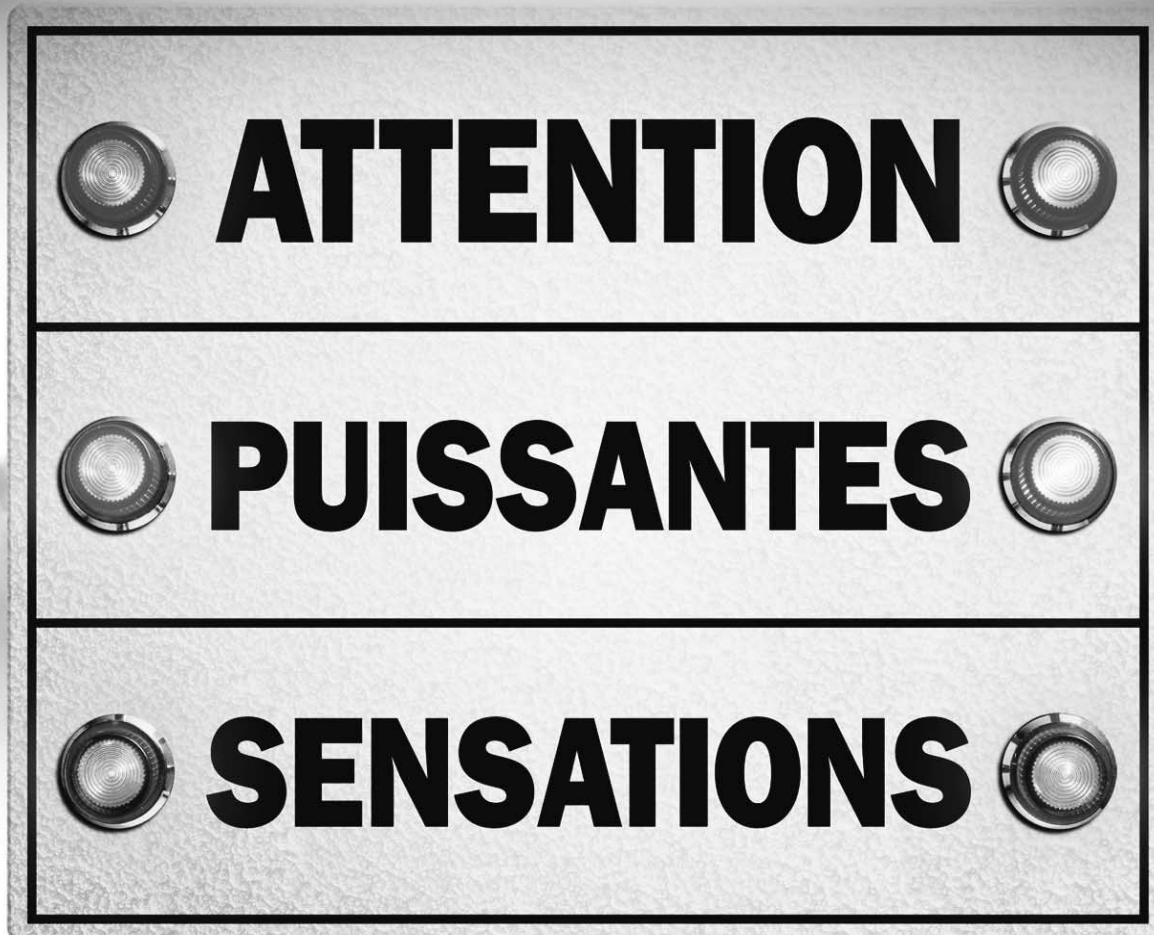
Un responsable du DPA, le Parti démocratique des Albanais, Zamir Dika, a affirmé que la reprise des combats « n'allait probablement pas aider le dialogue ». « Si nous avons des victimes civiles, je ne vois pas comment le dialogue peut continuer », a affirmé Dika en faisant remarquer que son parti, pourtant membre du gouvernement, « n'avait pas été consulté ».

Cette attaque met fin à une trêve fragile, respectée pour l'essentiel de part et d'autre depuis le 11 juin mais émaillée de tirs quotidiens, et qui avait pour but de laisser du temps à la recherche d'une issue politique.

Mais après plusieurs jours de discussions sans résultats, les pourparlers entre partis macédoniens et albanais avaient été suspendus mercredi, Boris Trajkovski accusant les partis albanais de réclamer une « fédéralisation » de la Macédoine.

Les pressions internationales se sont multipliées depuis, avec une visite éclair jeudi du représentant de la diplomatie européenne, Javier Solana, qui s'était dit « optimiste » en quittant Skopje.

Mais sur le terrain, malgré la trêve, la pression militaire ne s'était jamais relâchée, rebelles et forces macédoniennes se faisant face autour des villages occupés, tandis que les partisans de la ligne la plus dure au sein du gouvernement, défendue par le premier ministre, Ljubco Georgievski, défendaient la nécessité « d'actions énergiques » contre la guérilla.



SENTRA

EDITION TOURING

2,8%^{**}

FINANCEMENT À L'ACHAT



239\$ PAR MOIS, location 48 mois*

Acompte seulement 895\$

0 \$ dépôt de sécurité

ACOMPTE	MENSUALITÉ
0 \$	259 \$
895 \$	239 \$
1 695 \$	219 \$
2 695 \$	199 \$

- AM/FM/CD AVEC LECTEUR DE 6 DISQUES
- JANTES EN ALLIAGE
- AILERON
- EMBOUT CHROMÉ
- PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO
- PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE
- PARE-CHOCS COULEUR CARROSSERIE
- DOSSIER ARRIÈRE RABATTABLE 60/40
- MOTEUR 1,8 L DE 126 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS



*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 « Edition Touring » (C4LG51 BK00 + Option Touring). Acompte ou échange équivalent de 895 \$. Limite de 19 500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

TOUJOURS PLUS LOIN.

"LES PRIX EN FOLIE" DE SPINELLI

- AVALON
- ECHO
- CAMRY
- COROLLA
- CELICA
- SOLARA
- RAV 4
- TACOMA
- TUNDRA
- 4 RUNNER
- HIGHLANDER
- SEQUOIA
- SIENNA

ECHO 2001 **179\$ /m.***
 Jusqu'à épuisement des stocks

CAMRY 2001 **299\$ /m.***
 S-TYPE
 Édition Exclusive
 Aileron arrière
 Vitres teintées

Photo à titre de référence seulement

COROLLA 2002 **199\$ /m.***
 sont arrivés!

1,9%
 Financement disponible sur la plupart des modèles

0\$
 Comptant disponible

Transport et préparation inclus

PROGRAMME TOYOTA POUR **diplômés**
 Jusqu'à **1000\$**

2 concessionnaires autorisés seulement

L'ENGAGEMENT SPINELLI

Meilleur prix garanti • Privilège d'échange • Prime fidélité • Meilleur service garanti

SPINELLI FAIRVIEW **TOYOTA** **SPINELLI** LEXUS **TOYOTA**

514 694-1510 | 1 800 326-1510 | SPINELLI auto.com | 514 634-7171 | 1 800 352-6111 | SPINELLI auto.com
 10, Auto Plaza (près du Centre Fairview) Pte-Claire | 561, boul. Saint-Joseph (près du bord de l'eau) Lachine

Location 48 mois, 60 / Echo. Limite de 96 000 km, 120 000 km / Echo. 0,07 \$ km extra / Echo-Corolla 0,10 \$ km extra / Camry. Acompte ou échange équivalent de 785 \$ / Echo, 3750 \$ / Corolla, 3945 \$ / Camry. * Non échangeable. Taxes assurances et immatriculation extra. Contactez-nous pour plus de détails.

Visite à haut risque du pape en Ukraine

d'après AFP

CITÉ DU VATICAN — Le pape Jean Paul II se rend aujourd'hui en Ukraine pour une visite à haut risque dans un pays où il rencontrera la plus importante communauté catholique d'un pays de l'ex-Union soviétique.

Le pape y sera confronté à la plus grande communauté orthodoxe qu'un chef de l'Église catholique ait jamais rencontré depuis le grand schisme d'Orient en 1054.

Plus de la moitié des 50 millions d'Ukrainiens se déclarent orthodoxes, bien que partagés en trois communautés, la plus importante fidèle à Moscou, une plus petite fidèle à Constantinople, une encore plus petite et presque symbolique se considérant comme autonome.

Les catholiques constituent un dixième de la population mais forment une communauté extrêmement active. Les revendications sur des biens ecclésiastiques contestés sont à l'origine de conflits locaux acharnés entre prêtres catholiques et orthodoxes. Ces derniers reprochent aux « uniates » — les catholiques de rite oriental accusés de trahison depuis leur union à Rome — de s'être appropriés quelque 2500 paroisses entre 1989 et 1991.

L'Église gréco-catholique avait été liquidée par Staline et une grande partie de ses biens transférée à l'Église orthodoxe russe. Après l'indépendance de l'Ukraine en 1991, les gréco-catholiques, majoritaires en Ukraine occidentale, ont récupéré, parfois par la force et avec la complicité des autorités locales, la plupart de leurs paroisses.

Le pape a quitté ce matin Rome pour Kiev, l'ancienne capitale du premier État russe et bastion historique de l'orthodoxie slave. Cet après-midi, il rend visite au président ukrainien, Léonid Kouchma, dans son palais.

Demain, il célébrera une messe dans un aéroport près de Kiev et rencontrera au palais de la philharmonique les représentants du Conseil panukrainien des Églises et des organisations religieuses. Le métropolitain Volodymyr (chef de la communauté fidèle à Moscou), le patriarche Philaret (proche du patriarcat de Constantinople) et l'archevêque Méthode (chef de la communauté autocéphale) font partie de ce conseil.

Hier, l'Église orthodoxe russe, vivement opposée à la visite de cinq jours du pape, a appelé ses fidèles à ne pas manifester contre Jean Paul II. « Nous appelons tous nos fidèles à ne pas participer à des provocations durant la visite du pape » ou à manifester, a lancé Mgr Mitrophan, évêque représentant à Kiev l'Église orthodoxe russe du patriarcat de Moscou. « Si quelqu'un ose défier cette directive, cela restera sur sa conscience », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il était néanmoins « de plus en plus difficile de calmer les gens ».

Dans un entretien diffusé hier par l'agence Interfax, le patriarche de Moscou et de toutes les Russies Alexis II, a reproché notamment aux uniates d'avoir « détruit » de nombreux diocèses orthodoxes « à la fin des années 80 et au début des années 90 dans les régions de Lviv, Ternopil et Ivano-Frankivsk » dans l'ouest de l'Ukraine.

Ne manquez pas, aujourd'hui dans La Presse,

l'édition estivale de *Villages*, une publication de Solidarité rurale du Québec destinée aux urbains. Dans ce troisième numéro, le président Jacques Proulx, vous invite à profiter de la belle saison pour découvrir des villages qui flottent et qui sait, décider de vous y amarrer pour de bon. Ce prestigieux cahier étant publié à tirage limité, vous pouvez en obtenir un exemplaire en composant le (819) 293-6825

De saison en saison, suivez *Villages* sur Internet : www.solidarite-rurale.qc.ca



MARCHÉ CONCLU

Du lundi au samedi dans **La Presse**

ÉCONOMIE



LE MASTERS DE TENNIS DU CANADA 2001



TENNIS MASTERS SERIES
 CANADA

tenniscanada.com

BANQUE LAURENTIENNE

du 28 juillet au 5 août - Stade du Maurier
 BILLETTS : (514) 790-1245 • admission.com
 tenniscanada.com • masters-series.com
 Info tennis : (514) 273-3015

TENNIS MASTERS SERIES
 PRÉSENTÉ PAR
 Mercedes-Benz

INDIAN WELLS ERICSSON OPEN MIAMI MONTE-CARLO ROMA HAMBURG MONTRÉAL CINCINNATI STUTTGART PARIS SYDNEY 2001

Mercedes-Benz Newsweek FILA

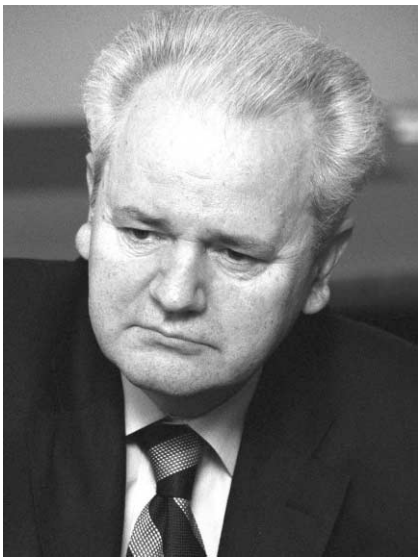
Milosevic extradé par décret à La Haye

d'après AFP

BELGRADE — Le gouvernement yougoslave est sur le point d'adopter un décret devant lui permettre de livrer l'ex-président Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international (TPI) de La Haye et de répondre positivement aux exigences de l'Occident.

Les dirigeants de la coalition réformiste du président Vojislav Kostunica (DOS) ont décidé de « préparer un décret » officialisant la coopération Belgrade-TPI que le gouvernement de la Fédération yougoslave doit en principe entériner aujourd'hui.

Dans une déclaration à une radio nationale, B-92, le ministre fédéral de l'Intérieur, Zoran Zivkovic, a précisé que le décret devait prévoir l'extradition de ressortissants yougoslaves — ce que l'actuelle légis-



Slobodan Milosevic

lation interdit — et ouvrir ainsi la voie au transfert de Milosevic à La Haye.

L'ex-dirigeant et quatre de ses anciens collaborateurs sont inculpés de crimes de guerre au Kosovo par le TPI. Milosevic est incarcéré depuis le 1^{er} avril à la prison cen-

trale de Belgrade dans le cadre d'une instruction ordonnée par la justice de Serbie pour abus de pouvoir et malversations financières.

De plus en plus pressé par la communauté internationale d'engager une coopération significative avec le TPI, Belgrade était dans l'impasse depuis plusieurs semaines en raison de la volonté affichée par une majorité de députés au Parlement fédéral de voter contre une loi régissant les relations avec le tribunal.

Les leaders de la DOS — qui ne dispose que d'une majorité relative au Parlement yougoslave — s'insurgeaient contre ce blocage et réclamaient une position claire de l'exécutif fédéral avant la tenue, le 29 juin à Bruxelles, d'une conférence des bailleurs de fonds de la Yougoslavie.

Washington menace de ne pas prendre part à cette conférence. « À ce stade, notre participation est improbable », a encore déclaré jeudi un responsable américain sous couvert de l'anonymat. « Nous n'avons pas observé le genre de coopération

(avec le TPI) que nous attendons de la part du gouvernement yougoslave, et sans cela nous n'irons pas à Bruxelles », a-t-il souligné.

La Yougoslavie compte sur cette conférence pour obtenir une assistance financière massive destinée à la reconstruction de son économie dévastée par des années d'isolement.

Jeudi, la DOS a retiré son projet de loi de l'agenda parlementaire après l'échec d'ultimes négociations avec le Parti socialiste populaire (SNP) du Monténégro. Celui-ci partage avec elle l'exercice du pouvoir fédéral mais ne veut pas entendre parler d'extradition à La Haye.

Sans les voix des députés fédéraux du SNP, la DOS n'avait aucune chance de faire passer son projet de loi. En revanche, les ministres de la DOS sont majoritaires au gouvernement fédéral, où les décisions sont prises à la majorité simple. Le 14 juin, le cabinet avait adopté par 9 voix contre 7 le texte de loi sur la coopération avec le TPI.

Le Parti socialiste (SPS), dont

Milosevic est toujours officiellement président, a fustigé hier la mesure que les ministres réformistes s'approprient à avaliser. Un décret constituerait un « putsch contre la constitution », a estimé un des chefs du SPS.

Ces développements interviennent alors que les autorités de Belgrade multiplient les révélations sur les exactions commises par l'ancien régime de Milosevic afin de préparer l'opinion publique à un transfert.

Mercredi, le ministre serbe de l'Intérieur, Dusan Mihajlovic, a évoqué l'existence en Serbie d'un « troisième charnier » contenant les corps de victimes, présumées albanaises, d'atrocités commises durant la guerre du Kosovo (1998-99). Deux autres fosses communes ont été mises à jour depuis mai en Serbie, dont l'une dans la banlieue de Belgrade.

« Les commanditaires et les auteurs des crimes de guerre devront répondre de leurs actes » afin de faire en sorte que le peuple serbe ne se sente plus « collectivement coupable », a déclaré le ministre.

❖ OUVERT LE DIMANCHE 24 JUIN* ❖

D u 2 1 a u 2 9 j u i n 2 0 0 1



OBTENEZ **10 %** DE RABAIS SUR
TOUT ACHAT DE **100 \$** ET PLUS

18+

La modération
a bien meilleur goût.

EducValcool



SAQ

Au plaisir!

www.saq.com

*À l'exception des succursales fermées habituellement le dimanche.
18 ans et plus. Titulaires de permis et Comptoirs Vin en vrac exclus. Achats non cumulatifs.
Cette promotion est applicable sur tous les achats à l'exception des chèques-cadeaux SAQ.



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

23 juin 2001

Page A26 manquante

**Bibliothèque
et Archives
nationales**


Québec 

La Presse

23 juin 2001

Page A27 manquante

VOTRE BMW VIENT D'UNE BONNE FAMILLE...



BMW D'OCCASIONS CERTIFIÉES™ Programme de protection jusqu'à 6 ans ou 120 000 km. Liste de vérification exhaustive en 87 points. Garantie de remboursement avant 5 jours ou 300 km. Assistance routière 24 heures. Certificat gratuit pour vidange d'huile/entretien.

Série 3 • Modèle 1997-1999
Location à partir de 5,9 % • Financement 3,9 %

2001 BMW 330i, 21474A, 7 900 km, noir jet/cuirette noire, ensemble sport, 48 300 \$

1998 BMW 328caba, P2119, 52 846 km, vert fougère/gris argent/gris, automatique, pare-chocs peints, 46 900 \$

1998 BMW 328caba, P2123, 45 533 km, noir jet/cuir noir sport, ensemble sport, ensemble Signature Sound, 46 300 \$

1998 BMW 328caba, P2157, 28 790 km, bleu Montréal/beige sable, sièges sport, ensemble sport, toit souple bleu foncé, 45 600 \$

1998 BMW 328ic, P2131, 53 822 km, noir cosmos/cuir Montana beige sable, ensemble sport, ensemble Signature Sound, 46 900 \$

1998 BMW 328ic, P2134, 71 122 km, gris arctique/cuir noir sport, ensemble sport, pare-chocs peints, 41 900 \$

1998 BMW 328i, P2156, 33285 km, vert ascot/cuir Montana beige sable, ensemble Apparence, 32 500 \$

1998 BMW 328i, P2201, 40 820 km, noir cosmos/cuirette beige sable, pare-chocs peints, 31 900 \$

1997 BMW 328caba, P2155, 53 221 km, noir cosmos/cuir Montana beige sable, pare-chocs peints, ensemble Intempéries, 38 300 \$

Série 5 • Modèles 1997-1999
Location 4,9 % • Financement 0,9 %

1998 BMW 528ia, P2212, 50 435 km, rouge canyon/cuir Montana beige sable, housse à skis et appuie-bras, ensemble Premium, toit ouvrant électrique, 41 900 \$

1998 BMW 528ia, P2211, 43 153 km, gris arctique/cuir Montana noir, housse à skis et appuie-bras, ensemble Premium, toit ouvrant électrique, 41 900 \$

1998 BMW 528ia, P2221, 50 669 km, noir jet/cuir Montana noir, housse à skis et appuie-bras, ensemble Premium, toit ouvrant électrique, 42 300 \$

1998 BMW 528ia, P2167, 73 572 km, vert Oxford/cuir Montana beige sable, ensemble Premium, 37 900 \$

Série 7 • Modèles 1997-1999
Location 3,9 % • Financement 0,9 %

1998 BMW 750iL, P2178, 54 397 km, noir cosmos/cuir allongé noir, roues aluminium forgé, 67 900 \$

1997 BMW 740iA, P2129A, 98 475 km, noir cosmos/cuir Montana noir, système hi-fi Audiophile, 39 900 \$

BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest, Montréal
(514) 731-7871
Visitez notre site : www.bmwcanbec.com

Série Certifiée™
par BMW

Le plaisir de conduire™

De nouveaux affrontements font deux victimes en Kabylie

ALGÉRIE

Associated Press

ALGER – De nouveaux affrontements ont éclaté jeudi à Draâ-el Mizan et Looghni, à 30 km et 40 km au sud de Tizi Ouzou, en Kabylie, faisant deux morts et plus d'une vingtaine de blessés parmi les manifestants, a-t-on appris hier auprès d'habitants de la région.

Deux jeunes manifestants ont été tués par balles et 16 autres blessés à Draâ-el-Mizan dans des affrontements avec les gendarmes, selon ces mêmes sources. Neuf personnes ont été blessées par balles, dont deux grièvement, à Boghni lorsqu'un groupe de manifestants a jeté des pierres et des cocktails Molotov sur des immeubles habités par des gendarmes. Postés sur le toit, ces derniers ont tiré pour disperser les manifestants. Les localités de Makouda, Azaza, Azeffoun et Draâ-Ben-Khedda ont également été secouées jeudi par des émeutes. À Azeffoun, les manifestants ont lancé des pierres et des cocktails Molotov sur les gendarmes, en blessant 16, dont cinq grièvement. Les gendarmes ont répondu par des grenades lacrymogènes. Hier, les émeutes ont cessé dans cette localité. A Draâ-Ben-Khedda, de violents heurts ont opposé

des manifestants aux gendarmes, qui ont tiré des coups de feu de sommation pour disperser la foule. Une dizaine de manifestants et une vingtaine de gendarmes ont été blessés.

La ville de Tizi Ouzou a connu jeudi sa première journée sans incident notable depuis une semaine, à l'exception d'un petit foyer d'émeutes vite résorbé au niveau de l'artère principale de la ville, selon l'agence officielle APS.

Le calme régnait encore hier à Tizi Ouzou, lui donnant même l'apparence d'une ville morte en ce jour de repos hebdomadaire où les activités commerciales sont réduites à leur plus simple expression.

Le même climat était signalé dans la région de Bouira ou les commerces ont rouvert au chef-lieu de la wilaya (préfecture) et dans les localités de Haizer, Aomar, Il Asnam, Bechloul, El Adjiba et Chorfa, a ajouté l'APS. Seule la commune de Mechddallah a connu des actes de violences visant des édifices publics.

Par ailleurs, deux gendarmes ont été tués et neuf autres blessés durant ces dernières 48 heures, dans des attaques menées par des groupes armés à Collo, près de Skikda (560 km à l'est d'Alger), à Guenzet près de Sétif (300 km à l'est) et vers Boumerdès (50 km à l'est), a annoncé hier un communiqué de la gendarmerie nationale.

Selon la même source, deux véhicules ont été complètement détruits à la suite de l'utilisation de bombes artisanales.

EN BREF

États-Unis : comportement raciste

LES NOIRS AMÉRICAINS constituent toujours la principale cible des comportements racistes aux États-Unis, notamment de la part des policiers durant les contrôles routiers, indique une étude publiée hier par le *Washington Post*. Selon le quotidien, 52 % des hommes noirs interrogés, ainsi que 25 % des femmes noires, ont affirmé avoir été contrôlés sans raison par la police. Sur le marché du travail, plus d'un tiers des Noirs interrogés ont déclaré ne pas avoir été sélectionnés pour une offre d'emploi ou ne pas avoir bénéficié d'une promotion professionnelle pour des raisons raciales.—d'après AFP

France : peine de mort

QUINZE PRÉSIDENTS de parlements ont d'assemblées internationales ont lancé hier à Strasbourg un appel solennel à instaurer « sans délai et partout dans le monde un moratoire des exécutions des condamnés à mort », au cours du premier congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort. Ils ont invoqué le risque d'erreurs judiciaires et l'application souvent « discriminatoire » de ce châtiment pour s'associer au « mouvement en faveur de l'abolition de cette peine, qui a conduit à sa disparition dans plus de la moitié des États de la planète ». La peine de mort a été abolie de droit ou de fait dans 109 pays sur 195.—d'après AFP

Renforts britanniques

UN NOUVEAU contingent de 1600 soldats britanniques est attendu en Irlande du Nord pour soutenir la police à l'approche des marches protestantes de l'Ordre d'Orange du mois de juillet. Selon un porte-parole militaire, ce déploiement est déjà commencé et doit être complété au cours de la semaine prochaine. Après deux nuits d'émeutes et de violence dans les quartiers populaires de Belfast, le calme est revenu hier, mais la situation demeure tendue dans le nord de la ville, véritable mosaïque de fiefs catholiques et d'enclaves protestantes.—d'après AFP

Philippines : accord de paix

LE GOUVERNEMENT philippin a signé hier un accord de paix avec le Front Moro de libération islamique (FMLI), prévoyant un cessez-le-feu, la réhabilitation des régions ravagées et le début de négociations sur la restitution de certaines terres musulmanes. L'accord stipule que « les négociations et le règlement pacifique du conflit doivent comprendre des consultations libres de la population. —d'après AP

Seulement 25 \$⁺ par mois

Dépêchez-vous !
Ça ne durera pas longtemps.

Soirs et week-ends illimités

50 minutes de jour incluses

Seulement 30¢ pour chaque minute additionnelle

En prime :

- Trousse de messagerie (incluant la boîte vocale évoluée et la messagerie texte et par courriel)*
- Service de dépannage routier*
- Paiement express: boni de 25 minutes de jour**

Vite! Vite! Vite!
À ce prix-là, on ne résiste pas!

PRÊT-À-NAVIGUER

Une vaste gamme d'appareils numériques




Consultez le www.rogers.com/sans-fil, composez le 1 800 IMAGINE ou rendez-vous chez nos distributeurs Rogers™ AT&T™ participants.

Certains appareils ne sont pas offerts dans tous les magasins.
*Offre applicable à toute nouvelle entente de un ou deux ans.
**Vous devez souscrire à la Trousse de messagerie et/ou au Service de dépannage routier pour recevoir la prime de trois mois sans frais. Des frais s'appliqueront après les trois premiers mois.
** Le boni est disponible pour un an avec le Programme de paiement express. Des frais de mise en service et d'accès au système s'appliqueront. Taxes applicables, interurbains et frais de déplacement en sus. Demandez tous les détails à votre représentant. Offre applicable jusqu'au 30 juin 2001. Appelez-nous au 1 800 226-8352 pour connaître les offres spéciales à nos abonnés.

ROGERS™ AT&T™
COMMUNICATIONS SANS FIL
imagination sans fil

RadioShack, LA CABINE TÉLÉPHONIQUE, FUTURE SHOP, CELLULAR, CENTRE HI-FI, Humonlin, AudioTronic, ULTIM-NET

DÉCOUVREZ DES ORIGINALS ET PATENTEUX DU QUÉBEC

DANS LE CAHIER L'ÉTÉ, DEMAIN DANS **La Presse**

